Les É.-U. accusent le Canada de dumping

Presse Canadienne

WASHINGTON

Dans une décision préliminaire unanime, la Commission du commerce international a classé le Canada au nombre des 20 pays qui causent du tort à l'industrie américaine, en pratiquant le dumping de l'acier sur le marché américain.

La commission a par ailleurs rendu un jugement final dans le cas des importations de magnésium canadien (produit par Norsk Hydro Canada, au Québec), disant qu'elles nuisent à l'industrie américaine.

Ces deux décisions défavorables au Canada ont été rendues au moment où les représentants des États-Unis, du Canada et du Mexique sont sur le point de conclure une entente de libre-échange entre les trois pays.

Dans le cas du magnésium, l'industrie canadienne peut maintenant interjeter appel auprès d'un comité bilatéral prévu par le traité de libre-échange canado-américain.

Dans le cas de l'acier, le département américain du Commerce a jusqu'à la fin de l'année pour déterminer s'il y a réellement dumping et pour fixer les droits, qui peuvent s'élever jusqu'à 75 p. cent.

Le Canada exporte aux États-Unis chaque année de l'acier pour une valeur de 1,5 milliard. En 1990, les États-Unis ont acheté pour 49 millions de magnésium canadien.

Norsk Hydro

La société Norsk Hydro devra continuer à vivre, pour le moment du moins, avec des droits compensateurs de quelque 52 p. cent sur ses exportations de magnésium pur aux É.-U. Telle est la conséquence de la décision rendue hier par la Commission américaine du commerce international.

Dans un jugement unanime, les six membres de ce tribunal administratif ont estimé fondée la plainte déposée par la société MagCorp (fabricant américain de magnésium) voulant que la présence de Norks Hydro sur le marché américain avait causé des préjudices à l'industrie américaine du magnésium.

En faisant ce constat, la commission américaine a permis le maintien des sanctions commerciales mises de l'avant par le département américain du Commerce successivement en novembre et février derniers.

Si cette commission était arrivée à des conclusions contraires, c'est-à-dire que les exportations de Norsk Hydro aux États-Unis n'avaient pas été préjudiciables aux fabricants américains de magnésium, les droits compensateurs (imposés à Norsk Hydro) auraient dû être immédiatement levés.

En entrevue, le vice-président administration et affaires publiques chez Norsk Hydro, Pierre Messier, a indiqué que sa société avait l'intention d'en appeler en partie des sanctions commerciales imposées par le département du Commerce américain devant le Panel binational institué dans le cadre de l'Accord de libre-échange canado-américain.

Injustifiée

Norsk Hydro juge entre autres injustifiée la tranche de 14 p. cent des droits affligeant ses exportations chez nos voisins du Sud, et qui est destinée à compenser des tarifs d'électricité présumément trop avantageux dont jouirait la société norvégienne.

À cet égard, Norsk Hydro et Hydro-Québec ont signé hier une entente pour réviser le contrat d'approvisionnement d'électricité liant les deux parties de manière à le rendre conforme aux voeux du département américain du Commerce.

Norsk Hydro croit aussi pouvoir faire tomber un autre 7 p. cent de droits compensatoires imposés pour des subventions touchées de la Société de développement industriel du Québec.

Norks Hydro ne songe pas cependant à contester devant le Panel binational les sanctions commerciales de 31 p. cent imposées comme mesure anti-dumping sur ses exportations de magnésium pur aux États-Unis (75 p. cent de ses ventes sur le marché américain).

La société norvégienne est accusée de vendre ses produits au-dessous de son prix coûtant, se livrant ainsi à du dumping. Pierre Messier a reconnu que la nouvelle usine de Bécancour, encore au stade du démarrage, avait besoin d'améliorer sa productivité.

Norsk Hydro emploie quelque 350 travailleurs actuellement. L'usine ne fonctionne qu'à la moitié de sa capacité, en raison de la récession, soutient M. Messier.

Réactions

Par ailleurs, les ministres québécois de l'Énergie et des Ressources et des Affaires internationales, Lise Bacon et John Ciaccia ont tout deux déploré hier la décision de la Commission américaine du commerce international.

De son côté, l'Association canadienne des producteurs d'acier a dit aussi regretter le jugement du tribunal américain, ce qui démontre, croit l'organisme, la nécessité pour le Canda et les États-Unis de revoir leurs rapports en ce qui a trait au marché de l'acier entre les deux pays.

INDICES

MONTRÉAL



1785,05
(+0,27)
(+0,01%)

TORONTO



3408,78
(+2,48)
(+0,07%)

NEW YORK



3337,58
(+5,40)
(+0,16%)

DOLLAR CANADIEN



84,12¢
(– 0,35¢)

OR (N.-Y.)



350,40$
(+0,10$)

Baisse sensible du dollar

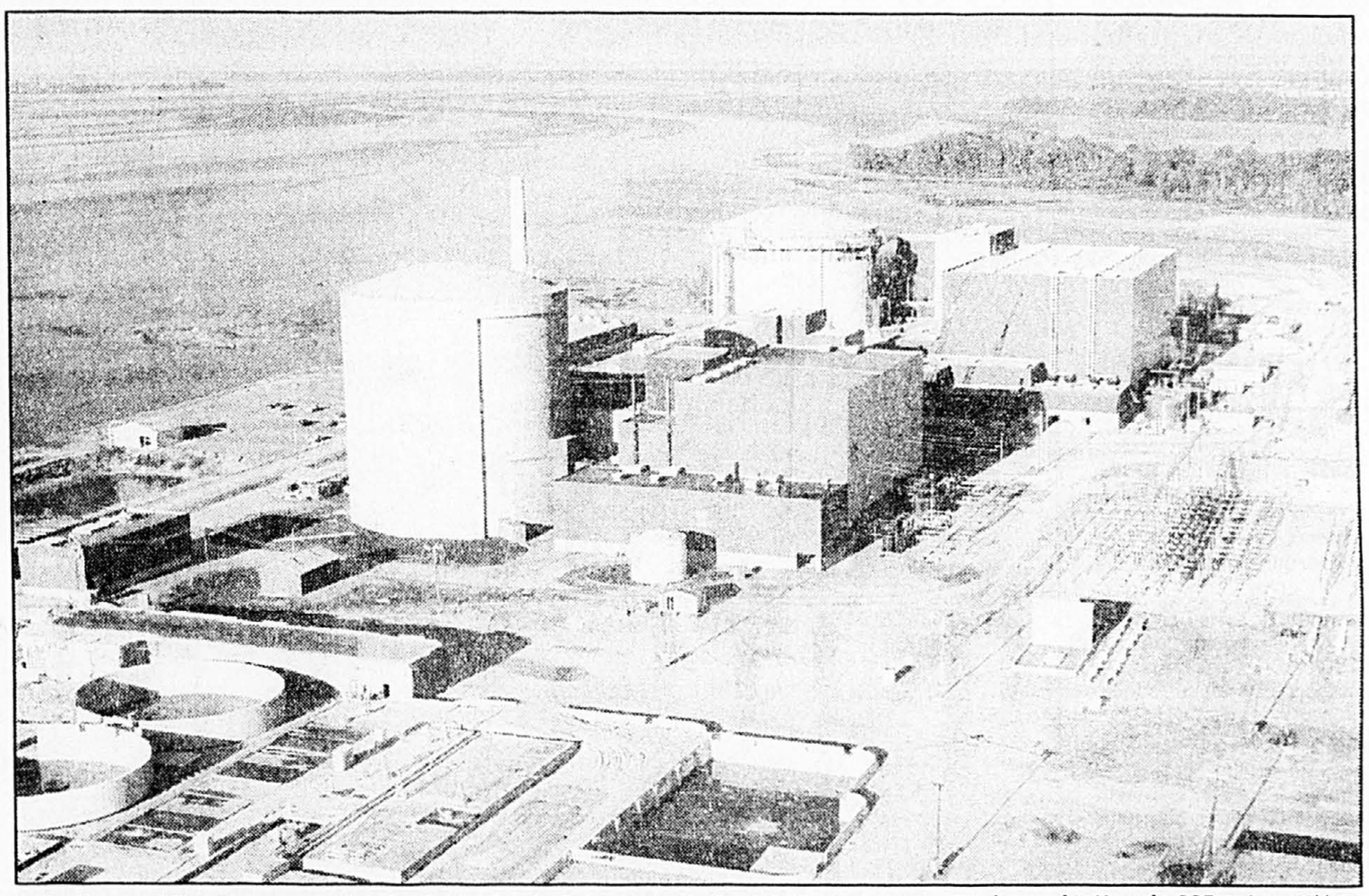
Malgré une faible activité sur les grandes places boursières nord-américaines, le dollar canadien a reculé de 35 centièmes pour coter 84,12 cents en devises américaines. Cette baisse fait suite à une nouvelle baisse des taux d'intérêt tant pour les placements que pour les emprunts annoncée vendredi et hier par les grandes institutions financières, ce qui rend moins attrayant l'achat de titres d'emprunts canadiens.

Ce recul ne s'est toutefois pas fait sentir sur les parquets canadiens encore engourdis par le rythme estival. À la Bourse de Toronto, les titres étaient mitigés à l'issue d'une séance où les transactions se sont suivies à un rythme faible.

L'indice composé TSE 300 a gagné 2,48 points à 3408,78.

À Montréal, le volume atteignait 16,8 millions d'actions contre 19,7 millions, vendredi. Les valeurs étaient à la hausse. L'indice du portefeuille a gagné 0,27 points à 1785,05.

L'indice Dow Jones a gagné 5,40 points à 3.337,58. Les échanges n'ont porté que sur 142 millions d'actions et, sur l'ensemble du marché, les baisses l'ont emporté sur les hausses dans un rapport de 9-7.



Selon les modifications apportées, la durée de vie de la centrale Gentilly 2, d'une capacité de production de 685 mégawatts, pourrait s'échelonner jusqu'en 2015.

Comment stocker les déchets de Gentilly 2



LISA BINSSE

La piscine de stockage des déchets radioactifs à la centrale nucléaire de Gentilly 2, à Bécancour, sera pleine à l'automne 1994. Hydro-Québec a donc entrepris les démarches auprès de Québec et d'Ottawa en vue de construire une nouvelle installation de stockage.

Marcelle Trépanier, conseillère en communications pour Hydro-Québec, à Trois-Rivières, explique que la piscine en béton à Gentilly, où sont stockées les grappes de combustible hautement radioactives, a atteint 75 p. cent de sa capacité totale.

Au rythme d'exploitation actuelle, dit-elle, la piscine sise sur un terrain vague près de la centrale sera pleine à l'automne 1994. Ceci donne deux ans à Hydro-Québec pour trouver une autre solution, ce qui est peu considérant les longs délais qui découlent de ce genre de démarche.

À Gentilly 2, le combustibe utilisé est de l'uranium naturel sous forme de grappe. Après avoir séjourné environ un an dans le réacteur, les grappes sont transférées dans la piscine où elles doivent demeurer au moins six ans. L'eau, qui ne devient pas radioactive, refroidit les grappes et protège le personnel contre le rayonnement.

Le 30 juin, Hydro-Québec a fait parvenir à la Commission de contrôle de l'Énergie nucléaire (CCEA) un avis d'intention, l'informant de son projet de construire une installation de stockage à sec à Gentilly 2. La société d'État a également fait une demande de décret l'autorisant à réaliser l'avant-projet auprès de Mme Lise Bacon, ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec. Un avis a été aussi acheminé à son collègue de l'Environnement Pierre Paradis.

L'organisme de surveillance

La CCEA est l'organisme fédéral qui a pour mandat de s'assurer que l'exploitation d'une centrale nucléaire, y compris la gestion de ses déchets, soit en tout point sûre pour la population.

«Il faut planifier, dit Mme Trépanier. On aurait pu construire une nouvelle piscine, mais la société préconise un concept de stockage à sec qu'elle juge plus sûr et moins coûteux.»

Voulant s'assurer d'une formule de rechange le moment venu, Hydro-Québec a soumis deux méthodes de stockage à sec. La société favorise la technologie des modules. Mme Trépanier explique qu'il s'agit en quelque sorte du regroupement de silos dans une même structure de béton rectangulaire hors-terre. Ce nouveau concept, mis au point par Énergie Atomique du Canada, n'est toutefois pas encore homologué par la CCEA.

La société étudie aussi la méthode de stockage en silos de béton, qui est une méthode éprouvée qu'on trouve notamment à la centrale nucléaire Gentilly 1 depuis 1985. Le stockage à sec serait situé soit près de Gentilly 1 ou sur un terrain vague adjacent à l'aire de stockage déjà existant.

Un silo peut contenir 540 grappes alors qu'un module en contient 12000.

Dans sa lettre à la CCEA, Hydro-Québec fait remarquer qu'elle étudie présentement la possibilité d'augmenter la capacité de stockage de la piscine existante. Si les modifications techniques proposées reçoivent l'aval de la CCEA, il serait possible de reporter d'un an ou deux l'échéance de 1994.

La capacité totale de la piscine de stockage existante équivaut à environ 10 ans d'exploitation régulière de la centrale. L'exploitation de la centrale Gentilly 2 a débuté en 1983, mais elle n'a pas fonctionné à pleine capacité les premières années ce qui explique pourquoi la piscine n'est pas encore entièrement remplie.

Une fois comble, la piscine contiendra 45000 grappes d'uranium. Lorsqu'elle fonctionne à pleine puissance, la centrale produit environ 15 grappes par jour ou 4500 grappes par année.

Transfert des déchets

Si le projet de stockage à sec voit le jour, les grappes d'uranium seront mises dans un panier métallique, qui peut en contenir 60, et seront graduellement transférées de la piscine à la structure de béton. La piscine continuera d'être utilisée.

Mais avant d'en arriver là, Hydro-Québec devra se soumettre à plusieurs démarches. La société doit d'abord attendre la réponse de Québec l'autorisant à débuter l'avant-projet, donc à entreprendre des études d'impact environnemental. Il y aura aussi des séances d'information et de consultation auprès du public, possiblement à l'automne.

Une fois les études d'impact terminées, la société devra déposer au gouvernement un rapport d'avant-projet. Le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) mettra le rapport à la disponibilité du public pendant 45 jours. Pendant cette consultation, la population ou tout autre organisme qui le désire peut exiger une audience publique. C'est le gouvernement qui en décidera.

Parallèllement, Hydro-Québec doit aussi répondre à toutes les exigences de la CCEA qui, dès qu'elle aura reçu la demande de permis, procédera à une évaluation détaillée du projet. Des audiences publiques peuvent aussi être exigées du côté fédéral.

Advenant que des audiences publiques soient exigées par les deux paliers de gouvernement, Hydro-Québec, note Mme Trépanier, souhaite qu'elles soient conjointes.

Si tout va bien, la construction pourrait débuter à l'été 1994. Selon Mme Trépanier, il est encore trop tôt pour déterminer les coûts de construction.

Jacques Dion, du bureau d'information publique de la commission de contrôle, rappelle que le stockage à sec n'est qu'un mode intérimaire pour stocker les déchets radioactifs. Énergie Atomique du Canada fait présentement des recherches pour trouver une solution à long terme. Elle envisage notamment la possibilité d'enfouir ces déchets sous terre, à des milliers de pieds de profondeur, dans le Bouclier canadien, dans des contenants de titane.

Selon les modifications apportées, la durée de vie de la centrale Gentilly 2, d'une capacité de production de 685 mégawatts, pourrait s'échelonner jusqu'en 2015.

Elkas trouve positive sa rencontre avec Corbeil

MAURICE JANNARD

Le ministre québécois des Transports et de la Sécurité publique Sam Elkas a eu un entretien privé tôt hier matin à Montréal avec le ministre fédéral des Transports Jean Corbeil, rencontre qui a permis aux deux parties de faire le point dans le dossier de l'éventuelle fusion entre les transporteurs Air Canada et Canadien.

Les deux responsables ont refusé de dévoiler le contenu de leur discussion aux médias. À Ottawa, un porte-parole de M. Corbeil a affirmé que le ministre ne ferait aucun commentaire sur la rencontre.

Mutisme également du côté de Québec où l'attaché de presse de M. Elkas a déclaré que le ministre Elkas se contenterait de dire que la rencontre «fut positive».

Le gouvernement québécois veut s'assurer que le nouveau transporteur qui serait créé par la fusion des deux sociétés aériennes conservera à Montréal les principales activités du siège social d'Air Canada.

Le plus vite possible

Pour sa part, le directeur de l'information chez Air Canada, Denis Couture, a affirmé hier à *La Presse* qu'il n'y avait pas de développement nouveau dans les négociations entre les deux transporteurs.

«Les deux sociétés ont décidé de travailler le plus vite possible pour trouver une entente», a rappelé M. Couture.

Celui-ci n'a pas voulu préciser si un ou plusieurs représentants du gouvernement fédéral assistaient aux négociations entre Air Canada et Canadien. «Le gouvernement fédéral est bien informé de l'évolution des négociations», a simplement dit M. Couture.

La réunion entre MM. Corbeil et Elkas avait été prévue intitialement à la fin du mois d'août mais elle a été devancée à la suite des pressions exercées par le gouvernement québécois.

Dans une lettre au ministre Corbeil et qui a été rendue publique vendredi dernier, le ministre Elkas déclare: «Je souhaite que ce projet de fusion, s'il se réalise, ne se fasse pas au détriment du Québec».

De son côté, Canadien International n'a pas fait de commentaire. La société basée à Calgary s'est contentée d'émettre un communiqué dans lequel elle précise qu'elle offrira désormais un service de bar payant pour les passagers en classe économique sur ses vols réguliers intérieurs.

Le «Roi du chocolat» ne veut pas de la direction de son groupe

Agence France-Presse

ZURICH

Le «Roi du Chocolat», Rudolph R. Spruengli, actionnaire principal de la célèbre marque suisse Lindt et Spruengli, a annoncé hier que ni lui, ni sa nouvelle épouse, n'avaient l'intention d'occuper le poste de directeur exécutif laissé vacant par la démission d'Ulrich Geissmann la semaine dernière.

M. Geissmann avait démissionné deux jours après que Rudolph Spruengli, 72 ans, ait annoncé qu'il s'était remarié avec Alexandra Gantenbein, 44 ans, membre d'une secte religieuse américaine.

La personnalité très controversée de sa nouvelle épouse avait conduit en mai le «Roi du Chocolat» à différer son projet conjugal.

Rudolph Spruengli a démenti hier, les jugeant «hors de propos», les informations selon lesquelles lui ou son épouse pourrait prendre la succession du démissionnaire.

La direction du groupe recherche un successeur à M. Geissmann et la décision finale sera prise par le comité des directeurs, a ajouté Rudolph Spruengli.

La Presse

Éditorial

Paul Desmarais, président du conseil d'administration — Roger D. Landry, président et éditeur — Claude Masson, éditeur adjoint — Marcel Desjardins, directeur de l'information — Alain Dubuc, éditorialiste en chef

L'administration Doré au banc des accusés

À deux ans des élections municipales, est-il possible de rétablir la confiance des Montréalais à l'endroit des élus du RCM?

Le jeu politique a parfois de ces incohérences implacables. Les Montréalais célèbrent nombreux et dans la joie les fêtes du 350e anniversaire de la fondation de la ville tout en boudant l'administration Doré qui a pourtant fort bien organisé ces festivités.



Cette grogne est assez importante pour que l'administration soit contestée même à l'intérieur du RCM par un nombre grandissant d'élus. Le maire a lui-même reconnu qu'il y avait de l'eau dans le gaz. N'a-t-il pas, en juin, convoqué un caucus spécial de ses conseillers pour les inviter à réfléchir durant l'été sur le virage à effectuer pour redorer l'image du parti?

C'est dans ce climat que, samedi dernier, Robert Perreault, conseiller municipal du quartier Laurier et président du conseil de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, rendait publiques dans *La Presse* ses réflexions personnelles et estivales autour des thèmes d'«une crédibilité à retrouver» et d'«un virage toujours possible».

Ce texte a eu l'effet d'une bombe. Si, en principe, M. Perrault a décrit son intervention comme la poursuite du débat sollicité par le maire Doré, son texte a toutes les apparences d'un règlement de compte ou d'une guerre de pouvoir et d'une offensive contre le style de gestion du maire Doré.

Mais il est en outre clair qu'en brisant le silence sur le secret des discussions du caucus, stratégiquement, ces réflexions fort pertinentes alimentent la grogne de la population lasse du «régime» Doré.

Plus encore, ces réflexions contribuent à noircir davantage l'image de la présente administration. Elles accréditent les reproches formulées de toutes parts puisqu'elles trouvent un écho auprès d'un élu du RCM, et non le moindre.

En décrivant en détail deux décisions largement dénoncées de l'administration Doré, l'affaire Bourque, qualifiée de «gâchis», et la fermeture des bibliothèques municipales durant deux semaines en juillet pour réduire les dépenses, Robert Perrault met le doigt sur les véritables faiblesses de M. Doré.

Dans des dossiers où elle avait de bonnes intentions, note M. Perrault, l'administration Doré a d'abord fait preuve d'une absence de jugement politique, «comme si plus personne n'exerçait en dernière analyse de jugement politique sur toutes les rationalisations de l'appareil administratif», et a ensuite montré de la difficulté à gérer les symboles, comme l'a montré la maladresse avec laquelle a été présentée la réfection de l'hôtel de ville.

L'administration et le maire Jean Doré sont en effet extrêmement malhabiles. Flamboyant et respecté à l'étranger, notre maire est probablement l'homme politique le plus mal conseillé de la province.

Bref, en d'autres termes, ce que Robert Perrault décrit, c'est une absence de jugement politique et de leadership. C'est là la pire critique que l'on peut faire d'un homme politique, car critiquer les qualités de leadership d'un dirigeant, ça revient à contester ce leadership.

Heureusement pour le maire Doré, le devoir de vacances de Robert Perrault se termine sur une note positive. Un virage s'impose, un virage est toujours possible, écrit-il.

Si ce virage est souhaité par les membres du RCM, il devient impératif pour les contribuables montréalais. Les fêtes du 350e anniversaire de la fondation de la ville prendront fin le 12 octobre. Il sera alors plus que temps de passer aux choses sérieuses.

Claudette TOUGAS

Cris et dédommagements

Nouveau rebondissement dans la saga de l'hydro-électricité québecoise. Les Cris réclament des dédommagements de 300 millions pour les dommages environnementaux que causerait la centrale de Laforge-1.

En soi, il n'y a rien là de particulièrement nouveau. C'est une réclamation dont les médias avaient déjà fait état. Seul le montant a changé. Mais surtout, ce n'est qu'un épisode de plus dans la guérilla judiciaire que les Cris poursuivent sur tous les fronts contre les projets d'Hydro-Québec.



Il ne faut donc pas s'attacher à cet événement pris isolément. Il ne fait qu'illustrer que à quel point les Cris veulent empêcher la construction de barrages, même de ceux qui, comme Laforge, font partie de la première Baie James et avaient déjà été approuvés dans la Convention de la Baie James.

Même si ce n'est qu'un front de plus, cette intervention des Cris a quelque chose de particulier, elle introduit des éléments nouveaux qui pourraient affecter ce qui semble être l'outil privilégié des Cris, leur image internationale.

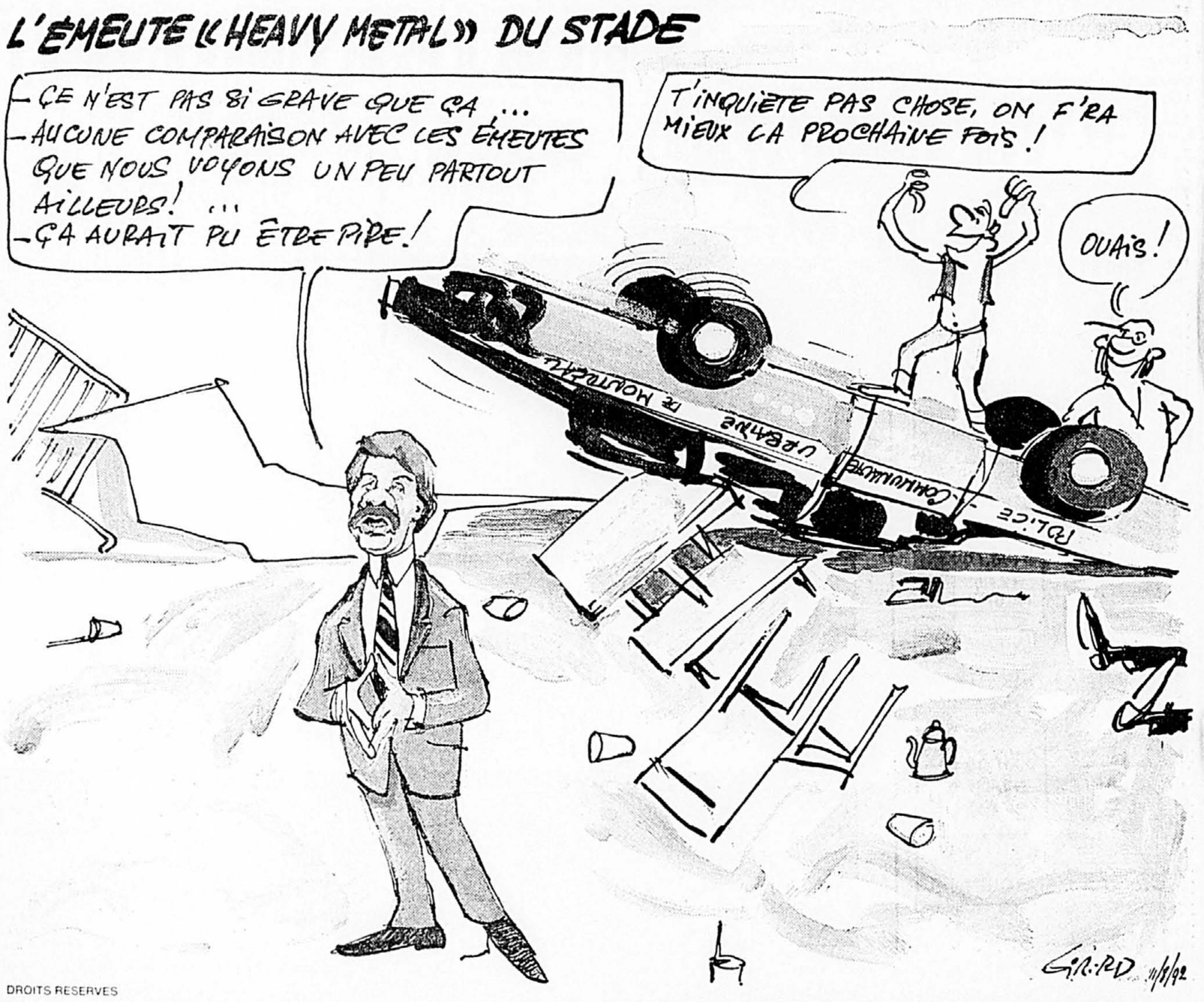
En réclamant 300 millions, les Cris envoient en effet deux messages. Le premier, c'est que leur opposition à ces projets est monnayable et qu'il s'agit donc, comme l'avait déjà dit la ministre Lise Bacon, d'une question d'argent. L'autre message est encore plus troublant, c'est que l'on peut détruire l'environnement, à condition d'y mettre le prix.

Mais cette réclamation pose toujours la même question de fond, tout comme d'ailleurs la participation des Cris et de leur chef, M. Matthew Coon-Come à une autre offensive d'un groupe écolo américain en mal de fonds, le National Resource Defense Council, qui s'insurge contre le génocide dont sont victimes les Cris.

Et cette question de fond, c'est que, quelle que sera l'issue du débat constitutionnel, les Cris resteront nos voisins, maintiendront avec la majorité québécoise de profonds liens d'interdépendance, sinon de dépendance. Et que ces liens dureront bien plus longtemps que la mode, passagère, qui leur permet maintenant de trouver des appuis internationaux. Comment feront-ils pour vivre avec les Québécois?

Alain DUBUC

L'ÉMEUTE «HEAVY METAL» DU STADE



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Les personnes avant toute chose

L'auteur est Commissaire aux langues officielles du Canada.

VICTOR C. GOLDBLOOM

Le Canada, malgré toute l'importance que peut avoir une constitution, une charte ou un accord, n'est pas un document. Le Canada, c'est des êtres humains.

Les êtres humains ont tendance à être plus à l'aise dans un milieu homogène qu'en contact avec une diversité évidente. En général, les pays qui ont essayé d'harmoniser leurs diversités n'ont pas réussi, et ne réussissent très bien pas de nos jours.

Au Canada, toutefois, nous avons voulu démontrer que c'est possible. Nous vivons, en conséquence, avec certaines tensions — mais pour la plupart nous aimons notre pays et en sommes fiers.

Ces tensions se trouvent intensifiées par un fait fondamental, une réalité humaine difficile: à un degré important, nous ne nous connaissons pas les uns les autres.

Ceux et celles d'entre nous dont les racines sont vieilles d'au plus quatre siècles savent en général fort peu au sujet de nos frères et soeurs autochtones. Les gens qui habitent une région ont probablement un sens général des positions politiques prises au nom de ceux qui résident dans un autre coin du pays, mais ne sont pas au courant des perceptions historiques ou de la pensée humaine de ces derniers. Nous qui travaillons à Ottawa ne faisons pas toujours assez d'efforts pour capter le point de vue des êtres humains des diverses régions. Francophones et anglophones, ayant dans beaucoup de cas une barrière additionnelle à la communication, ont souvent de la difficulté les uns à comprendre ce que cherchent les autres, et pourquoi.

L'immensité géographique du pays, et les variations marquées de la distribution linguistique de sa population contribuent à nous empêcher de nous connaître, surtout en tant qu'êtres humains.

Les gouvernements ont donc des responsabilités spéciales en ce qui concerne la promotion de bonnes relations humaines, de notre coexistence harmonieuse.

Les gouvernements doivent représenter ce qu'il y a de mieux dans la nature humaine. Ils doivent éviter et résister à toute expression d'antipathie, notamment par rapport aux différences religieuses, linguistiques, ethniques ou culturelles.

Je suis malheureux de constater, en parcourant le pays, l'ampleur et l'intensité du négativisme engendré par nos différences et notamment par notre dualité linguistique. Je sais que ce manque de générosité (et, dans certains cas, ce mépris) ne constitue pas une attitude majoritaire; mais l'importance de la minorité m'inquiète.

Ce n'est pas sur une base de mépris que l'on peut bâtir un pays, une fédération ou un marché commun. L'intolérance ne crée pas de liens entre êtres humains. Si nous sommes bien disposés les uns à l'endroit des autres, et je suis convaincu que c'est le cas de la très grande majorité, nous devons façonner notre avenir dans un esprit de générosité.

Nous devons donc essayer de nous comprendre mutuellement. Les Québécois doivent faire l'effort de comprendre pourquoi les gens de l'Ouest — je ne parle pas de gouvernements, mais d'êtres humains — sont si fortement attirés par le concept d'un Sénat «Triple-E». Les Canadiens d'expression anglaise doivent faire l'effort de comprendre pourquoi les Québécois francophones — je ne parle pas de formations politiques, mais d'êtres humains — sont si intensément préoccupés par le caractère distinct de leur société et par l'avenir de leur langue.

Chaque communauté, qu'elle soit majoritaire ou minoritaire (mais une minorité a nécessairement des soucis particuliers), a le désir légitime de maintenir sa vitalité, de soutenir ses institutions, de retenir et éduquer sa jeunesse, et de s'épanouir — ou à tout le moins de ne pas se flétrir.

De telles aspirations légitimes ne se marchandent pas. Les majorités ne doivent pas se perdre dans leurs préoccupations pour leurs propres objectifs légitimes à un point tel qu'elles ne tiennent pas compte de la situation plus fragile de leur minorité linguistique. On peut être généreux sans diminuer sa propre force.

Si nous devons rester ensemble, c'est ensemble que nous devrons évoluer. Nous devrons donc laisser à nos minorités un potentiel de croissance. Les taux de natalité demeurant très bas, nous devons permettre du recrutement, et nous devons être justes en ce qui concerne l'accès à l'école et à la gestion scolaire. Si nous devons pour évoluer ensemble, nous ne devons pas nous limiter à la protection des droits existants; nous ne devons pas verrouiller la porte de l'avenir de nos minorités.

J'ai l'impression, malgré le négativisme et le mépris auxquels j'ai fait allusion ci-haut, que les êtres humains qui sont les citoyens et citoyennes de ce pays sont en forte majorité généreux d'esprit, surtout lorsqu'ils comprennent les enjeux et leurs impacts humains. Ils voudraient sûrement que leurs gouvernements manifestent cette générosité en leur nom.

Je suis préoccupé par le fait que les communautés linguistiques minoritaires, à l'endroit desquelles j'ai une responsabilité particulière, sont en désaccord avec la formulation de textes constitutionnels qui les concernent. J'incite les intéressés à les écouter avec soin et considération, avec une attitude constructive et un esprit de générosité.

J'emprunte à un organisme hautement respecté, avec lequel j'ai travaillé durant de nombreuses années dans un contexte oecuménique, une devise qui pourrait nous inspirer tous: La personne humaine avant toute chose.

Veto et démocratie

■ Le droit de veto réclamé par le Québec pour retourner à la table des négociations constitutionnelles est antidémocratique. Le fait de généraliser ce droit de veto à toutes les provinces en instaurant ou maintenant la règle de l'unanimité ne fait qu'empirer la situation.

C'est là consacrer la primauté de la minorité sur la majorité. C'est ce qu'ont accompli M. Trudeau, dans toute sa sagesse, et la constitution canadienne adoptée en 1982. Qui plus est, nous en sommes réduits à adopter cette règle imbécile pour briser cette aberration.

Nous devons nous demander, toutefois, pourquoi le Québec insiste-t-il tellement pour obtenir ce droit de veto. L'Histoire nous enseigne que le Canada anglophone n'a jamais su traiter équitablement sa minorité francophone. Les deux derniers exemples au cours de cent vingt-cinq ans de Confédération sont l'adoption de la constitution canadienne sans l'accord et la participation du Québec et le rejet de l'accord du lac Meech.

Le Québec n'aurait pas besoin d'un droit de veto si le Canada anglophone s'engageait à respecter sa minorité francophone dans tous les aspects de la vie nationale.

De même qu'il serait impensable d'adopter un amendement constitutionnel sans l'accord de l'Ontario, de même l'accord du Québec devrait-il être requis pour éviter de nouvelles crises constitutionnelles comme celle que nous traversons présentement par suite des manoeuvres politiques de 1982.

Tout amendement constitutionnel devrait recevoir l'accord d'au moins sept provinces, incluant le Québec et l'Ontario, dont la population combinée représente, à elles seules, plus de soixante pour cent de la population canadienne.

Gérard GAREAU
Montréal

Les droits des francophones hors Québec

■ Nous nous sommes inspirés du texte définitif du RAPPORT D'ÉTAPE qui résume les résultats des réunions multilatérales sur la constitution pour déterminer ce que devrait être la situation constitutionnelle des francophones hors Québec. Nous appliquons aux francophones hors Québec les clauses relatives aux peuples autochtones.

La Charte canadienne des droits et libertés ne doit pas porter atteinte aux droits ancestraux et historiques des francophones hors Québec et, en particulier, aux libertés portant sur l'utilisation ou la protection de leur langue, de leur culture ou de leurs traditions.

Il conviendrait que la représentation des francophones hors Québec au Sénat soit garantie dans la constitution. Ils pourraient détenir un pouvoir possible de double majorité sur toute loi les affectant.

Il conviendrait de consulter les francophones hors Québec lors de l'établissement des listes de candidats en vue de pourvoir aux vacances à la Cour suprême.

Les représentants des francophones hors Québec seront autorisés à présenter des observations à la Cour suprême lorsqu'elle entend des litiges portant sur des questions pouvant les affecter.

Il conviendrait que les dirigeants des francophones hors Québec participent à toute conférence constitutionnelle.

Les droits des francophones hors Québec seront interprétés de manière juste, large et libérale en tenant compte de la perception qu'ont les francophones hors Québec de leurs droits.

Il conviendrait de promouvoir l'égalité des chances et l'égalité des moyens des francophones hors Québec en leur fournissant les ressources financières nécessaires.

Jean-Marcel DESLAURIERS
Ottawa

Le Monde

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 11 AOÛT 1992

Des centaines de morts et de blessés à Kaboul en guerre

d'après AP et AFP

KABOUL

Kaboul a connu hier les pires combats depuis la chute du régime communiste en avril : les troupes rebelles du mouvement fondamentaliste Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar ont pilonné la capitale, tuant ou blessant un millier de personnes selon le ministère de la Défense, avant que les forces gouvernementales ne réussissent à les chasser de leurs positions avec artillerie et aviation.

Les combats ont détruit une section entière de la capitale, où des témoins ont aperçu des dizaines de corps ensevelis sous les décombres. Des milliers d'habitants avaient fui la capitale dès le début des affrontements.

Les combattants du Hezb-e-Islami ont bombardé Kaboul 12 heures durant au cours de cette tentative lancée avant l'aube pour prendre la banlieue sud, selon le ministère.

« Nous avons pris la plupart des positions d'Hekmatyar, d'où il tirait sur la capitale et provoquait un tel bain de sang », a déclaré un responsable du ministère. « A partir de maintenant, nous pouvons assurer aux gens qu'ils ne subiront plus de telles attaques. »

Un commandant du Hez-e-Islami avait affirmé auparavant qu'il s'agissait d'une offensive destinée à contrer les attaques des forces gouvernementales — un point sur lequel le ministère de la Défense se refusait à tout commentaire.

Un spécialiste occidental des questions militaires a raconté qu'il avait entendu au moins 600 roquettes s'abattre sur la capitale en l'espace d'une heure, touchant également le quartier diplomatique. En fin de journée, les affrontements ont diminué d'intensité et, en soirée, on n'entendait plus que des tirs sporadiques.

Selon un témoin, des médecins ont par ailleurs abandonné des centaines de malades dans un hôpital public situé dans le quartier le plus affecté.

La Croix-Rouge a annoncé qu'elle avait dû suspendre les interventions chirurgicales dans l'hôpital qu'elle gère, à la suite des obus qui l'ont touché samedi. Durant le week-end, au moins 700 personnes y ont été soignées.

Ces combats, qui ont commencé la semaine dernière, opposent d'une part les forces gouvernementales à celles du Hezb et d'autre part celles du Hezb-i-Wahdat (chiites appuyés par l'Iran) à celles du Ittihad-i-islami (groupe sunnite soutenu par l'Arabie Saoudite). Ces deux dernières factions semblaient respecter une trêve hier mais les autorités n'avaient pas grand espoir qu'elle soit de longue durée.

Au moins 4000 personnes ont été tuées ou blessées dans les affrontements entre factions rivales depuis la chute du régime communiste, tandis qu'une demi-douzaine de cessez-le-feu conclus depuis mai ont échoué.

Les négociations de paix sur le Proche-Orient reprendront le 24 août à Washington

d'après AFP et AP

KENNEBUNKPORT

Le président George Bush a annoncé hier que les négociations bilatérales de paix entre Israel et ses voisins arabes reprendront le 24 août à Washington, toutes les parties concernées ayant confirmé leur participation.

M. Bush déclare dans ce texte, publié après ses entretiens avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin dans sa résidence de Kennebunkport, que « les États-Unis et le co-parrain (des négociations), la Russie, saluent cette opportunité donnée aux participants de s'engager dans une négociation substantielle et de faire de réels progrès ». Il ajoute que les États-Unis continueront à jouer leur rôle de « force conductrice, de catalyseur et de médiateur honnête » dans ces pourparlers.

Auparavant, MM. Bush et Rabin avaient passé une « très bonne journée de discussion », selon un haut responsable de l'administration américaine. Le contact entre les deux hommes est « chaud et cordial », a-t-il ajouté.

Les deux hommes ont eu dans un premier temps un entretien privé en tête à tête, suivi d'une réunion à laquelle participaient notamment le secrétaire d'État James Baker et le conseiller du président pour les Affaires de sécurité nationale, Brent Scowcroft.

La conversation a notamment porté sur les garanties qu'Israel demande à l'administration américaine pour pouvoir emprunter quelque 10 milliards de dollars sur cinq ans auprès de banques américaines de façon à financer l'arrivée des nouveaux immigrants en Israel. Les États-Unis ont jusqu'alors refusé de l'accorder, estimant que les implantations dans les territoires occupés constituent un obstacle à la paix.

Mais tout indique que le président américain accordera ces garanties aujourd'hui lors d'une conférence de presse. Le haut responsable parlant sous couvert de l'anonymat a souligné que « les conversations sur ce sujet ont été bonnes, constructives et productives » et que « beaucoup de progrès ont été faits ».



MM. Bush et Rabin ont poursuivi leurs discussions en privé en se promenant près des rochers, le long de la mer.

MM. Bush et Rabin ont eu ensuite un déjeuner de travail en compagnie des délégations des deux pays, avant d'avoir de nouveau une discussion privée sur la terrasse de la résidence, face à la mer, et de se promener sur les rochers. MM. Bush et Rabin devaient faire une partie de tennis, mais « ils ont décidé de passer leur temps libre sur la terrasse », a ajouté ce responsable.

A Jérusalem, le gouvernement israélien a vivement condamné les récentes initiatives des colons juifs à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupée, estimant que ces « provocations » visent à « ruiner la visite » d'Yitzhak Rabin aux États-Unis.

Une dizaine de familles juives se sont installées dimanche dans cinq maisons arabes du quartier musulman de la Vieille ville de Jérusalem, et des dizaines de colons ont d'autre part procédé à des travaux de construction illégaux près de Hébron, en Cisjordanie.

L'ancien ministre de l'Habitat Ariel Sharon a indiqué de son côté que son parti, le Likoud (droite nationaliste), « utilisera tous les moyens légaux pour poursuivre la colonisation » dans les territoires occupés. « Le gouvernement actuel rejette toutes les valeurs juives et sionistes », a-t-il ajouté.

Enfin, le Fatah, principale composante de l'OLP, a réaffirmé lundi son attachement au « principe de l'échange de la terre contre la paix » et averti les États-Unis que le fait de revenir sur leur refus d'accorder des garanties bancaires à Israel, mettrait en danger le processus de paix au Proche-Orient.

Les dirigeants palestiniens ont cependant salué le projet israélien d'autoriser des contacts avec l'OLP et ont appelé le gouvernement Rabin à négocier directement avec la centrale palestinienne, ce qu'il n'est apparemment pas prêt à faire.

Londres interdit la milice armée des protestants d'Ulster

Agence France-Presse

LONDRES

Le gouvernement britannique a annoncé hier l'interdiction de l'Association de défense de l'Ulster (UDA), la plus importante milice protestante de la province, pour tenter d'éradiquer la menace grandissante du terrorisme anti-catholique.

La minorité catholique et le gouvernement de Dublin réclamaient depuis des années l'interdiction de l'UDA. Cette organisation, qui a immédiatement fait savoir qu'elle continuerait à se battre, est tenue pour responsable d'un tiers des 2000 assassinats sectaires en Ulster depuis sa création en 1971.

L'UDA, seule organisation paramilitaire légale de la province, était « engagée activement et essentiellement dans des activités criminelles terroristes », a expliqué le ministre de l'Irlande du Nord Sir Patrick Mayhew.

Les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), nom sous lequel l'UDA revendiquait ses actions terroristes, ont assassiné 13 catholiques depuis janvier. L'UDA est aussi impliquée dans des activités de racket et des trafics en tout genre pour assurer son financement.

A son apogée, au début des années 70, l'UDA a compté plus de 20000 activistes, qui paradaient souvent — vestes de combat, chapeaux de brousse et lunettes noires — dans les ghettos protestants de Belfast. Aujourd'hui, ils seraient entre 1000 et 5000. Mais l'UDA s'est réorganisée pour devenir plus redoutable encore, après l'emprisonnement de ses chefs et une purge interne à la fin des années 80.

Son interdiction prenait effet à partir d'hier minuit. Au delà de ce terme, tout militant de l'UDA est passible d'une peine de prison de 10 ans.

Si la décision a été applaudie à Dublin et par les dirigeants nationalistes catholiques d'Ulster, elle a été accueillie froidement par les leaders unionistes protestants.

Ils affirment « ne pas comprendre » pourquoi leurs ennemis du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ne sont pas frappés de la même mesure. Le Sinn Fein est un parti politique légal qui, jusqu'aux dernières élections, avait un député (non siégeant) à la Chambre des communes.

Le révérend Ian Paisley, chef de file du fondamentalisme protestant, a dénoncé « le double jeu » du gouvernement britannique destiné à « amadouer » les catholiques modérés.

Dans un communiqué à Belfast, l'UDA a fustigé l'interdiction, qui « n'est pas une surprise » selon elle, et a accusé les autorités britanniques d'avoir cédé à la pression de Dublin. « Nous continuerons à défendre notre communauté. »

L'UDA a toujours justifié ses attentats par la « loi du talion », se présentant comme le rempart de la communauté ouvrière protestante contre « l'agression » de l'IRA et de Dublin. « Si l'IRA cessait sa campagne de génocide contre les protestants, nous n'aurions pas besoin d'être là », déclarait récemment un chef de l'UDA.

Le gouvernement britannique a pris le risque d'une réaction violente des activistes loyalistes dans les rues de Belfast, estiment les observateurs. Selon ces derniers, la mise hors la loi de l'UDA n'empêchera pas les meurtres de catholiques. A court terme, elle pourrait même donner des munitions aux extrémistes protestants pour intensifier la guérilla contre l'ennemi « papiste ».

▶ REPÈRES

Brésil : menacé de destitution pour corruption, Fernando Collor s'accroche au pouvoir

JEAN-FRANÇOIS LE MOUNIER
de l'Agence France-Presse

RIO DE JANEIRO

■ Bien qu'il soit désormais prouvé qu'il a laissé son entourage s'enrichir de dizaines de millions de dollars, le président brésilien Fernando Collor de Mello a décidé, malgré le scandale, de se maintenir au pouvoir, ce qui aggrave chaque jour la crise politique et économique.



Depuis plus de deux mois, le président doit faire face à une avalanche de révélations sur la corruption directe de ses proches, dont les comptes bancaires ont enregistré en trois ans des mouvements illégaux pour un total de 270 millions de dollars, selon les derniers chiffres publiés par la presse hier.

Un confident du président, Paulo Cesar Farias, ancien trésorier de sa campagne électorale, utilisait ses relations privilégiées pour obtenir des pots-de-vin des entreprises brésiliennes. Une Commission d'enquête parlementaire (CPI) a prouvé que l'argent était ensuite redistribué aux amis politiques du président et servait surtout à payer les dépenses personnelles du chef de l'État et de sa famille.

Le coup au prestige du président est d'autant plus rude qu'il avait été élu en 1989 sur la promesse de contenir les dépenses publiques et de lutter contre la corruption...

La constitution brésilienne prévoit une immunité juridique totale du président qui ne peut être poursuivi devant les tribunaux durant son mandat. La CPI a néanmoins la possibilité de recommander au Congrès une procédure de destitution du Président, pour crime portant atteinte à la dignité de ses fonctions. Elle rendra son rapport en principe le 26 août prochain et le pays vit désormais dans l'attente anxieuse d'une éventuelle procédure de destitution du chef de l'État.

La crise est morale car la jeune démocratie brésilienne (le départ des militaires ne date que de 1985) risque de sortir déconsidérée aux yeux des électeurs si les politiciens corrompus ne sont pas punis de façon exemplaire.

Selon un sondage du journal *Globo* hier, près de 70 p. cent des Brésiliens ne croient pas que les responsables de la corruption seront punis. 40 p. cent estiment que l'impunité est la cause directe de la corruption.

La crise est économique, car l'incertitude actuelle a tari les investissements nationaux et étrangers qui devaient faire sortir le pays de la plus grave récession qu'il ait connue depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Les accords passés il y a quelques mois avec le Fonds monétaire international (FMI) et les banques créditrices pour le rééchelonnement de l'énorme dette extérieure brésilienne (112 milliards de dollars) sont menacés, tant par la poursuite de l'inflation (20 p. cent par mois) que par les incertitudes engendrées par la crise chez les investisseurs étrangers.

La crise surtout est un test pour les institutions démocratiques. Même si un retour des militaires aux affaires est actuellement impensable, un blocage des institutions n'est pas à écarter, selon de nombreux observateurs.

Fernando Collor, a jusqu'à présent résisté aux appels à la démission de l'opposition, des intellectuels et même d'une majorité de la hiérarchie catholique. Il a même, depuis quinze jours, pactisé avec une partie de son ancienne opposition pour survivre à un vote éventuel de destitution, en offrant à ce nouvel allié, le Parti Frente Liberal (PFL, centre droit) plusieurs portefeuilles ministériels et une influence prépondérante au gouvernement.

Selon le politologue brésilien, Bolivar Lamounier, la crise brésilienne aura cependant peut-être du bon si elle fait avancer la lutte contre la corruption.

Pour lui, « c'est la première fois en Amérique latine que sans la présence menaçante des bottes militaires, un pays comme le Brésil, non seulement enquête et fouille sans ménagement les arcanes du pouvoir mais se montre décidé à mener à son terme ce processus douloureux jusqu'à ses conséquences extrêmes et peut espérer trouver dans la substitution du système présidentialiste par un système parlementaire une issue qui garantisse une démocratie plus solide ».

L'Arménie demande l'assistance militaire des pays de la CEI

d'après AFP et Reuter

EREVAN

L'Arménie a demandé l'assistance militaire de ses partenaires de la CEI à la suite de l'offensive lancée par l'Azerbaïdjan contre le nord-est de son territoire, a annoncé hier à Erevan le porte-parole de la présidence arménienne.

Des avions azerbaïdjanais ont violé l'espace aérien arménien et des troupes azerbaïdjanaises ont pénétré en territoire arménien samedi dernier, bombardant à l'artillerie le district de Goris et s'emparant du village de Artsvashen (Baschkend pour les Azerbaïdjanais) dans le nord-est de l'Arménie, a confirmé le porte-parole Ruben Chougarian.

La demande d'assistance militaire aux pays de la CEI et notamment à la Russie est fondée, a noté le porte-parole, sur le traité de sécurité collective signé le 15 mai dernier à Tachkent, lors du cinquième sommet de la Communauté des États indépendants, entre six des membres de la CEI (Russie, Arménie, Tadjikistan, Turkménistan, Kazakhstan et Ouzbékistan).

« Si nous ne recevons pas de réponse positive de la CEI, nous devrons reconsidérer notre position à l'égard du traité », a mis en garde M. Chougarian.

Le ministère arménien de la Défense cherche à la fois à moderniser sa défense anti-aérienne et à obtenir des moyens offensifs modernes, a précisé M. Chougarian lors d'une conférence de presse. Dans le cadre de cette réorganisation, le général Norat Ter-Grigorian, vétéran de la guerre d'Afghanistan, a été nommé hier commandant des forces armées arméniennes et vice-ministre de la Défense par décret présidentiel.

La télévision russe avait rapporte dimanche que le président arménien Levon Ter-Petrossian avait adressé un télégramme aux signataires du traité de Tachkent pour les inviter à remplir « leurs obligations envers l'Arménie ». Le traité de sécurité collective de Tachkent lie ses signataires en cas d'agression contre l'un d'entre eux.



PHOTO AP

Des volontaires arméniens se préparent au combat à Artsvashen. Plusieurs d'entre eux sont morts dans la bataille qui a suivi.

Pour Levon Ter-Petrossian, l'attaque contre Artsvashen et les bombardements contre le territoire arménien marquent « le début d'une guerre non déclarée ».

Le conflit entre l'Arménie, chrétienne, et l'Azerbaïdjan, musulman, a éclaté dans l'enclave du Haut-Karabakh, région à majorité arménienne sous administration azérie depuis 1923. En quatre ans, les combats ont fait plus de 2000 morts et se sont étendus à de nombreuses régions frontalières.

Plusieurs missions de bons offices de la CEI ont déjà échoué. L'Arménie et la Russie ont envisagé le déploiement d'une force de maintien de la paix constituée de soldats de la CEI. Mais l'Azerbaïdjan s'est opposé à ce déploiement, qu'il considère comme une ingerence dans ses affaires intérieures.

Le ministère des Affaires étrangères arménien a accusé ce week-end l'Azerbaïdjan d'aggraver le conflit et de dissimuler ses agressions militaires derrière des propositions de paix « de propagande ».

De leur côté, les autorités azéries ont imputé les derniers affrontements à l'Arménie. Les troupes azéries ont été refoulées du Haut-Karabakh en mai dernier, mais elles ont depuis repris pied dans l'enclave.

Selon l'agence azérie Turan, l'armée nationale a resserré son emprise sur la ville de Mardakert, dans l'est du Karabakh, tuant 50 combattants arméniens et détruisant un char et cinq véhicules blindés ennemis. Elle ajoute que l'armée a coupé des couloirs de communication arméniens près de la ville de Latchine.

Les ventes d'autos continuent de diminuer

■ Les ventes au détail des véhicules neufs ont diminué de 0,9 p. cent en juin par rapport au mois précédent pour se situer à 97000 unités.

Statistique Canada attribue le résultat à une diminution de 1,5 p. cent dans les ventes de voitures particulières puisque les ventes de camions ont augmenté de 0,4 p. cent.

L'agence fédérale note que depuis un an la tendance du secteur est à la baisse, ce que révèle d'ailleurs rapidement les données désaisonnalisées.

Comparativement à juin 1991, les ventes de véhicules neufs de juin dernier représentent une baisse de 11,6 p. cent. La diminution dans les ventes de voitures particulières atteint 15 p. cent alors que la chute dans les ventes de camions est de 4,6 p. cent depuis un an.

Dans le cas des voitures, la diminution de juin 1992 est surtout attribuable à une baisse des ventes de 20,6 p. cent pour les véhicules fabriqués en Amérique du Nord alors que pour les autos fabriquées au Japon la baisse n'est que de 1,9 p. cent.

La part des fabricants nord-américains dans le marché automobile canadien est passé de 70 p. cent en juin 1991 à 65 p. cent en juin 1992 tandis que celle des manufacturiers japonais grimpe de 24 à 28 p. cent durant la même période.

Prix des logements

Par ailleurs, Statistique Canada a annoncé également que l'indice des prix des logements neufs pour le Canada a augmenté de 0,2 p. cent en juin par rapport au mois précédent.

Les plus fortes augmentations ont eu lieu dans la région Ottawa-Hull (0,9 p. cent), Sudbury-Thunder Bay (0,9 p. cent) et Vancouver (0,7 p. cent).

Par rapport à l'an dernier, l'indice des prix de vente des entrepreneurs en construction résidentielle a augmenté de 0,1 p. cent dans l'ensemble canadien. Les changements de prix varient grandement d'une région à l'autre.

Alors qu'à Toronto et à Hamilton, les prix ont baissé de 4 p. cent en un an, à Vancouver on enregistre une hausse de 9 p. cent. À Montréal, le marché est stable en terme de prix puisqu'entre juin 1991 et juin 1992 il n'y a eu qu'une légère hausse de prix de 0,1 p. cent.

United conteste le projet de BA d'investir dans USAir

Agence France-Presse

CHICAGO

■ United Airlines a exprimé hier une forte opposition au projet d'investissement de la compagnie britannique British Airways de 750 millions de dollars dans la compagnie USAir, sauf si la Grande-Bretagne ouvrait son marché des vols intérieurs aux compagnies étrangères.

«Ce que British Airways cherche est une menace directe pour l'avenir de notre firme. Nos possibilités de concurrence sur le marché mondial sont en jeu», a déclaré Stephen Wolf, président du holding United, qui contrôle la compagnie United Airlines.

M. Wolf a ajouté que, selon lui, si les autorités américaines approuvent cet investissement sans obtenir de contreparties, «ce sera l'erreur la plus monumentale jamais commise par l'administration américaine dans le secteur des transports.»

British Airways avait annoncé en juillet son souhait d'investir 750 millions de dollars dans USAir, ce qui formerait la plus importante compagnie aérienne mondiale en termes de passagers et de recettes.

Les taux d'intérêt

BANQUES	Dépôt a court terme		Certificats garantis				Hypothèques résidentielles			Prêts personnels
	DEPOT min($)	30-59j.	DEPOT min($)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans	% min.
CIBC	5000	4.500	1000	4.750	6.000	6.875	6.750	8.250	— .875	—
COMM. ITALIENNE	5000	4.500	5000	4.900	6.150	7.175	6.750	8.250	8.875	—
LAURENTIENNE	3000	2.250	1000	4.750	6.000	7.000	6.750	8.250	8.875	—
MONTREAL	5000	2.750	1000	4.500	5.750	6.875	6.500	8.000	8.750	—
NATIONALE	5000	2.250	1000	4.875	6.125	7.125	6.500	8.000	8.750	—
ROYALE	5000	2.250	500	4.500	5.750	6.750	6.500	8.000	8.750	—
SCOTIA	5000	2.500	1000	4.750	6.000	6.875	6.750	8.250	8.875	—
TORONTO DOMINION	5000	2.000	1000	4.500	5.750	6.750	6.500	8.000	8.750	—
FED. CAISSE POP (Qué) *	10000	4.250	1000	4.750	6.000	7.000	6.750	8.250	8.875	—
FED CAISSE POP. (Mtl) *	5000	—	1000	4.500	6.250	7.250	6.500	8.000	8.750	—
FIDUCIES										
BONAVENTURE TRUST	5000	4.500	1000	5.000	6.450	7.200	6.750	8.250	8.875	—
CANADA TRUST	5000	4.500	1000	4.750	6.000	7.000	6.500	8.000	8.750	—
CANADIENNE ITALIENNE	5000	4.500	1000	4.750	6.000	7.000	6.750	—	—	—
CAPITAL TRUST	10000	5.150	5000	5.300	6.500	7.000	7.250	9.000	9.500	—
CENTRAL GUARANTY	5000	4.750	5000	5.000	6.250	7.250	6.750	8.250	8.875	—
FIDUCIE CONFEDERATION	5000	4.600	1000	4.900	6.250	7.000	6.750	8.250	8.750	—
FIDUCIE SUN LIFE	10000	4.750	1000	5.125	6.250	7.250	6.500	7.950	8.875	—
FIDUCIE DESJARDINS	5000	4.750	1000	5.000	6.250	7.250	6.500	8.000	8.750	—
FIDUCIE FIRST CITY	5000	—	500	5.000	6.250	7.125	—	—	—	—
GROUPE LA MUTUELLE	5000	4.450	5000	5.050	6.150	7.150	6.750	8.250	8.875	—
GUARDIAN	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TRUST GENERAL	5000	4.500	1000	5.000	6.250	7.250	6.750	8.250	8.875	—
GUARDCOR	0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TRUST LA LAURENTIENNE	5000	4.500	1000	5.000	6.250	7.250	6.750	8.250	8.875	—
LA METROPOLITAINE	5000	4.000	1000	4.750	6.000	7.000	—	—	—	—
MONTREAL TRUST	5000	4.750	500	5.000	6.250	7.250	6.500	8.000	8.750	—
MORGAN	5000	—	500	—	—	—	—	—	—	—
TRUST NATIONAL	5000	4.500	500	4.750	6.250	7.000	6.500	8.000	8.500	—
SOC. NAT. DE FIDUCIE	2000	4.500	500	5.000	6.250	7.250	6.750	8.250	8.875	—
LA FINANCIERE PRETS-EPARGNE	0	—	500	—	—	—	—	—	—	—
TRUST PRENOR	5000	4.750	1000	4.750	6.000	7.250	6.500	8.000	8.500	—
TRUST PRET ET REVENU	5000	—	1000	—	—	—	—	—	—	—
TRUST ROYAL	5000	4.750	1000	5.000	6.250	7.250	6.500	8.000	8.625	—
GROUPE INVESTORS	5000	—	1000	—	—	—	6.750	8.250	8.875	—
WELLINGTON	5000	—	1000	—	—	—	7.000	8.500	9.250	—
TRUST HOUSEHOLD	5000	5.250	500	5.250	6.250	7.000	7.500	8.750	8.875	—
BANQUE DE HONKONG	5000	4.500	1000	4.750	6.000	6.875	6.750	8.250	8.875	—

MONTREAL (PC) - Voici les taux d'intérêt en vigueur le 10 aout 1992 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par la Presse Canadienne.
* Les taux peuvent varier d'une caisse populaire à l'autre.

AFFAIRES JURIDIQUES

AUTO DIVORCE
(en collaboration avec une firme de notaires)
Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE.
FAITES-LE VOUS-MÊME À BON PRIX ET SANS DÉLAI
Tél.: 671-0804
1 800 667-0505
1779407 - 519

Écono-flashes

HAUSSE du bénéfice de MONT SAINT-SAUVEUR

■ Pour son exercice financier clos le 30 avril, Mont Saint-Sauveur a enregistré une progression de 33 p. cent de son bénéfice net qui passe à 851000 $ ou 10 cents par action sur un chiffre d'affaires en progression de 3,6 p. cent à 25 millions. La société se montre confiante pour le nouvel exercice qui a commencé en juin par l'acquisition de Ski Morin Heights.

Baisse du bénéfice de CAMBIOR

■ Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin, le bénéfice net de Cambior s'établit à 5,17 millions ou 16 cents par action contre 6,4 millions ou 21 cents par action l'an dernier. Le chiffre d'affaires est pourtant fortement en hausse étant passé de 43,5 à 52,15 millions. La production aurifère a atteint un nouveau sommet de 98013 onces comparativement à 81414 onces pour le trimestre correspondant de 1991. Pour le premier semestre, le bénéfice net s'établit à 9,07 millions ou 29 cents par action contre 10,72 millions ou 34 cents par action l'an dernier.

NOVA-COGESCO conseille de rejeter l'OPA

■ Le conseil d'administration de Nova-Cogesco recommande à ses actionnaires de ne pas accepter l'offre faite le 28 juillet par NCG Acquisition qui offre 31 cents au comptant pour 51 p. cent des 4,97 millions d'actions ordinaires de la société. Le conseil juge le prix équitable mais déplore que l'offre ne porte que sur 51 p. cent des actions. Le conseil recherche donc pareille offre à défaut de quoi il dit préférer procéder à la liquidation de la société et la distribution du produit de cette liquidation aux actionnaires. Il s'appuie pour ce faire sur la recommandation de la firme de valeurs mobilières SMC un courtier indépendant engagé à titre d'expert-conseil.

Contrat pour DHB Resources

■ DHB Resources d'Anjou a obtenu un contrat de 684000 $ pour réparer et réviser pour le compte de la Défense nationale l'équipement de robineterie marine de rechange.

Chute des exportations québécoises aux É.-U.

■ La valeur des exportations québécoises aux États-Unis, qui était de 19,85 milliards en 1990, a chuté de 4,3 p. cent en 1991, s'établissant à 19,00 milliards, révèle le Bureau de la statistique du Québec (BSQ), qui fait ressortir également que les Pays-Bas, qui reçoivent pour 803,4 millions, occupent le deuxième rang parmi les pays destinataires. Avec respectivement des achats de 730, 702 et 593 millions, le Royaume-Uni, la République fédérale allemande et la France occupent les 3e 4e et 5e rangs parmi les gros clients du Québec. Selon le document du BSQ, le Japon suit avec 425 millions, ensuite l'Italie, avec 291 millions, Hong Kong avec 285 millions, la Corée du Sud avec 280 millions et la Suisse, qui ferme la marche avec 226 millions.

JEAN COUTU et VOYAGES LES VACANCIERS

■ Selon la présidente de Voyages Les Vacanciers, Mimi Deschênes, aucune entente n'est intervenue entre sa maison et Le Groupe Jean Coutu pour l'implantation dans le réseau Jean Coutu d'agences de voyages. Le Groupe Jean Coutu n'a en outre aucune participation directe ou indirecte dans l'administration, le financement ou l'implantation des agences Les Vacanciers dans le réseau Jean Coutu.

Nouvelles pertes pour CINEPLEX-ODEON

■ Pour le semestre complété le 30 juin, Cineplex-Odeon enregistre une perte nette de 21,46 millions comparativement à 38,83 millions pour la période correspondante l'an dernier. Pour le deuxième trimestre la perte atteint 7,59 millions contre 28,9 millions à pareille date l'an dernier (toutes les données sont exprimées en dollars américains). La société a aussi vendu 13 complexes comptant en tout 43 écrans dans certains marchés périphériques du Nord-Ouest des États-Unis afin d'améliorer ses résultats.

INTERTAPE POLYMER améliore ses résultats

■ Groupe Intertape Polymer a légèrement amélioré son chiffre d'affaires au deuxième trimestre qui s'établit à 29,9 millions, ce qui lui a permis de dégager un bénéfice de 2,1 millions contre 1,5 million pour la même période au cours de l'exercice précédent.

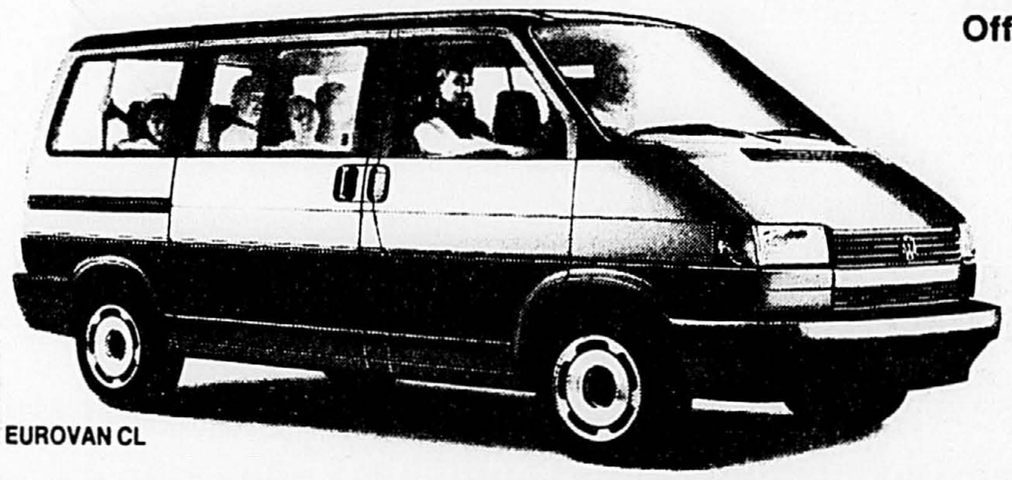
Aviation : escalade dans la guerre de prix

■ La compagnie aérienne américaine Northwest Airlines a franchi une étape supplémentaire dans la guerre des tarifs que se livrent les grands transporteurs américains sur leurs lignes européennes, en proposant des vols quasiment à moitié prix. Quelques jours plus tôt, Delta Airlines avait ouvert la voie en proposant, du 1er octobre au 31 mars, des vols à destination de l'Europe 30 p. cent moins chers que ses concurrents. Ces derniers n'ont pas tardé à réagir et ont appliqué presque immédiatement des réductions similaires. Dimanche, Northwest est allée encore un peu plus loin en offrant des réductions allant jusqu'à 45 p. cent sur certaines de ses destinations européennes. Exemples des nouveaux tarifs pratiqués par Northwest: 598 $ Seattle-Paris ou 428 $ l'aller-retour Boston-Amsterdam.

Hausse du bénéfice de PROCTOR & GAMBLE

■ Procter and Gamble (alimentation et pharmacie) a réalisé une hausse de 12 p. cent de son bénéfice net durant son quatrième trimestre fiscal achevé au 30 juin à 339 millions (soit 46 cents par action) contre 304 millions (41 cents) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a totalisé 7,17 milliards contre 6,7 milliards un an plus tôt. Pour l'ensemble de l'exercice fiscal, le groupe américain a dégagé un bénéfice net de 1,87 milliard (2,62 $ par action) contre 1,77 milliard (2,46 $) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires annuel s'est établi à 29,36 milliards contre 27,03 milliards. Toutes les données sont exprimées en devises américaines

VOUS RECHERCHEZ DE L'ESPACE
EUROVAN VOUS L'OFFRE!



EUROVAN CL

Offre de location à partir de:
299$* PAR MOIS

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS LE 40e ANNIVERSAIRE DE VOLKSWAGEN CANADA

*Prix basé sur un bail de 48 mois (contrat fermé) pour une Eurovan CL avec acompte de 1650$. Frais de transport et préparation inclus. Le premier versement et une caution équivalente sont dus à la livraison. Taxes et options en sus. Sujet à approbation de Crédit VW Canada Inc. Offre valide jusqu'au 31 août 1992. Limite de kilométrage fixée à 100000 km. Frais de 10¢ par kilomètre additionnel.

VCI CRÉDIT VW CANADA INC. FINANCEMENT DE QUALITÉ POUR UN PRODUIT DE QUALITÉ
VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN PARTICIPANT

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société emettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE

*Modifications aux renseignements déjà publiés
A = annuelle; S = spéciale; G = générales; X = supplémentaire; E = extraordinaire

Raison sociale	Date inscr	Date d'ass	Type d'ass
Aiwex Explorations Corp	25 aout	30 sept	AG
Armora Enterprises Inc	24 aout	28 sept	AS
Arrowhead Resources Ltd	31 aout	9 oct	AG
Aurex Resources Corp	11 aout	15 sept	AG
Benvest Capital Inc	24 aout	28 sept	S
Canadian Black River Pete Corp	24 aout	28 sept	AS
Canshore Exploration Limited	26 aout	30 sept	AS
Chalice Mining Inc	18 aout	25 sept	AG
Cochrane Resources Inc	14 aout	24 sept	AS
Cons. Parkbane Resources Inc	21 aout	28 sept	E
Cream Silver Mines Ltd	11 aout	15 sept	AG
Crowwell Resources Limited	14 aout	18 sept	A
First Entertainment Corp	11 aout	17 sept	A
Golden Band Resources Inc	24 aout	29 sept	AG
Goldpac Investments Ltd	21 aout	2 oct	A
Int'l Consort Industries	26 aout	30 sept	AG
Int'l Eros Holdings Ltd	* 14 juil	24 aout	AG
Int'l Light Aircraft Corp	24 aout	29 sept	E
Jaugol Exploration Limited	25 aout	30 sept	AG
Le Groupe Petrolier Olco Inc	24 aout	30 sept	A
Mode Products Inc	24 aout	1er oct	A
Moentan Province Mining Inc	25 aout	29 sept	AG
New Goldcore Ventures Ltd	5 aout	10 sept	AG
Orlando Resources Ltd	29 aout	2 oct	A
Ormico Exploration Ltee	17 aout	22 sept	AG
Peoples Jewellers Limited	* 17 aout	25 sept	AG
Reach Ventures Inc	1 sept	9 oct	A
Ressources Lucem Inc	25 aout	25 sept	A
Rexana Resources Limited	24 aout	30 sept	A
Severide Resources Inc	25 aout	30 sept	AG
Spokane Resources Ltd	12 aout	17 sept	AG
Target Energy Canada Inc	* 26 aout	5 oct	AS
Tombstone Explorations Co Ltd	24 aout	30 sept	AG
Trivel Corporation	26 aout	30 sept	S
Tru Gold Corp	11 aout	25 sept	AG
Tymar Resources Inc	31 aout	6 oct	GE
Tyrante Mines Limited	27 juil	31 aout	GS
United Gem	31 aout	14 oct	AG
Wabigoon Resources Limited	27 aout	2 oct	S
Yukon Revenue Mines Ltd	28 aout	9 oct	AG



D'AUTRES PEUVENT VOUS OFFRIR LE LUXE, MAIS PEUVENT-ILS VOUS OFFRIR LE CONTRÔLE?

Audi Il y a beaucoup d'automobiles de luxe, mais il n'y en a qu'une à vous offrir le luxe du contrôle. La toute nouvelle *Audi quattro* à entraînement aux quatre roues en permanence. Parmi ses nouvelles caractéristiques:

- Nouveau moteur V6
- Boîte automatique avec l'entraînement *quattro* aux 4 roues
- Nouveaux raffinements de luxe et de design

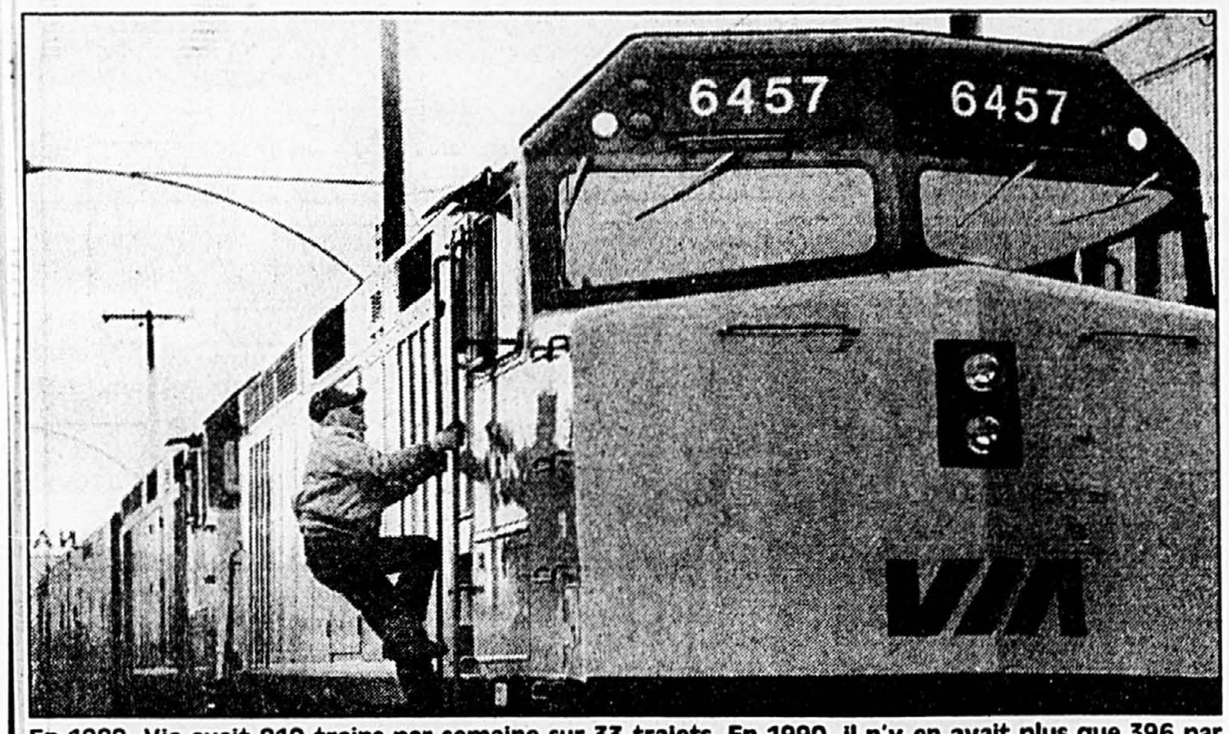
LOCATION-BAIL À PARTIR DE 599$* PAR MOIS

LE CONTRÔLE

VCI CRÉDIT VW CANADA INC.

Blainville — Automobiles E.-Lauzon Inc. 1384, boul. Labelle Tél.: (514) 430-1460
Brossard — Park Avenue Automobiles 8805, boul. Taschereau O. Tél.: (514) 656-4811
Granby — Automobiles Gran Mont Inc. 1133, Principale Tél.: (514) 372-4763
Montréal — Automobiles Popular Inc. 5441, rue St-Hubert Tél.: (514) 274-5471
Repentigny — Automobiles A.-Rivest Inc. 839, rue Notre-Dame Tél.: (514) 585-1700
St-Bruno — Automobiles Niquet Inc. 1905, Sir Wilfrid-Laurier, rte 116 Tél.: (514) 653-1553
Ville Mt-Royal — Auto Strasse inc. 8525, boul. Décarie Tél.: (514) 737-7686

*Prix basé sur un bail de 48 mois (contrat fermé) pour une Audi 100 avec un acompte de 2 850$. Frais de transport et préparation inclus. Le premier versement et une caution équivalente sont dus à la livraison. Taxes et options en sus. Sujet à approbation de Crédit VW Canada Inc. Offre valide jusqu'au 31 août 1992. Limite de kilométrage fixée à 100000 km. Frais de 10¢ par kilomètre additionnel.



En 1989, Via avait 810 trains par semaine sur 33 trajets. En 1990, il n'y en avait plus que 396 par semaine sur 19 parcours.
PHOTO CP

Via se remet des compressions de 1990

Presse Canadienne

■ Le président de Via Rail Ron Lawless a assuré hier que cette société d'État est finalement en train de se rétablir de la triple réduction de 50 p. cent qu'elle a subie dans le personnel, le service et les subventions, en 1990.

«Nous avons enduré l'enfer, a-t-il reconnu dans une interview. Ce fut l'une des plus dramatiques expériences de l'histoire de la compagnie.»

En 1989, Via avait 810 trains par semaine sur 33 trajets. Après 1990, il n'y en avait plus que 396 par semaine sur 19 parcours.

De 769 millions qu'elles furent en 1989, les subventions fédérales sont passées à 393 millions en 1991 et à 379 millions cette année.

En janvier dernier, cependant, Via Rail a commencé à ajouter 22 trains dans le corridor achalandé Québec-Windsor.

Le nombre de passagers sur le train transcontinental Toronto-Vancouver a augmenté de presque 10 p. cent l'an dernier.

Au cours du premier semestre de 1992, les revenus de la compagnies ont atteint 67,3 millions, soit une augmentation de 5,2 p. cent sur les revenus de 63,9 millions du premier semestre de 1991.

Concurrence

Le fait que Via Rail soit encore subventionnée et accorde des rabais sur ses billets ne plaît pas cependant à tout le monde. Le président de Voyageur Colonial, Don Haire, trouve par exemple qu'il s'agit d'une concurrence déloyale à l'endroit de sa compagnie d'autobus, une compagnie privée.

Le taux de base en autobus de Montréal à Toronto, pour un étudiant, est de 49,95$, signale-t-il. Il est de 72$ en train. Mais après les rabais, le prix en train n'est plus que de 36$, comparé à 35$ en autobus.

Au cours des deux dernières années, le trafic des passagers a diminué de 35 p. cent à Voyageur.

«Jusqu'à quel point est-il juste pour Via Rail, avec l'argent des contribuables, d'offrir ses services à meilleur marché que les nôtres?» a demandé M. Haire.

La récession aura eu raison de l'auberge Alpine Inn

LAURIER CLOUTIER

■ L'Alpine Inn, une auberge presque centenaire de Sainte-Adèle et une table renommée des Laurentides, devra cesser ses activités et fermer, en octobre prochain, si elle ne trouve toujours pas un acheteur. Les propriétaires ont transmis aux employés les avis de fermeture.

L'établissement au buffet «campagnard», fort apprécié des touristes et des amateurs de théâtre d'été, de golf et de ski, était officieusement en vente depuis plusieurs mois mais la concurrence et la récession en auront eu raison.

Le président du conseil, Dennis Kral, et son fils Martin, président, aussi de Atlific Inn, gestionnaire de 29 Holiday Inn et autres hôtels canadiens, ne pourront commenter avant demain la fermeture de l'Alpine Inn.

Le directeur général de l'Alpine Inn, John Lano, n'a pas encore perdu tout espoir mais craint que la possibilité de fermeture incite des clients à annuler leurs réservations. «On a donné les avis de fermeture mais, entre-temps, on essaie encore. On va tout tenter. On a des pourparlers avec des acheteurs. Sinon, on peut éponger des pertes pendant un certain temps mais vient un jour on il en coûte moins cher de fermer.

Baisse des affaires

«Le temps maussade et la récession surtout ont provoqué une baisse considérable du volume d'affaires, en provenance d'Europe et des Etats-Unis», déclare M. Lano, appelé à la rescousse il y a un an. La concurrence croissante et encore plus diversifiée ont fait le reste.»

Adepte de la «gestion collégiale», M. Lano a demandé des «concessions syndicales» aux 70 employés, qui ont refusé. Mais ils pourraient devenir copropriétaires.

«L'Alpine Inn est à vendre depuis un bon moment, c'est un secret de polichinelle. Mais on trouve peu d'acheteurs d'hôtel sur le marché, dans les Laurentides comme à Montréal. On voudrait d'abord conclure une transaction avec les employés et les gens de la région, pour que tous s'impliquent.»

Malgré la conjoncture difficile, les autres aubergistes des Laurentides réussissent, tant bien que mal, à tirer leur épingle du jeu.

Comme en 91

André Goyer, directeur de l'Association touristique des Laurentides, vient de compléter son sondage-maison pour le ministère et déclare que juillet dernier a égalé celui de 91.

«Se démarquent toutefois les glissades d'eau, qui affichent une baisse marquée, à cause du mauvais temps.»

Marc Cloutier et deux associés tentent de relancer la Villa Bellevue, de St-Jovite, depuis l'an dernier. L'ex-maire de Sainte-Agathe reconnait que les affaires sont «très tranquilles» dans les Laurentides cet été mais il ajoute que celles de Villa Bellevue, avec 120 chambres pour la famille, sont meilleures que l'an dernier. «Les réservations sont plus tardives mais le taux d'occupation est plus élevé. On a investi 175000 $ dans les rénovations et on mise sur la qualité.

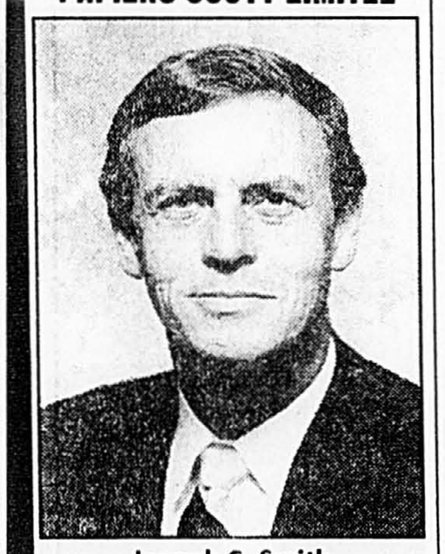
«On peut espérer la relance économique mais c'est à nous de nous lever et d'aller chercher de la nouvelle clientèle, en Ontario et à Montréal, pour remplacer l'américaine, chassée par les taxes.»

Serge Dubois, directeur général de Villa Bellevue, avoue qu'il ne bat pas encore de records mais se tire assez bien d'affaires. «De 55 à 65 p. cent des clients nous reviennent. Les aubergistes qui ont une tradition et la fidélité de la clientèle vont réussir. On devrait égaler l'été 91». M. Dubois préside l'Office de tourisme du mont Tremblant, en voie de formation, pour relancer les investissements du propriétaire, Intrawest, bloqués cet été, et impliquer toute la région. «Les réseaux d'hôteliers accentuent leur concurrence, les indépendants doivent se regrouper. Sinon, beaucoup d'aubergistes vont piquer du nez.»

Butch Staples, directeur du Gray Rocks, prévoit une baisse de 10 p. cent de sa clientèle cet été, comme plusieurs autres. Mais l'hiver, le centre de villegiature tire 90 p. cent de ses affaires de son forfait de six nuits, avec 65 p. cent d'Américains et 35 p. cent d'Anglo-Canadiens.

François Léger, courtier immobilier de la région, conclut que la demande d'occupation d'hiver augmente un peu mais que les prix des chalets demeurent abordables.

PAPIERS SCOTT LIMITÉE



Joseph C. Smith

Papiers Scott Limitée a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Joseph C. Smith au poste de vice-président de division, produits domestiques.

M. Smith a entrepris sa carrière chez Papiers Scott en 1968 au sein du service de l'assurance de la qualité de la Division de fabrication de l'Ouest. Il a été muté à la Division des produits domestiques en 1969 où il a occupé divers postes de responsabilités accrues tant en Colombie-Britannique qu'en Ontario avant d'être nommé, en septembre 1984, directeur de la Division des produits domestiques de l'Ontario, puis en juin 1989, directeur régional chargé de la vente des produits domestiques pour tout l'est du Canada. Il a complété le cours de formation en management de l'Université Western Ontario en 1987.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Smith est responsable de la vente des produits domestiques sous emballage à l'échelle du pays.

Croque-midi

Une terrasse-promenade

FRANÇOISE KAYLER

■ Du côté du Café Fleuri, la terrasse du Méridien est l'une des plus belles que l'on puisse trouver en ville. Les allées y serpentent sous les arbres; l'eau coule et les fontaines jaillissent; de petits ponts en petites tonnelles on s'y promène à flanc d'édifice, entre ciel et terre. Mais on ne s'y arrête pas. Et, dit-on, c'est la faute du vent. Il semble qu'il soit impossible d'installer là une terrasse où s'asseoir à l'abri des courants d'air.

Alors, on a ouvert une sorte de grand balcon, qui prolonge le restaurant et, quand le soleil brille trop, on ouvre les parasols. Une deuxième terrasse, installée du côté de l'Été des Indiens, fermée pour l'instant, peut prendre la relève dans un cadre plus refermé. D'un côté ou de l'autre les terrasses sont meublées de la même façon. Tables et chaises sont faites pour prendre un verre plus que pour se mettre à table.

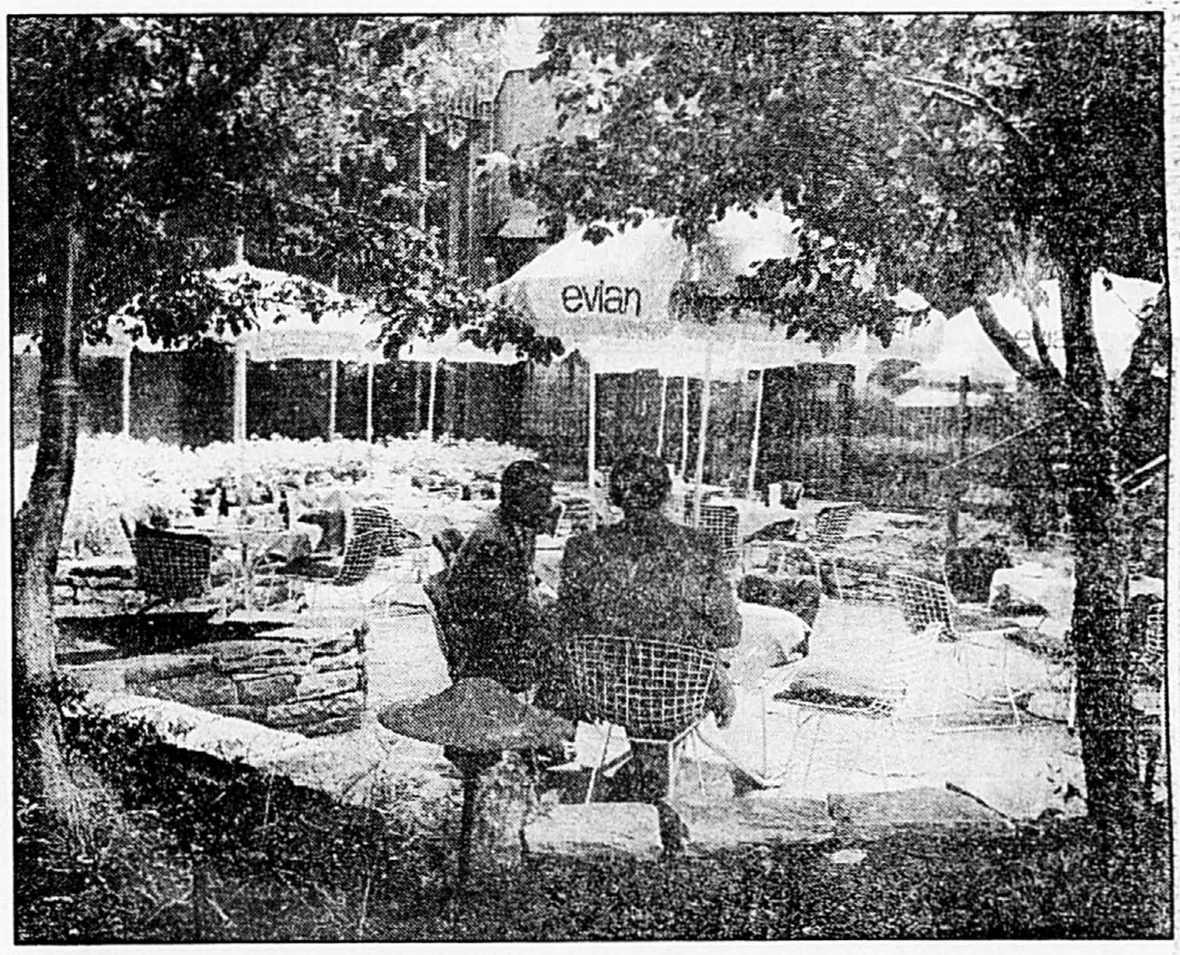
À midi, le menu du Café Fleuri s'étend à la terrasse. Et le service suit le même chemin, identique à l'intérieur et à l'extérieur. Ce restaurant a conservé la tradition des buffets chauds et froids. Ils sont donc disponibles à 14,75 $ ou à 18,75 $, selon l'option choisie. Un plat du jour, un saumon ce midi là, complète la proposition (12 $). Une variété de salades (de 7 $ à 9 $), inscrites à la carte, peuvent fort bien convenir au service sur la terrasse.

La soupe du jour était aux champignons, crème légère adaptée à la saison. Servi avec un riz bien fait (qui partageait l'espace, au buffet chaud, avec des pommes de terre et de petites carottes) le saumon était frais et beau, servi avec une sauce aux champignons et aux petites crevettes.

Du côté du froid, le buffet faisait une large part, ce midi là, aux fruits de mer, saumon froid, saumon fumé, pétoncles, crevettes, pinces de crabes. La variété de salades était intéressante, allant des simples crudités aux salades de riz et de pâtes. Ce buffet permet de dresser une assiette où chacun peut doser ce qu'il vaut manger: toutes les sauces sont servies à part.

Le choix de desserts est indépendant du menu (6,50 $). La tarte aux bleuets était fraiche et simple, reposant sur une pâte d'une qualité remarquable.

CAFE FLEURY
Hôtel Le Meridien
285-1450



C'est payant de savoir ce qu'on veut.

Les gens avertis qui savent exactement comment investir leur argent peuvent réaliser des économies substantielles. C'est précisément pour cette raison qu'ils font appel à Actions en direct.

Lorsque vous avez décidé quels titres vous voulez acheter ou vendre, appelez Actions en direct. Nous exécuterons vos commandes rapidement, efficacement, tout en vous faisant économiser de l'argent.

Renseignez-vous dans n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant.
Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967

ACTIONS EN DIRECT
COURTIERS À ESCOMPTE

COURTAGE
BANQUE ROYALE INC.

MD Marque de commerce de Courtage Banque Royale Inc. Disponible au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, et dans les provinces de l'Atlantique seulement. Courtage Banque Royale Inc. est une personne morale distincte de la Banque Royale du Canada à laquelle elle appartient en propriété exclusive. Courtage Banque Royale Inc. n'offre pas de conseils en placement ni ne sollicite d'ordres de vente ou d'achat pour quelque titre que ce soit. Courtage Banque Royale Inc. n'offre que le service d'achat et de vente de titres. Cette annonce ne doit pas être considérée comme une sollicitation aux fins de placement.
(Un service complet de courtage est offert par l'entremise de RBC Dominion valeurs mobilières Inc.)

La Bourse

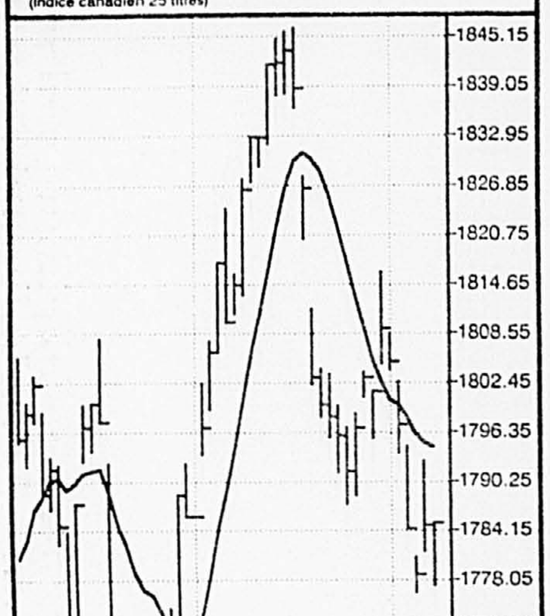
La Presse

MONTRÉAL

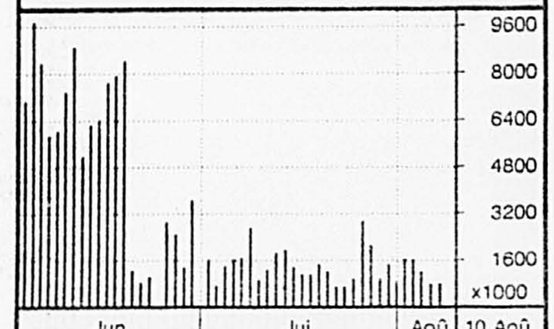
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1785.05
Fermeture: 1785.05
Bas: 1777.37

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4841000



INDICES DE MONTRÉAL

	Ferm.	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1785.05	+0.27
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	2161.11	+3.59
HYDROCARBURES (XCO)	1247.68	+1.45
MINES/MÉTAUX (XCM)	1877.50	+0.00
PROD. FORESTIERS (XCF)	2273.24	+10.86
BIEN D'ÉQUIP. (XCI)	1470.72	+4.14
SERV. PUBLICS (XCU)	1774.47	+3.70

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention «$» apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C.B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes = En unités sauf si la mention «h» (centaines) apparaît, pour les Bourses canadiennes. À la Bourse de New York et à l'AMEX, tous les montants sont exprimés en centaines sauf si la mention «z» (unités) apparaît.
Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.
Ch = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujetti à une réglementation spéciale.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
Wt ou w = Bon de souscription (*Warrant*).
u = Unités de capital-actions.
pr = Action privilégiée

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.
f = Entreprise commerciale ou industrielle.
y = Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.
t = Dividende en action.
c = Dividende special faisant suite à une liquidation.
a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i = Paiement suspendu du dividende.
s = Après fractionnement d'actions.
x = Ex-dividende.
d = Nouveau bas de l'année.
u = Nouveau haut de l'année.
pf = Action privilégié
Wt = Bon de souscription.
v = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
A / B					
ADS	500	65	65	65	
iAur Res	520	310	310	310	
Apri Prce	500	$16	16	16	
Agnico E	45570	$5⅞	5½	5⅝	— ⅛
Air Canda	25850	475	460	470	— 10
Alta energ	2440	$14¼	14½	14½	
Alt E 7.75	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Alcan Alu	6420	$23	22⅞	23	
Am Barric	3265	$35⅛	34⅞	35	— ¼
fAtco I	75500	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Auberges	550	135	135	135	
Audrey	10300	70	70	70	— 5
Avcorp	500	21	21	21	— 1
BC Tel	5155	$21½	20⅞	21½	+ ½
BC GAS	454350	$15⅜	15	15⅛	— ¼
BCE Inc	29022	$46⅝	46⅜	46⅜	+ ⅛
BCE Mbl	850	$27⅛	27¼	27⅛	
Bgr.pm.A	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
BRL Ent	1013	270	270	270	+ 15
Ba Laur	250	$17¾	17¾	17¾	+ ½
Ba Lau sr6	1300	$26½	26¼	26¼	
Baue Nat	49445	$9¼	9⅛	9¼	
Ba na sr10	2700	$25½	25⅜	25½	
Ba na sr11	5400	$24¼	24	24¼	+ ¼
Ba Nat sr9	6290	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Ba Royale	100985	$25⅛	24¾	25⅛	
BaRy 145	5000	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Ba Ry srF	3350	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
Ba Ry srG	5500	$27¾	27⅜	27⅝	
Ba Ry srH	11050	$28½	28⅛	28⅜	— ⅛
Bq. T-D	42330	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
B.Imp.sr11	1200	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
B.Imp.sr8	3300	$27⅛	27¼	27⅛	
B.Imp.sr9	6550	$28¾	28⅝	28¾	
B.Imp.sr6	8100	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Bq.C.Imp	51643	$28⅝	28⅛	28⅜	+ ¼
Baue Mtl	36246	$46¼	46	46	— ¼
BMO Sr4	1800	$28½	28⅜	28⅜	— ⅛
BMO Sr1	4000	$28⅜	28⅛	28⅜	— ⅛
Bq N.Ecos	23935	$22¾	22½	22¾	+ ⅛
B. NE sr1	6200	$20⅞	20⅞	20⅞	
B. NE sr3	5700	$21	20⅞	21	
B. NE Sr5	3500	$28½	28⅜	28½	
Bell.p.7.5	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
iBelmoral	10000	11	11	11	— 2
Biochem	60404	$14¼	13⅞	14⅜	— ⅛
iBiomira	5915	$11⅛	10.4	10¼	— 1
Bionaire	4000	330	325	325	— 20
Bocenor	5500	60	60	60	
Bomb A	3700	$15	15	15	
tBomb B	18467	$15⅛	14⅞	15	
Bomb.Sr1	550	$24¾	24¾	24¾	
BowVl2.05	1150	$24¾	24¾	24¾	+ ½
Brascan A	48620	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Bruncor	2585	$19½	19¼	19¼	— ¼
C / D					
CAE Ind	6040	$6¼	6⅛	6⅛	
fCCL In.B	1400	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
fCGI Gr.A	641	390	380	380	+ 5
iCMP Res	1377	100	100	100	
CT Fin.	300	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
Cabano	4800	165	159	165	+ 14
Cambior	7550	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cambridg	500	$16	16	16	
Cameco	11900	$15¾	15⅜	15½	— ¼
Cameco.w	1200	400	400	400	+ 10
Camp Res	9702	52	51	51	— 1
CP Ltd	51566	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
fC Tire A	41026	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
fC Utilit.A	11700	$21¼	21¼	21¼	— ¼
C Utilit B	500	$21¼	21¼	21¼	— ¼
fCmnac.A	12650	280	260	260	— 21
Cangene	500	425	425	425	— 25
Canstar	z75	$13¾	13¾	13¾	
Carena	600	$5	5	5	+
Cascades	10875	$8	7⅞	8	+ ⅛
Casc.sr.1	13150	$21	20¾	20⅞	
Cascad.wt	5550	275	270	270	
Cascad.wt.a	19100	210	190	200	— 5
C.G Trstco	2000	36	36	36	+ 1½
fCimStL.a	619	$9	9	9	+ ½
Cinram	2000	$17	16¾	16¾	
CocaCBev	1500	490	485	485	— 15
fCogeco	2166	$5½	5½	5½	
Cominco	300	$23	23	23	
fCPCI A	1000	255	255	255	
CPCI B	1000	250	250	250	— 5
CFQ pr A	500	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅜
Cott	4100	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Crwn.wt.b	900	410	410	410	+ 20
fDMR grA	3787	$5¾	5¾	5¾	
DMR.wt	307850	100	100	100	— 5
Denis 9.50	500	230	225	230	— 20
Dofasco	600	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Dofasc2.60	300	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Domco.ltr	15100	$13½	13¼	13½	+ ½
Domtex	3242	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛
Domtar	505	$6⅞	6⅞	6⅞	
Dorel B	2700	$9	8⅞	9	+ ⅛
DundeB.a	319	305	305	305	+ 5
E / F					
Echo Bay	9500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Encor Inc	40250	20	19½	19½	— ½
EnerplusG	2310	255	255	255	— 10
EPI Ltd	1300	295	290	295	+ 5
Fcnbrd G	500	165	165	165	— 5
Fi.Desj.s1	4800	$17	17	17	+ ½
Flet Can.a	395	$15½	15½	15½	
Flet.Inv2b	1000	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Flet.Inv1b	450	$25¼	25¼	25¼	
fFdCr.Que	300	$6¼	6¼	6¼	+ ⅜
Forex Pr	2763	115	115	115	— 15
Fortis Inc	7370	$22⅝	22⅜	22⅜	— ¼
fFourSeas	43000	$19	19	19	
G / H					
fGldcrp	500	310	310	310	+ 5
Goodfellw	1000	430	430	430	
Govette	2500	120	120	120	— 5
Grilli	2700	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Gr.L.1.875	500	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
fGr.laur.b	6605	$6	5⅝	5⅞	— ⅜
GuillvA	400	425	425	425	— 15
Gulf Res	1300	$5⅛	5	5⅛	
Hartco	159	$7	7	7	— ½
Hawker	270	$24¼	24¼	24¼	
Hees.Int	9150	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Hemlo	56750	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Honco	6300	25	25	25	— 5
fHorsham	2900	$9¾	9¾	9¾	
H Bay Co	500	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
I / J					
IPL Inc	400	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Ideal Mtl	300	125	125	125	— 5
Imasco.ltd	10070	$36⅛	35⅞	36	
iImmedia	10000	230	225	225	— 5
Imper.Oil	2519	$44½	44⅜	44½	+ ¼
fImpr.Qbr	900	$17¾	17¾	17¾	
Inco Ltd	33900	$34	33⅞	34	
IBM	250	$104½	103½	103½	
Int.innopa	180	$11	11	11	— ¼
Interprov.	3850	$25⅛	25½	25⅜	+ ⅛
fJean.Cl.A	6443	$15⅜	15½	15½	— ¼
K / L					
Kaufel A	600	$8	8	8	
Kaufel B	220050	$8¾	8½	8¾	+ ¼
fLGS Inc.	1000	197	197	197	+ 2
Labatt	15100	$29⅛	29	29⅜	— ⅜
Lac Min	9865	$9	8⅞	9	
LfrgCan.p	1527	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
LafargeCo	1200	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Laidlaw A	20000	$10⅛	10	10	— ⅜
fLaidlw B	16080	$10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
Lap Ver	1500	290	285	285	
LasmoCan	750	$8½	8½	8½	
fLasonde.a	2100	$10⅛	10	10	— ⅛
Loblaw	3328	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
iLog.G.Inf	3600	23	22	23	— 1
Londn.Ins.	3500	$23¼	23	23¼	+ ¼
Londn.SrA	1300	$19⅝	19½	19⅝	+ ⅛
iLouvem	6300	330	325	325	— 5
M / N					
M Corp	500	400	390	390	
Maax	800	440	440	440	+ 5
McM Bkll	12331	$17	16¾	17	+ ¼
Macyro	1900	80	80	80	
Mapl leaf	25000	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Marcon C	500	$16	16	16	
Marit El	200	$16	16	16	— ¼
fMarit Tel	9046	$21⅛	20⅞	21	+ ⅛
Metall	150	$13¾	13¾	13¾	
Methanex	1000	$8¼	8⅛	8⅛	— ¼
fMetroR.A	36975	$7⅛	7	7	
Mdlnd.wal	500	$6½	6½	6½	
Minnova	z50	$16⅛	16⅛	16⅛	
Mitel Corp	6900	235	230	235	
fMolson A	3021	$30½	30¼	30⅜	
Moore	22375	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Noranda	58860	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
Noran.srB	700	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
Noran.7.75	2800	$23	23	23	
NorcenMv	1655	$21⅜	21¼	21¼	+ ⅛
fNorcenSv	1400	$19¼	19	19	— ¼
Nor.can.O	1084	$14⅛	14⅞	14⅞	
Nor Tel	50168	$42⅜	42	42½	+ ⅜
Nova Albt	21953	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
O / P					
Olco A	1250	110	106	110	+ 4
fOsha A	2500	$21⅜	21½	21½	— ½
Pancdn.Pt	500	$25½	25½	25½	+ ⅛
Peerless	1000	275	275	275	+ 20
Pegasus.w	1500	375	370	375	— 10
Petro Can	1966	$8¼	8⅛	8⅛	
Pia Dome	37643	$13	12⅞	13	+ ⅛
Plastibec	3000	185	185	185	+ 5
Poco Petr	2700	395	375	375	— 25
PCS Inc.	2480	$26⅛	26	26	
fPowr Cr	5425	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Power Fin	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Premier.a	200	100	100	100	
Pr.Choix.a	1000	$9½	9½	9½	+ ¼
Promatek	1800	100	97	97	— 3
Q / R					
Que Tel	1775	$17½	17	17½	+ ¼
QuebecoA	2750	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
fQuebecoB	5855	$15	14⅞	15	+ ¼
RPM Tec	3000	55	55	55	+ 5
RangerOil	140600	$8⅜	8⅛	8⅜	
Renaisnce	17170	$16	15¾	15¾	— ¼
fRepap	156700	355	315	350	+ 30
Rio.Algom	2000	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Rio Alg.ir	3300	$7¾	7¼	7¼	— ⅛
fRCantel.b	500	$23¾	23¾	23¾	
fRogerC.B	4200	$14	14	14	— ⅛
Royal Lpg	5900	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
fRyTrstco	1540	$5⅜	5¼	5¼	
RTrst G fl	1100	$10½	10⅜	10⅜	+ ½
S / T					
fSNC	20550	$9½	8½	9	— ¾
SR.Telcom	49500	$6⅜	6	6⅜	
fSt.Sauv.a	3000	115	110	110	— 5
San Fran	6000	$8½	8½	8½	— ¼
SanFraSr2	5750	$8¼	8½	8¾	+ ¼
Sani Mo.a	4000	275	270	275	
iSaturn.B	3500	222	220	220	— 10
Sceptre	1000	42	42	42	+ 1
Scept 7p	200	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Scot.paper	2100	$15⅜	15	15	— ¼
fScott Hos	600	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Seagram	5225	$35½	35¼	35½	+ ¼
Shell Can	1265	$41⅞	41⅝	41⅞	+ ⅜
Sico	1300	$10¾	10¾	10¾	
S—Beaud.	1000	410	410	410	
fSocanavA	3500	80	80	80	— 5
fSpar Aer	650	$15¾	15⅝	15⅝	
Stel 1.94	300	$7¾	7¾	7¾	
Steico.w	650	70	70	70	+ 5
SumnerSo	z300	85	85	85	
Synergs.A	500	300	300	300	— 10
Techmire	z100	71	71	71	
fTeck B	2705	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Teck wt.b	500	135	135	135	— 5
fTel Mt B	50000	$12¾	12¾	12¾	
fTelebc.s.3	1200	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Telglobe8	340	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ¼
Teleglobe	2580	$13⅛	13	13	— ⅛
Telus	45020	$14	13⅞	14	+ ⅛
Tembec.A	1200	$10⅜	10⅜	10⅜	
ThomCor	23901	$14¼	14⅛	14¼	
TIE.teleco	500	100	100	100	
fTorstr B	1200	$21⅜	21½	21⅜	
TotalLO G	1600	$8	8	8	+ ⅛
Total Pete	10000	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
TrAlta	83285	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
TrCan Pl	13235	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
TrCan.wt	51900	74	64	74	+ 2
TrCanSrB	4200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Transat	148148	$5¼	470	5	+
Tridel Ent	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Trilogy.rs	1000	159	159	159	+ 4
Trilon Fin	5200	$6	5⅞	6	— ¼
Trimark	1460	$17¾	17½	17¾	
fTrizec A	8900	$5	495	5	+
Trizec.sr3	6150	$7⅞	7⅞	7⅞	
Trizec.sr6	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Trco Desj	3024	215	210	210	— 5
Trust Gen	3300	200	200	200	+ 10
TrGen.pA	1200	$11	11	11	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
U / Z					
Uni—Selct	2500	$10½	10½	10½	+ ¼
Unigest0.65	300	$7	7	7	
Un energy	500	$15⅛	15⅛	15⅛	— ¼
Un Domin	901	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
U dom.Sr2	1925	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Univa	400	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Univa SrA	9885	$23¾	23½	23¾	
IV Houlte	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
fVideotron	7435	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Westcoast	11000	$16½	16⅜	16½	+ ¼
West8 25	200	$26⅛	26⅛	26⅜	+ ⅛
fXerox B	100	$29½	29½	29½	
Total Sales :					3,636,650
US Funds					
Bq.Rv.srl	200	$28	28	28	
B.imp.sr10	2900	$27⅛	27	27⅛	
BMO sr2	2000	$26⅛	26⅛	26⅜	— ⅛
Total Sales :					5,100
Derivative Partially Paid Shares					
BP Can.ir	200	475	475	475	— 25
Bcshare.p	1300	$21⅞	21⅞	21⅞	
Consum.ir	1400	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Inprov.ir	14350	$14¾	14⅜	14¾	
Telus.ir	9950	$6⅛	6½	6½	
Total Sales :					27,200
Trust Units					
EnpFnd G	110	251	251	251	— 1
LKwood.u	1200	455	455	455	+ 10
Total Sales :					1,310
Special Warrants					
BtNikkei c	1500	$17	16⅞	16⅞	+ ⅜
Total Sales :					1,500
Partnership Units					
Saskoil eu	280	$101	101	101	
Total Sales :					280

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Junior					
Amer res	1000	8	8	8	+ 1
Armistc	40700	5½	5	5	— 2
Aurizon	4167	25	25	25	
Aurochs	6000	30	25	30	+ 1
Barexor	31000	9	9	9	
Brex	51500	10½	10	10	— 2
Bruneau	21000	3½	2	3½	+ ½
Coleraine	12000	28	28	28	—1½
Con Oas	1391	14	14	14	
C. Vald	z213	4	4	4	
Contin pr	5000	37	37	37	— 1
Denvvan	1742	8½	8½	8½	
Freewest	3500	220	215	215	— 1
GldnStr	2758	345	340	340	— 5
Granisk.a	3500	120	115	115	— 8
Imco	10000	4	4	4	+ 1
Intermon	9000	59	56	56	
Jilbey	51200	20	20	20	+ 1
KWG Res	87800	305	290	300	— 5
LyonLake	z970	4	4	4	
Mazarin	42851	20	19	19	— 1
Messeg	18549	3	3	3	— 1
Mimka.M	51550	8	7½	7½	—2½
Mirandor	80200	12	11½	11½	
Nva.Cgco	99000	25	25	25	+ 2
Ormico	45000	13	12	13	+ 1
Radisson	393422	7	6	6	— 2
Registry	23350	69	65	65	
SEG	z299	60	60	60	
Scarlett	z125	20	20	20	
St Genev	35500	58	55	56	+ 1
Temisca	3000	14	14	14	— 1
Vior	8800	30	29	29	— 1
York CIA	21000	15	14	15	+ 1
Total Sales :					1,167,087
Total Market :					4,839,127

LES GRAINS

WINNIPEG
(CONTRATS EN TONNES)

MARCHÉ À TERME

	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
LIN					
Oct	218.00	221.50	218.00	220.80	219.20
Dec.	224.30	226.50	224.30	225.70	224.00
Mars	231.30	233.80	231.30	232.80	231.10
Mai	– –	– –	– –	238.10	236.00
Juil	– –	– –	– –	243.00	241.00
VANCOUVER					
GRAINE CANOLA					
Sept.	267.50	272.40	267.50	272.20	268.40
Nov.	269.00	274.40	269.00	274.30	269.40
Janv.	273.20	277.60	273.00	277.50	272.90
Mars	274.60	278.30	274.60	278.00	273.10
Jun	280.00	282.00	279.50	282.00	278.80
SEIGLE					
Oct.	106.10	106.60	106.10	106.60	106.10
Dec.	109.50	109.80	109.50	109.80	10.600
Mars	– –	– –	– –	115.20	115.50
Mai	– –	– –	– –	119.00	120.00
ORGE (Thunder bay)					
Oct.	83.50	84.70	83.50	84.70	83.50
Dec.	85.60	87.20	85.60	87.20	86.60
Mars	90.50	91.20	90.50	91.20	89.30
Mai	– –	– –	– –	93.20	93.00
Juil	– –	– –	– –	96.00	96.00
BLÉ-FOURRAGER					
Oct.	91.30	93.50	91.30	93.50	91.10
Dec.	92.60	94.50	92.60	94.30	92.50
Mars	96.30	98.00	96.30	98.00	96.20
Mai	– –	– –	– –	99.50	99.00
Juil	– –	– –	– –	101.00	101.00
AVOINE					
Oct.	98.30	99.900	98.00	99.90	98.50
Dec.	99.00	101.50	99.00	101.30	99.30
Mars	– –	– –	– –	104.00	104.00
Mai	– –	– –	– –	108.00	108.00
Juil	– –	– –	– –	110.00	110.00
ORGE (Alberta)					
Nov.	92.00	93.00	92.00	93.00	91.50
Fev.	95.50	96.30	95.50	96.30	95.50
Mai	– –	– –	– –	100.40	99.50
Aout	– –	– –	– –	102.00	102.00

MARCHE AU COMPTANT:
AVOINE: 1 cw 96.20 2 cw 96.20 ; 3 cw : 95.20 ;grains melanges 85.20
ORGE(Thunder Bay) 1 cw 81.40 2 cw : 80.40 ; grains melanges 71.40
SEIGLE:1 cw 103.20 ; 2 cw 101.20 3 cw 73.20
LIN:1 cw 215.90 ; 2 cw 213.90 3 cw 208.90

GRAINE - CANOLA: Thunderbay canadienne no 1 262.20
Vancouver no1 canadienne 270.00
BLE FOURRAGER: 3 rouge printemps 93.50 fourragere canadien ne 90.00

CHICAGO

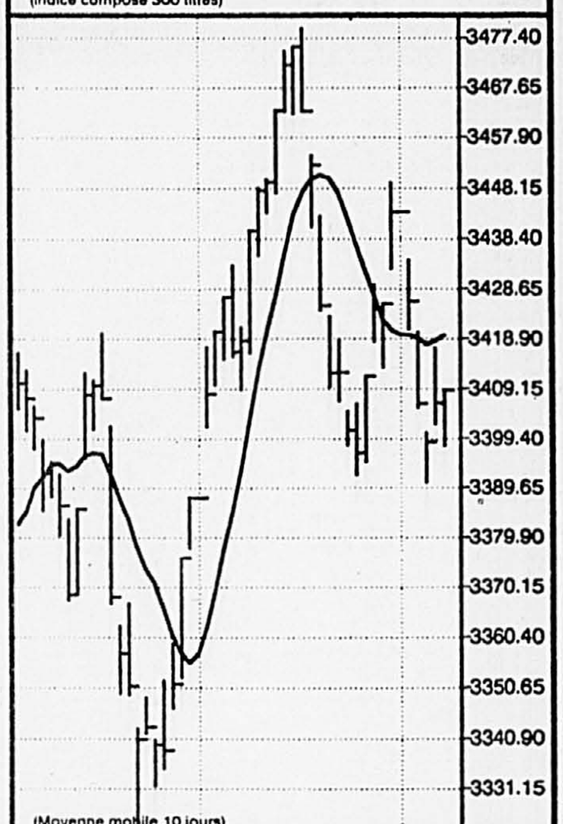
	Ouv.	Haut	Bas.	Ferm.	Hier
BLÉ					
Sept.	3.07	3.07	30.5	30.6	–.01
Dec.	3.16	3.18	3.14	3.17	–.00
Mars	3.23	3.24	3.21	3.23	– –
Mai	3.22	3.23	3.19	3.21	–.00
Jul	3.05	3.06	3.02	3.05	+.00
Sept	3.07	3.10	3.07	3.10	+.02
Dec.	– –	– –	– –	3.19	+.02
Ventes: 11 361					
MAÏS					
Sept.	2.11	2.14	2.11	2.13	+.01
Dec.	2.14	2.17	2.14	2.16	+.02
Mars	2.23	2.26	2.23	2.15	+.02
Mai	2.29	2.32	2.29	2.32	+.02
Jul	2.34	2.36	2.34	2.36	+.02
Sept.	2.35	2.37	2.35	2.37	+.01
Dec.	2.40	2.41	2.39	2.40	+.00
Ventes: 49 295					
AVOINE					
Sept.	1.13	1.18	1.13	1.17	+.04
Dec.	1.19	1.24	1.19	1.22	+.02
Mars	1.28	1.29	1.27	1.27	+.02
Mai	1.32	1.32	1.31	1.31	+.02
Jul	1.34	,136	1.34	1.35	+.02
Sept	– –	– –	– –	1.41	–.07
Ventes: 3 616					
FEVES-SOYA					
Aug.	5.41	5.44	5.39	5.43	+.02
Sept	5.36	5.41	5.36	5.40	+.04
Nov.	5.27	5.35	5.27	5.34	+.05
Jan.	5.35	5.42	5.35	5.41	+.07
Mars	5.43	5.49	5.43	5.48	+.07
Mai	5.49	5.55	5.48	5.55	+.09
Jul	5.54	5.60	5.54	5.60	+.09
Aout	5.59	5.60	5.58	5.60	+.09
Sept	– –	– –	– –	5.59	+.05
Nov	5.59	5.61	5.58	5.61	+.05
Ventes: 46 528					
Huile-SOYA					
Aout	18.05	18.00	18.00	18.08	+.01
Sept	18.09	18.20	18.06	18.12	+.03
Oct.	18.23	18.16	18.21	18.30	+.06
Dec.	18.54	18.66	18.51	18.58	+.02
Janv	18.72	18.81	18.69	18.75	+.04
Mars	19.02	19.14	18.99	19.02	– –
19.35	19.50	19.43	19.29	19.32	+.03
Juil	19.53	19.66	19.53	19.65	+.10

TORONTO

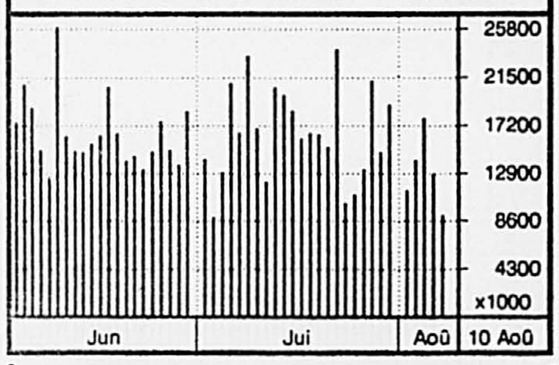
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3408.78
Fermeture: 3408.78
Bas: 3398.10

(Indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 16752000



INDICES DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	3408.78	+2.48
SERV. FINANCIERS	2743.95	+11.77
MINES ET MÉTAUX	3009.25	-12.35
PÉTROLE ET GAZ	3304.85	-2.79
INDUSTRIELLES	1864.85	+9.33
AURIFERES	5255.50	+7.00
PAPETIERES	3214.88	+11.61
CONSOMMATION	6034.23	+13.74
IMMOBILIER	4601.41	+0.60
TRANSPORT	4034.10	-78.87
PIPELINES	3508.00	+1.45
SERV. PUBLICS	3252.21	+8.22
COMMUNICATIONS	6983.32	-61.74
DÉTAIL	3744.24	-16.15
GESTION	3908.79	-1.65

INDICE TSE 35

HAUT	186.34
FERMETURE	186.27 (+0.17)
BAS	185.44
VOLUME	4460329

Source: Decision-Plus Inc.

A / B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AGFM B f	600	$8⅞	8⅞	8⅞	— 1/8
Aber Res o	487650	240	212	213	+13
Abti Prce	2500	$16	15¾	15¾	— 3/8
Accord Fin	500	191	191	191	
Adv Grvs o	18600	125	115	125	+ 5
Agnico E	3800	$5⅞	5¾	5⅝	— 1/8
Agnico w	z500	5	5	5	
Agra B f	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— 1/8
Air Canada	27800	475	460	470	— 15
Alt Energy	8575	$14¼	14½	14½	— 1/8
Al Enr 775	1600	$25⅞	25⅜	25⅞	+ 3/8
Alta Nal	1200	$13	13	13	+ 1/8
Alcan	195970	$23⅛	22¾	22¾	— 1/4
Alcan C p	6060	$22¾	22½	22½	— 1/4
Alcan D p see below					
Allied Lyns	300	$13⅜	13⅜	13⅜	— 3/8
Altai Res o	5000	21	21	21	— 4
Altex	785	145	145	145	+ 5
Allelix Bio	200	$6½	6½	6½	
Amco Corp	500	150	150	150	
A Barick	94480	$35¼	34⅞	35¼	+ 1/8
Am Leduc	3000	25	25	25	
Amoco Sed see below					
Anchor L	1900	145	145	145	+10
Anderson	500	$11¼	11¼	11¼	
Andrs WA f	300	$14⅛	14⅛	14⅛	+ 1/8
Anthes	8000	23	23	23	+ 2
Arbor A	1650	$12	11¾	11¾	— 1/4
Arbor B f	1100	$12	11¾	11¾	+ 1/4
Archer C o	35700	140	130	140	+10
Arimetco o	51600	405	390	390	—20
Alco I f	2300	$12⅛	12⅛	12⅛	+ 1/8
Alcor A f	8375	375	365	375	+10
Alcor B	725	385	385	385	
Atlanta G o	9600	91	86	91	— 1
Aur Res o	3450	310	305	310	+ 5
Aurizon o	24905	27	25	25	— 1
BCE Inc	157333	$46¾	46¼	46⅝	+ 1/4
BCE I O	800	$42⅜	42⅜	42⅜	
BCE w	23300	$5¾	5¾	5¾	
BCE Mobl	9400	$27¾	27½	27½	— 1/2
BCE Pf Ip	1000	$26⅛	26⅛	26⅛	
B C Bancor	1525	130	128	128	
BC Gas	89681	$15¼	15	15	— 1/2
BC Rail p	2950	$25½	25¼	25⅜	— 3/8
BC Sugar	A23200	$9¾	9¾	9¾	
BF Realty	98300	5½	5	5	+ 1/2
BGR A	3450	$7½	7⅜	7⅜	— 1/8
BMO II p	1300	$22¾	22¾	22¾	
Bmr Gold o	18000	93	88	90	+ 6
BNT Ltd	1450	$16¾	16½	16½	
BP Canada	4931	$12⅞	12⅝	12⅞	
BP Can r see below					
BRL ent	280	270	270	270	
BtBk nk iv see below					
Bancshr p	1200	$21¾	21¾	21¾	
Bancshr r see below					
Banister I	500	$8⅞	8⅞	8⅞	— 1/8
Bank Mtl	86507	$46¼	46	46	— 1/4
Bk Mtl 2 see below					
Bk Mtl 4p	4600	$28½	28¼	28¼	— 1/4
Bk Mtl B	2900	$28⅜	28½	28½	
Bank N S	97900	$22¾	22½	22¾	+ 1/8
Bk NS 1p	2600	$21	20⅞	21	+ 1/4
Bk NS 3o	15355	$21	20⅞	21	
Bk NS 4p	5822	$27⅜	27⅜	27⅜	+ 1/8
Bk nS 5p	7950	$28½	28⅛	28½	+ 1/8
Baringtn o	5000	91	90	90	— 5
Baton	25500	$6¾	6⅝	6⅝	— 1/8
Battle Crk o	1000	165	165	165	
Beau CA o	22000	74	73	73	— 2
Beaufield o	14000	3½	3	3½	+ 1/2
Bell 1.94 p	200	$27¾	27¾	27¾	+ 1/4
Bell 9 p	3100	$26⅜	26⅜	26⅜	— 3/8
Belmoral	500	11	11	11	
Bema Gl o	6800	120	117	117	— 3
Bioch Phar	1900	$14⅜	14	14	— 1
Biomira o	35875	$11¼	10⅛	10¼	— 1
Bionaire I	3500	325	305	310	—25
Blue rang	A57835	220	210	220	+ 1
Bombdr A	4680	$15⅛	14⅞	14⅞	— 1/8
Bombdr B	f62594	$15⅛	15	15	
Bovar Inc	23816	118	113	114	+ 3
Bow Valy	800	$10⅞	10¾	10⅞	
B V 2025	45000	$26¼	26¼	26¼	— 1/4
Bow Vly	20514260	$25	24⅝	25	
Bracknel	4700	490	485	490	+10
Bramalea	139475	132	121	122	— 3
Brandvr o	1000	50	50	50	
Brascan A	61013	$18	17¾	18	
Brascan F p	5600	$24⅜	24¼	24¼	
Brascan w	2000	125	125	125	+ 5
Brkwater o	56300	44	41	43	+ 1
Brenda M	175	$13	13	13	+ 1/4
Bright A	500	$12¼	12¼	12¼	
BC Tele	13978	$21½	21	21½	+ 3/8
BCPh 4¾ p	100	$57½	57½	57½	+ 1/2
BCPh 4½ p	100	$58	58	58	+2½
BCPh 4¾ p	280	60	60	60	
BCPh 5¾ p	100	$77	77	77	+ 2
BCPh 6 pr	100	$79	79	79	+2½
BCPh 6.80	280	$23⅝	23⅝	23⅝	
BCP 7.04 p	1200	$25	24¾	24¾	+ 1/4
Brookfld I p	1700	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bruncor	3608	$19⅜	19¼	19⅜	
Brunswk	1000	$9½	9½	9½	— 1/8

C / D

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
CAE	34918	$6¼	6⅛	6⅛	
CCL B f	145700	$10	9½	9½	— 1/2
CM NT Equ	3300	$13⅞	13⅞	13⅞	— 1/8
CMP 88 u	see below				
CT Financl	600	$18¾	18¼	18¾	
Cfs pr z	200	$26¾	26⅝	26⅝	— 1/8
Cablshr A f	4500	160	155	155	— 3
Cabre	1035	$11	10⅞	10⅞	— 1/8
Cambior	243600	$10	9⅞	10	+ 1/8
Cambridg	29500	$16¼	16	16¼	+ 1/4
Cbg 8 d	see below				
Cambr 7.5 d	see below				
Cambrdg w	1000	60	60	60	+ 2
Camdev	z73	320	320	320	
Cameco	19700	$15½	15⅜	15½	— 1/4
Cameco w	8200	405	390	390	—30
Camp Res	z150	51	51	51	
C Income u	see below				
CS Pete f	293	360	360	360	
Chandlr	31500	19	15	19	
Chpleau	34500	20	19	19	—2
Charlim ex	50000	10	10	10	
Chase res v	10500	200	198	200	—3
Chase wt y	11500	50	45	45	—2
Chevy dev	14000	79	75	79	
China cell	8000	300	295	295	
Citation	3500	90	90	90	
Clear cdn f	950	$20⅞	20	20⅞	+ ⅞
Cobequid	8400	170	155	160	
Cobra ent	30000	12	10	10	—4
Columb v	36433	32	31	32	+2
Commndr t	9000	66	63	66	
Cmnwl y	944123	55	44	45	—3
Cmwl w y	418500	9	5	6	—1
Com intel f	2400	470	470	470	
Concert	500	40	40	40	—5
Connectct t	23000	48	41	41	—11
Con bider	24500	25	24	25	
Cons calin	4000	13	13	13	
Cons cd vn	4500	18	18	18	
Cons cvll	20300	191	188	190	+2
Cns envr	7361	370	360	365	—10
Cns eurcn	6700	245	240	240	
Con glion	1000	30	30	30	
Cons kldr t	82500	45	40	45	+4
Cns marina	17832	17	15	15	
Con mck	6600	90	80	90	+5
Cons nwgt t	15000	40	37	40	
Cons nirv	20500	51	44	51	+8
Con nrd	7200	43	41	43	—4
Cons parkl	12000	62	60	60	
Cns pn chn	6000	56	55	55	
Cns r csl	2000	435	435	435	+35
Cons Rio	21000	4	4	4	
Cons ruskn	5000	158	158	158	—1
Cons shosh	16333	70	65	70	—5
Cns texas	27500	31	26	31	+7
Contl pcf	15900	75	75	75	—5
Cntl scn	4000	25	25	25	+1C
Coral y	48000	62	59	59	—3
Corncplx y	10000	84	84	84	
Cove res	69000	8	5	8	
Cream svr	6000	9	8	9	
Creator cap	26000	385	350	385	+15
Crew res	10000	21	20	20	
Cross pac	3200	150	150	150	
Crusader t	10700	9	9	9	
Cryocon	5000	25	25	25	
Cryllx	11100	158	153	158	+6
Current f	3557	405	400	400	—10
Cusac y	1000	45	45	45	
Cyclone c	4934	117	115	115	
Daleco res	7000	103	90	103	+13
Daren res	5000	55	55	55	
Darius f	500	13	13	13	
Dasserat	37000	90	80	88	—2
Dativst	1500	180	179	180	+5
Dcs intl	11000	20	18	20	+4
Decade int	18000	68	68	68	—2
Delgrtia	4000	50	50	50	—1
Dentonia	31500	47	40	45	
Derrick pet	30000	21	21	21	+1
Dia met	27710	$17	16¼	16¼	
Dimples	11900	175	170	170	—2
Discvry dist	833	60	60	60	+12
Doromin	1000	43	43	43	
Dragoon	9500	13	13	13	
Drc res y	1000	65	65	65	
Dryden y	1000	21	21	21	
Duke ents	80000	20	20	20	—2
Dundee	20000	6	6	6	
Durum eng	11500	185	170	185	+20
Dynamic y	1500	280	280	280	—10

E / F

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Eastfield	4000	65	64	65	+5
Estm p y	800	220	220	220	
Eastmin	5000	31	31	31	—5
Ebony gld	4000	5	5	5	
Ec auto	6200	60	60	60	+5
Ecstall	1000	27	27	27	
El condr y	4500	405	400	400	
Eldon res t	18000	80	80	80	
Emrld str	6000	16	16	16	
Encom	16000	15	14	15	+3
Encore vnt	5000	80	80	80	—9
Enershar	700	24	24	24	
Enerwste y	z125	0	0	0	
Epoch cap	530500	12	11	12	
Esc envt	4900	180	175	180	
Eskay gld t	2500	16	16	16	
Esstra ind t	6500	48	48	48	
ETS f	1000	330	330	330	
Eurka y	2500	19	16	16	
Eurim c	1000	20	20	20	
Europrm t	2500	0	0	0	
Even rs	7500	67	66	66	+1
Fairfld y	1637	140	140	140	
Falcon vnt	15500	32	32	32	
Fastlane	10200	109	102	109	—1
Fenway	13800	210	195	203	
Frst gen t f	500	55	55	55	+5
Fst secrty	4300	110	110	110	
Frstcl wt f	5000	2	2	2	
Frstclss f	5000	54	53	53	—4
Fleck res y	1000	13	13	13	
Fleetwood t	20000	6	6	6	
Fni fash	36000	10	8	10	+3
Footwll	30000	11	10	10	—2
Frbs md tc	9000	43	42	43	
Frefrnt	2500	21	21	21	

G / H

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Gagan gd	7000	70	65	65	
Galico	9500	90	80	85	—5
Getchell	500	37	37	37	
Glendal	40000	19	17	17	—1
Glenex f	4000	20	20	20	
Glbl elct	13000	50	50	50	
Glbl pac	5000	18	18	18	
Gold canyn	5000	118	118	118	—6
Gld giant	29500	160	150	160	+15
Gld ridge	16500	41	40	41	+3
Gldbll rs y	35500	84	76	76	—6
Gldn arch	25000	27	24	24	—4
Goldn bnd	z200	0	0	0	
Gldn news t	8300	20	20	20	
Gld rnbw	27000	104	100	100	
Gldn ring	29000	25	23	23	
Gld sitka	2000	5	5	5	
Gld trump	6500	23	22	22	
Gldrush m	44200	250	210	210	—20
Goldsmith	3500	13	13	13	—1
Goldstack	17000	120	115	119	—2
Gothic y	4450	22	22	22	
Granby rs	15000	3	3	3	
Grt icelndic	2500	86	85	85	—2
Grt nthw	5000	90	85	85	—8
Grt wstn	122000	20	20	20	
Greenwd	12000	44	42	42	—2
Greyhawk	40000	3	3	3	
Gutl in y	20500	25	24	25	
Gulfside	39200	150	140	140	—10
Gwr res	9000	35	32	35	+3
Habsbrg	z4	0	0	0	
Hddngtn	5000	39	39	39	
Halo gam	500	60	60	60	—5
Hanna pcf	25000	10	10	10	
Harvard	41000	151	142	151	+1
Hector res	5000	4	4	4	
Hemisphr	17300	78	73	75	
Heritage	25500	19	18	19	
Highgrd	10000	30	30	30	
Hiswavrs	z400	0	0	0	
Hixon gld	1500	20	20	20	
Hughs b y	z24	0	0	0	
Hyder	7800	40	40	40	+1

I / J

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ibi eqt	3500	83	80	83	
Impact mrl	27000	57	50	57	
Incntv dsgn	32000	74	70	74	
Incntxt	13000	75	70	71	—9
In wst tech	4000	60	60	60	
Insulpro	1000	55	55	55	—1
Intractv t	9000	3	3	3	
Intertech	30500	60	51	51	—4
Intrtl com f	44500	150	145	145	—3
Int absrb f	1000	$6¾	6⅝	6⅝	— 1/8
In brace	5000	55	55	55	—4
In brc wt	10000	12	12	12	+1
Intl cable f	1000	$8¾	8¾	8¾	— 1/8
Int cnst	z485	0	0	0	
Intl cnsrt f	z50	0	0	0	
In dusty	1000	275	275	275	+10
Int exlc	1000	18	18	18	
Intl focus	64000	10	9	9	
Frecom	4000	50	50	50	—8
Intl kengt	85333	40	33	40	+5
Int musto	798	240	240	240	—15
In prime f	10000	7	7	7	
Intl prism	1000	5	5	5	
Int rch pac	500	275	265	265	
Intl rsv res	17500	71	70	70	—4
Itl safety	120000	15	11	11	
Intl tic	2892	65	65	65	
Iint twr h	20500	55	53	54	—1
Intl unp f	2000	51	51	51	—9
Isl—arc	800	35	35	35	
Itp thml	135000	8	4	4	
Izone intl	3000	20	20	20	+1
Jantri	2000	60	60	60	
Jarvis res	1000	112	112	112	
Jewlt f	15500	105	104	105	

K / L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Kihari	302167	41	35	36	+1
Keith res t	6000	35	35	35	
Kelso	3500	42	42	42	+2
Kemgas	8200	158	158	158	
Kenrich	6500	40	37	37	+1
Kettle y	4100	49	49	49	+1
Key cp	2000	89	89	89	
Kyshn ent	40500	87	78	86	
Kinghorn	134058	15	15	15	
Koala	2000	20	20	20	
Kookbrra	1000	55	55	55	—5
Kyber	10000	20	20	20	
La rock t	10500	45	45	45	—5
La Teko y	10000	109	109	109	+4
Langtec	500	33	33	33	
Lansg ent t	30000	16	16	16	+1
Layfield	28600	30	27	27	—1
Lmng res	10000	4	4	4	
Lessnwr	15500	171	170	171	—2
Levengd	5000	30	30	30	
Levi dev	6500	24	24	24	
Lodestar	7000	60	60	60	—9
Loumic rs	11500	65	60	60	—2
Loumic wt	7000	11	11	11	—5
Luxor ind	9000	70	64	70	
Lytton Mn y	7000	28	27	27	—3

M / N

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Mi cass y	7700	136	130	136	+1
Magenta dv	20000	10	10	10	
Manhatn	32500	85	80	82	+2
Mansfld y	z40	0	0	0	
Manus ind	7500	35	31	31	
Mssey mer	5000	14	14	14	—1
Maxcard	4000	34	34	34	—1
Maximu	25000	15	15	15	
Mcullchs	19000	100	99	99	+1
Med phym	4200	120	120	120	
Medilse	200	425	425	425	—25
Megastar	4200	102	100	100	—5
Mekong int	10000	13	13	13	+3
Melinga	127500	54	48	51	+1
Merit tech f	2500	90	89	89	—3
Minorca rs	15000	26	23	23	
Miramar y	30570	199	190	195	+5
Miu inds	30000	25	20	20	—5
More res	56500	36	31	33	+3
Mortcorp	10000	26	26	26	+2
Mtn wrks	6000	43	43	43	
Mtr med	9000	31	31	31	+1
Mt grant	76100	135	100	130	
Mvtec	16000	20	17	17	—3
Nalco hld f	300	$8¾	8¾	8¾	
Ntl q lb f	1300	44	44	44	
Nautilus	6000	61	60	60	—9
Navarre	6500	36	36	36	—9
Nesmont f	3000	25	25	25	
Nevada str	4500	30	27	30	
New canmn	11200	140	132	137	—7
Ngd y	z300	0	0	0	
New intx	1633	175	175	175	—3
Noble mtl	18000	13	13	13	
Noram	7800	160	155	159	+4
Noront rs	2000	10	10	10	—1
Nors cm	3625	$7⅞	6¾	7⅞	+ 1/8
N am fire	32050	106	90	100	
N am md f	1000	95	95	95	+7
N mtl y	200	250	250	250	
N a nipn	500	53	53	53	—2
Nth am fire	1500	110	110	110	
Nth slope	15000	30	29	30	+3
Nrthn pl	4500	33	33	33	—1
NW sports f	z20	0	0	0	
Nortran	4100	80	74	80	+6
Ntc cap	6000	65	65	65	+5
Nth crwn	4000	40	40	40	—1
Nu life	1000	11	11	11	
Nucore res	20000	18	17	17	+2

O / P

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Ocn marn	22000	17	16	17	—2
Ocs tech f	124000	360	335	350	+10
Offshre t	27500	75	71	75	
Ohio res y	3500	58	58	58	
Omax rs	2000	55	52	55	+2
Optmrk dt	2500	71	71	71	+1
Orcana rs	6500	39	39	39	
Oropex	31000	147	132	132	
Ortho trn	20000	22	21	22	—3
Ossa res	20700	75	65	71	—4
Pac centry	35000	20	17	17	—3
Pac insgh	2000	45	45	45	—1
Pac nthn	4000	114	113	114	+1
Pac rim	z200	0	0	0	
Pac sntl	4000	175	175	175	
Pac suma	54300	38	29	32	
Pac sun rs	1250	25	25	25	
Pac ws cap	z100	0	0	0	
Pacific con	10000	10	10	10	
Pak man	z600	0	0	0	
Prks ven	10000	22	22	22	
Peltech	21500	44	41	41	
Pesava	26500	410	390	410	+25
Philip en	2500	9	9	9	
Pnrdg cg f	500	280	280	280	
Pinvst cp f	9000	35	32	32	—8
Pos engy	5000	59	58	58	
Pwr bttry	1625	120	120	120	—1
Powertch	4000	45	45	45	
Presly lb	18000	38	35	38	+3
Priority	30000	32	30	31	+1
Pro cir	25450	21	15	21	—1
Procordia	7276	35	35	35	—3
Promark f	1700	80	80	80	—1
Proictn tk f	85000	67	56	67	+9
Puff pac	3950	270	260	265	—5

Q / R

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Quttro res	z100	0	0	0	
Dunde Pal o	170000	15	14	14	+1½
Durkin H o	14000	30	29	30	
Dyncare B f	4000	$9¼	9	9	— 1/4

E / F

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
E-L Fin	100	$42	42	42	
Eagle P	400	480	480	480	
Echo fin a see below					
Echo Bay	12700	$7⅜	7⅜	7⅜	+ 1/2
Eco Corp	10201	40	37	37	
Eden Roc o	5000	150	148	150	+ 1
Edper A f	7350	$6¾	6½	6⅝	+ 1/8
Ego Res o	z600	5½	5½	5½	
Eichhorn X	200	$5¾	5¾	5¾	
Empire A f	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Encor Inc	11600	19½	19½	19½	
Energx o	26000	1½	1	1½	
Enrpls C G	4400	255	250	250	—15
Enrpls FG usee below					
Enscor Inc	700	95	95	95	
Enserv C	919	55	5	5	+ 1/4
Env Tec io	19200	55	50	55	+ 5
Equinox o	11712	215	205	210	— 5
Equity Res	500	140	140	140	+10
Equity Svr	A30500	90	85	85	— 1
Etac Sals	4000	435	430	430	+10
Euro Nev	6000	$18	18	18	
Excel o	5554	90	90	90	
Exco Tec	12600	$7¾	7½	7¾	+ 1/4
FPI Ltd	200	285	285	285	— 5
FT Cap Ip	700	20	20	20	
Fahnstk A f	8200	$8¾	8⅜	8⅜	— 1/4
Fairfax f	900	$27¼	27¼	27¼	+ 1
Fcnbrd G	500	165	165	165	— 5
Falvo Corp	z20	46	46	46	
Far West	800	15	15	15	+ 5
Fed Ind A	45881	55	495	5	
Fed Ind C	600	$13	12¾	12¾	
Finning L	1800	$13⅜	13⅜	13⅜	— 1/8
Firan	6600	230	230	230	—20
F Austria	122780	$12⅞	12¾	12⅞	+
F Austrl w	14042	180	175	176	+ 1
F Marth A f	2898	$10⅝	10¼	10⅜	—
F Marthn C	300	$11	11	11	— 1/4
Fleet Aero	4750	60	48	60	+11
Flet CCan A	907	$15½	15½	15½	
Flet Clnv 2	2300	$25⅜	25¼	25¼	— 1/8
Flet CFin B	2750	$25	24⅞	24⅞	— 1/8
Flet CFin B	2900	$22	21⅞	22	+ 1/8
Focus nmc	1300	$12¾	12¾	12¾	— 1/4
F Knox o	2000	47	47	47	+ 3
Fortis Inc	200	$22½	22½	22½	— 1/4
Fostr BG A	700	$25	25	25	
FSesn Hl f	1900	$19¼	19	19	
Franco	6290	$28¾	28¼	28¾	
Freewest o	8100	220	215	215	—15

G / H

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Galactic	90410	11	10	11	
Gandalf	11170	290	280	280	—20
Geac Comp	14400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ 1/8
Geddes o	11000	67	65	65	— 5
Geddes r	6400	1	1	1	
Gendis A	500	$18½	18½	18½	+ 1/2
GMC	1750	$45	44⅛	45	+ 1
Germany u see below					
Gibraltar	400	$6⅝	6⅜	6⅜	— 1/8
Glamis	1800	390	390	390	— 5
Glen Adn o	156000	4	3

La bourse en bref

MONTRÉAL

Volume:

Lundi	4 841 000
Vendredi	4 043 000

Faits saillants:

	Lundi	Vendredi
Actions trans.	317	332
Gains	102	136
Pertes	112	90
Inchangées	103	106
Hauts 92	6	9
Bas 92	9	4

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
454 350	BC Gas Inc.	15⅛	– ¼
220 050	Kaufel Group B	6¾	– ¼
156 700	Repap Entrep.	3.50	–,30
148 148	Transat A.T.	5	+⅛
100 985	Bque Royale Cda	25⅛	stab

Juniors / Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
393 422	Radisson Ress.	,06	– ,02
99 000	Nova-Cogesco	,25	+,02
87 800	KWG Inc.	3,00	– ,05
80 200	Mirandor A	,115	stab
51 550	Mimiska A	,075	– ,025

NEW YORK

Volume:

Lundi	142 440 000
Vendredi	188 340 000

Faits saillants:

	Lundi	Vendredi
Actions trans.	2 332	2 295
Gains	801	772
Pertes	933	915
Inchangées	598	608
Hauts 92	65	81
Bas 92	38	24

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
2 928 800	Navistar	2⅛	– ⅛
2 589 400	Storage Tech	27¼	– 6⅛
2 037 700	Hewlet Pk	60½	+1⅝
1 922 000	Boeing	39⅝	– ⅜
1 906 900	Citicorp	19	– ⅝

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 ind.	3321,91	3350,28	3305,16	3337,58	+5,40
20 Tr	1275,29	1284,11	1263,22	1273,19	– 4,21
15 Sv P	219,83	220,96	218,77	220,46	– 0,62
65 comp	1162,17	1170,92	1154,83	1165,12	– 0,62

TORONTO

Volume:

Lundi	16 757 000
Vendredi	19 686 000

Faits saillants:

	Lundi	Vendredi
Actions trans.	773	742
Gains	229	291
Pertes	269	192
Inchangées	275	259
Hauts 92	17	28
Bas 92	14	7

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
743 547	T35 Index Fund	18,80	+,10
740 020	Cdn Pacific Ltd	17	stab
360 222	Bque Cdn Imperial	28⅝	+¼
335 797	Laidlaw B	9⅞	– ⅛
300 612	Magna A	27¼	+¼

Mines et pétroles

volume	en cents	Ferm.	Var.
487 650	Aber Ressources	2,13	+,13
382 500	Timmins Nickel	,15	– ,04
288 334	Intl.Platium	,21	stab
243 600	Cambior Inc.	10	+⅛
241 665	Tyler Ressources	,24	stab

NASDAQ

Volume:

Lundi	120 452 900
Vendredi	149 675 800

Faits saillants:

	Lundi	Vendredi
Actions trans.	4 195	4 192
Gains	1 033	1 193
Pertes	1 272	1 109
Inchangées	1 890	1 890
Hauts 92	63	78
Bas 92	33	35

Indices NASDAQ

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Composite.....	574,12	572,59	573,14	– 0,60
Industrielles.	609,77	607,99	608,35	– 0,39
Banques.....	454,81	452,20	454,81	– 0,17
Assurances....	682,01	676,74	676,74	– 6,22
Finances.....	682,47	680,55	682,47	– 0,63
Transports....	546,02	543,92	543,92	– 0,66
Services.pub..	632,76	629,69	632,76	– 0,56

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Industries	492,81	489,54	492,81	+1,18
20 Transports	330,11	327,88	327,93	– 1,84
40 Serv.pub.	156,36	155,52	156,36	+0,05
40 Finances	36,36	36,06	36,16	– 0,20
500 composé	419,42	417,04	419,42	+0,54

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de nominaux parce qu'ils fluctuent durant la journee et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$0,4559
Allemagne	Mark	$0,8126
Ar. Saoudite	Rial	$0,3371
Australie	Dollar	$0,9079
Autriche	Schilling	$0,1192
Bahamas	Dollar	$1,2055
Bahrein	Dinar	$3,1976
Barbade	Dollar	$0,6058
Belgique	Franc	$0,040368
Bermudes	Dollar	$1,2059
Brésil	Cruzado	$0,000270
xBulgarie	Lev	$0,05270
Caraïbes	Dollar	$0,4562
xCEI	Rouble	$0,007464
Chine	Renminbi	$0,2281
xColombie	Peso	$0,00179
Corée	Won	$0,001539
Danemark	Couronne	$0,2159
E.A.U.	Dirham	$0,3282
Espagne	Peseta	$0,01315
Etats-unis	Dollar	$1,1888
Fiji	Dollar	$0,8394
Finlande	Mark	$0,3051
France	Franc	$0,2402
Grèce	Drachme	$0,0070
Guyane	Dollar	$0,01039
Hong kong	Dollar	$0,1586
Hongrie	Forint	$0,01564
Inde	Roupie	$0,0447
Indonesie	Rupiah	$0,000593
Irak	Dinar	$3,9076
Irlande	Livre	$1,2166
Israël	Shekel	$0,4910
Italie	Lire	$0,001106
Jamaique	Dollar	$0,0587
Japon	Yen	$0,00929
Kenya	Shilling	$0,03668
Koweit	Dinar	$4,1906
Liban	Livre	$0,000658
Malaysie	Ringget	$0,4905
Mexique	Peso	$0,000432
Norvege	Couronne	$0,2118
N.-Zelande	Dollar	$0,6744
Pakistan	Roupie	$0,0509
Pays-Bas	Florin	$0,7397
Philippines!	(Peso)	$0,0485
xPologne	Zloty	$0,000088
Portugal	Escudo	$0,0099
xRoumanie	Leu	$0,0033
Royaume-U.	Livre	$2,2962
Singapour	Dollar	$0,7599
Suede	Couronne	$0,2296
Suisse	Franc	$0,9308
Taiwan	Dollar	$0,0484
Tanzanie	Schilling	$0,0042
xTchecosl.	Couronne	$0,0444
Thailande	Baht	$0,478
Trinidad-T.	Dollar	$0,2900
Turquie	Livre	$0,000170
Venezuela	Bolivar	$0,0191
Yougoslavie	Dinar	$0,00628
Monnaie Europ	ECU	$1,6605

Les cotes sont en devises canadiennes.

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA

Prix Rend. Var.

Cda	7,00	6Dec93	102.225	5.221 NC
Cda	7.5 6Mar94		103.350	5.243 +0.050
Cda	7 15Sep94		103.275	5.322 +0.050
Cda	10 1Mar95		109.775	5.923 +0.100
Cda	8¼ 1Nov95		106.600	5.953 +0.100
Cda	6.00 1Feb96		100.500	5.837 +0.150
Cda	9¼ 1Oct96		110.400	6.340 +0.150
Cda	8¼ 1Mar97		107.300	6.372 +0.150
Cda	7½ 1Jul97		104.500	6.407 +0.150
Cda	9½ 1Oct98		113.400	6.786 +0.250
Cda	9¼ 1Dec99		112.500	7.026 +0.200
Cda	9½ 1Oct01		113.125	7.486 +0.400
Cda	9¼ 1Dec01		115.100	7.464 +0.350
Cda	8½ 1Abr02		108.600	7.242 +0.650
Cda	10 1Mav02		116.525	7.563 +0.400
Cda	11.75 1Feb03		127.825	7.807 +0.550
Cda	10¼ 1Feb04		118.750	7.750 +0.550
Cda	10 1Jun08		116.300	8.144 +0.450
Cda	9½ 1Jun10		112.600	8.144 +0.500
Cda	9 1Mar11		108.750	8.081 +0.500
Cda	10.25 15Mar14		118.800	8.354 +0.450
Cda	10½ 15Mar21		122.350	8.420 +0.450
Cda	9¼ 1Jun21		115.300	8.338 +0.450
Cda	9 1Jun22		110.500	8.292 +0.500
Cda	8.00 1Jun23		97.800	8.195 +0.250

PROVINCIAL

Alta	7.00 20Aug97	101.100	6.737	+0.150
Alta	10¼ 22Aug01	115.950	7.757	+0.400
B.C.	9 9Jan 02	108.375	7.728	+0.450
B.C.	8.75 19Aug22	100.425	8.710	+0.450
Hv Que	9¼ 2Dec96	108.775	6.851	+0.100
Hv Que	10.88 25Jul01	116.825	8.182	+0.300
Hv Que	11 15Aug20	118.925	9.119	+0.450
Hv Que	9.63 15Jul22	105.125	9.121	+0.450
Man	6.75 24Aug95	101.200	6.307	+0.250
Man	9.25 21May97	109.425	6.889	+0.150
Man	10½ 5Mar31	117.650	8.875	+0.550
N.B.	8.75 16Jun97	107.500	6.894	NC
N.B.	8.38 26Aug02	103.925	7.803	+0.450
Nfld.	10.13 22Nov14	106.725	9.396	+0.400
NS	9.60 30Jan22	105.550	9.056	+0.450
Ont	H 10 8Dec94	108.650	5.928	+0.050
Ont	H 10.88 8Jan96	112.750	6.612	+0.150
Ont	H 9.63 3Aug99	111.525	7.471	+0.200
Ont	H 10 19Mar01	113.225	7.852	+0.350
Ont	H 8.63 6Feb02	105.425	7.803	+0.450
Ont	H 9.00 24Jun02	107.850	7.839	+0.450
Ont	H 8.90 18Aug22	100.600	8.843	+0.450
Ont	8.75 16Apr97	107.475	6.847	+0.150
Ont	9.50 13Jul22	106.900	8.839	+0.450
PEI	9¾ 30Apr02	110.525	8.156	+0.450
PEI	11 19Sep11	114.550	9.349	+0.400
Que	8.50 1Apr97	105.925	6.975	+0.150
Que	10.25 7Apr98	113.325	7.320	+0.250
Que	10.25 15Oct01	113.000	8.201	+0.300
Sask	8.13 4Feb97	103.825	7.109	+0.150
Sask	9.60 4Feb22	104.400	9.165	+0.450
TorMet	10.38 4Sep01	115.050	8.004	+0.400

CORPORATIONS

Bell	9.5 15Jun02	111.000	7.869	+0.750
Bell	9.7 15Dec32	108.250	8.938	+0.250
Bell Cda	E 9.00 28Aug97	108.500	6.967	+0.250
BC T	9.15 8Apr02	109.500	7.732	+0.875
BC T	9.65 8Apr22	107.375	8.936	+0.250
Cons G	7.55 15Dec97	102.125	7.061	+0.125
Cons G	10.80 15Apr11	116.000	9.010	+0.500
Cdn Pac	10½ 30Apr01	111.625	8.573	+0.250
C Utl	9.92 1Apr22	110.250	8.928	+0.500
Cdn Occ Pet	8.40 30Jan97	104.375	7.231	+0.250
Eaton Cr Crd	9.55 2Jun97	108.500	7.405	+0.250
Imp O	9.88 15Dec99	112.000	7.698	+0.250
Imasco	9.65 22Apr02	111.375	8.127	+0.875
J Labbat	9.25 6Mar02	107.975	8.037	+0.750
Mar T.	+T 9.90 1May97	111.250	7.045	+0.250
Rvl Bank	10.50 1Mar02	114.450	8.279	+0.375
TD Bank	9.10	107.500	7.201C	+0.250
Thomson C	9.15 2Dec98	108.625	7.406	+0.250
Seagram	9 15Dec98	108.500	7.295	+0.250

CONTRATS À TERME DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

3 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
1$ million; points de 100 pct

Saison Haut	Bas	Mois	Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
95.18	90.51	Sept.	95.18	95.12	95.16	+ 0.04	11217
95.16	90.10	Dec.	95.16	95.10	95.16	+ 0.04	8376
95.10	90.57	Mars	95.00	94.97	95.00		5675
94.79	89.50	Juin	94.79	94.75	94.79	+ 0.02	3500
94.52	89.88	Sept.	0.00	0.00	94.48		1465
94.10	89.85	Dec.	94.10	94.10	94.11		1022
93.66	91.24	Mars	0.00	0.00	93.71		595
93.15	91.29	Juin	93.15	93.15	93.15	+ 0.09	290

Volume estimé: 1,238
Vol. journee prec.: 1,952
Int. en cours journée préc.: 32,282

1 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
3$ million; points de 100 pct

Saison Haut	Bas	Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
94.94	92.90	Aout	94.94	94.94	94.94	+ 0.04	1217
95.10	93.64	Sept.	95.10	95.10	95.10	+ 0.03	387
95.12	93.62	Oct.	0.00	0.00	95.15		189
95.17	93.54	Nov.	0.00	0.00	95.16		130
94.27	94.25	Dec.	0.00	0.00	95.11		3
94.70	94.70	Jan.	0.00	0.00	95.11		10

Volume estimé: 60
Vol. journee prec.: 70
Int. en cours journée préc.: 1,936

CONTRAT à terme sur obligations du gouvernement du Canada
$100 000; points de 100 pct

Saison Haut	Bas	Haut	Bas	Regl.	Var.	Int. en cours
108.15	99.55	Sept.	108.32	108.05	108.10	+ 0.35	5820
106.15	106.15	Dec.	0.00	0.00	107.25	+ 0.35	50
0.00	0.00	Mars	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Juin	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Sept.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Dec.	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mars	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Juin	0.00	0.00	0.00		0

Volume estimé: 842
Vol. journee prec.: 1,151
Int. en cours journée préc.: 5,870

OPTIONS sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada
$100 000; points de 100 pct

Prix de levee	Achats Sept.	Oct.	Dec.	Ventes Sept.	Oct.	Dec
98	10.10	s	9.25	0.05	s	0.05
99	9.10	8.25	8.25	0.05	0.05	0.06
100	8.10	7.25	7.25	0.05	0.05	0.07
101	7.10	6.25	6.25	0.05	0.05	0.08
102	6.10	5.25	5.28	0.05	0.06	0.12
103	5.10	4.25	4.40	0.05	0.07	0.21
104	4.10	3.31	3.57	0.05	0.09	0.37
105	3.10	2.43	2.81	0.05	0.19	0.59
106	2.12	1.66	2.14	0.06	0.42	0.91
107	1.22	1.04	1.58	0.12	0.80	1.33
108	0.54	0.59	1.12	0.44	1.34	1.86
109	0.17	0.30	0.76	1.06	2.04	2.49
110	0.07	0.14	0.50	1.93	2.87	3.21

Volume estimé: 5
Vol. prec. des options d'achat: 0
Vol. prec. des options de vente: 0
Int. en cours de options d'achat: 226
Int. en cours des options de vente: 153

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

TORONTO (PC) — 10août Les actions fournies par la Bourse de Toronto.

	Offre	Dem.
Adt A f	$9	
Abby W	37	63
Acadia	13	14
Acug A	30	35
Ackind	$5⅝	5¾
Adagio	50	78
Adonos	135	140
Aetna p	$24½	
Agra A	$6½	7½
Albany	4½	7
Alcan E	$17¼	17⅜
Algo A f	165	200
Alg Cen	$10	10¼
Algon	450	55
Allianc	26	28
Amix G	$12	12⅜
Amix w	215	240
A Eagle	4	5
A Expr	$25⅜	26⅞
Anre B	$14	14½
ACT 4½	$29½	30½
ACT 265	$34½	35½
ACT 290	$36½	37½
ACT 315	$39	42
Ang DG	10	11½
Arg 250	$41	46
Arg 260	$33⅜	34
Arg B p	$31	32
Armbo	80	100
Asbsts C	$9½	15
Asti A f	$11	12
Asti B f	$11	12
Atco II	$113¼	121¼
Athbsk	14	18
Atl CC	230	280
At Shp p	$25⅛	25⅜
Atlants	44	48
Audrey	65	90
Adrv w		1
Afrx A	120	140
Afrx B	120	
Avcorp	21	
BAA	$13¼	15⅛
BCE i M	$27	28
BCEP 2	$26½	27½
BC Gs p	$25	29
BC Sup	$15¼	
BF 9¼	15	45
BF 9¾	12	
Bf i	15	25
Bll Ent	$10¼	11
BMB	26	175
BMO nt	$23⅜	23½
Bnt Eq	$29¾	30⅜
BYG	8	12
Baca A	25	28
Batle	$8	8½
Beck B f	$25	29
Bell 10	$26¾	27¾
Benson	60	64
Bet P	$9¾	10¾
Bethim	37	45
Bl Hawk	33	40
Blk Sw	7	9
Bod I p	$24½	
Bonar	$20	32
B Viv A	$11½	11⅞
Bowtx	42	50
Brim w	6	15
Brm a f	205	220
Brcd A	$33½	34
Brcd B	$33	34
Brn B 2	$19⅛	19⅜
Brick	175	180
Bct 56p	$61	63
Bct 4B4	$16½	17
Bct 5 15	$65	68
BG ads	$52¼	53¼
BSI	$11	15
BT ads	$72	77
Brr A	$26	26¾
Brvndo	4	6
Budd C	$33½	34½
CCL A	$9½	10
CFCF f	$8¾	9½
CFS Gr	125	150
CGC	$63¼	7¼
CGI A f	370	400
CHC A f	425	475
CHC H B	425	475
Chc A w	40	60
CM Pr p	$14⅜	14⅝
CML I	46	60
CS Res	375	400
CSA f	400	425
Calsn B	165	195
Cldwl A	390	415
Caledn	40	43
Camco	$7½	8
CMall	$14¾	15
C Trs 1	$19	22
C Trs B	$20	20⅞
C 88 E A	40	50
CFt A f	65	70
C Ft B	60	75
C Jorx	125	140
C Mnr	25	45
C Mnr f	26	35
Cnt A f	60	65
C Nt Str	325	400
CPI cdn	100	150
CPL UK	100	150
C Pnr	155	165
C Roxv	$5¾	6
C Com	$13¼	13½
C U 4¼	$52	57⅜
C Ut Sp	$64	66⅞
CUtil 6 p	$79	
CU 7.30	$24⅛	26
CU L	$25⅞	26½
CU M	$25¾	25¾
CU N	$25¾	26¼
CWN p	$10	10½
CWN 5½	$13½	
Cnmx	29	32
Canm f	250	285
Canbra	250	300
CCaptl	11	14
Canlan	285	295
Canuc	2	3
Canut p	$26⅛	26½
Canws f	$12¾	13¼
Cnws w	175	185
Care w	1	5
Casc 1 p	$20	21⅜
Casc w	260	300
Cas a w	200	210
Casidv	$5⅛	5½
Cas A p	$7⅜	8
Catnri	33	36
Celane	$42	42¾
Cel 2 p	$20½	23
Cel 1 p	$30¾	
Cnt 260	$35	48
Cnt 270	$41	48
Cnt 785	$24⅛	24⅜
CCap B p	21	30
C Crude	60	70
CFd A f	475	490
CGTC 1	160	395
CGTC 4	60	200
CGTC 6	60	200
Chnc G	8	13
Cha A f	245	275
Chesbr	5	10
CHUM	$25¼	26
Chm B f	$25¼	26
Cmiron	$9	9½
Circo	305	325
Czi C A	$25⅜	
Citicor	$22	22¾
City R	6	10
Clairvt	$5	5½
Cliff	2	4
Copco f	$5½	5⅞
Coge B	$5½	6¼
Colnial	27	30
Cnpx	5	10
CC Ex f	75	110
C enti 1	170	185
C hci Af	70	90
C hci B	70	95
C HCO	60	80
C Ntnln	5	6
C Ramb	$11½	12½
Cgs A	$86	101
CGs B	$86	90
CGs E	$25⅜	25¼
CGs 769	$25½	
CTL Bk	212	220
Contr 4	245	260
Cntrn A f	12	25
Ctrn A p	145	175
Cwst A	$9⅜	10
Corb	$41½	42
Corb B f	$42	45
Cosn w	10	25
Crsdk	$13½	19
Cr Life I	$37	45
Crown	$7¼	8
Crwnx	265	275
Crnx 3 p	$7	7½
Crnx 4 p	$8⅛	9
Crx II p	480	$5¼
Crx B w	405	425
Curag f	340	360
Dale P p	410	440
Dalmy	150	165
Dlm C f	100	145
Danco	$6	7
Datech	25	30
David	9	13
Davi B f	310	325
Deiour	7½	8½
Deol an	400	450
Deo U w	320	350
Derlan	$5⅜	5½
Derla A	$7⅜	7⅝
Dvlcon	15	21
Devio I	25	40
Devnic	20	33
Dek mv	340	375
Dks A f	400	415
Dckn B	400	$5
Dion	37	39
Dscvy f	345	375
Dfs 4¾	$42	45
Dtc 225	$22	23
Dmtr B	$12¼	12¾
Donn B	$15	15¼
Drei A	$9¼	9½
Dover	$15½	16½
Dover p	$8	10
Dund B	300	$5¼
Dund w		½
Du Pt A	$41	41¾
Dvlex L	410	490
Dvlx A	1380	390
Dvnlta	5	7
Dvnlt p		80
Estmn	7	10
Estmo	13	18
Eclips	8	12
Eclips	8	12
Ec Inv	$46	48
Ec In A	$35⅜	42
Elh Y f	$5½	6
Emco	$5	5½
Emp Ip	$24	25⅜
Emp 2 p	$20	22
Emp 3 p	$25	26⅜
Emp 4 p	$25⅛	25⅜
Enis A f	50	200
Envo p	25	35
Epic D	425	440
Equity P		100
Exall	44	48
Excel r	1	10
FCA	$5⅜	5¾
FCM f	150	200
FCM o	150	225
FT Cap	7	9
Fairfld	140	150
Fardv	360	390
Fdv A p	$14	16½
Fed E	$47	55
FB Sh E	$28⅜	
FB Sh u	$44	47½
F Clg A	10	10½
F Gard	10	13
F Mar	235	245
F VS p	$20½	21¼
Finagn	3	5
Fit Cl B	$25	25⅛
FC Ltd	180	230
Ford C	$117	122
Forsv J	265	300
Fort P A	$27	
Foster	145	165
GSW A	$16⅜	17
GS B f	$16	16½
GTC A f	$6⅛	6⅜
GTC B	$6½	6¾
GW Utl	$5⅜	6
Gilco	51	65
Grbel p	450	
Geds w	½	1
G Leas	250	350
G Trco	175	275
G trco p	$10	12
Genum	$12⅜	13⅛
Geogrh	130	140
Gesco I	200	275
Gsco A f	200	
Gint Bv	7	8
GB USF	3500	5070
Gld Kn	$7¼	8
G Quen	10	25
Gidex	140	160
Gldfb p	420	55
Goost o	8	12
Govr	$44	45¾
Gratf G	15	43
Gftn A f	15	20
Gratf p	300	56
Granit f	7	8
Grnhm	15	16
GL pwr	$19½	20
GW 770	$23	
Gt WL B	$25⅞	
G w Ifco	$14¾	14⅞
Grnst	180	185
Brotn	$22	22¾
Grotn p	$25	25½
Grd Cap	$5	5¼
Gr CA f	450	460
Blvn A f	425	$5
Gwil	205	275
HERO	38	40
Halfx	85	125
Halfx D	85	125
Halton	210	221
Hmr P	450	
HFd A p	425	
Hmd A f	100	160
Harbor	60	63
Hris A f	475	$6¾
Hartco	$7	7¾
Hwk p	$73½	78
Hcb w	11	17
HCre A f	39	45
Hees D	$24½	24¾
H River	21	30
Hignd	52	55
Hme B f	90	100
Hv Zels	130	140
Hydrd	30	50
Ican	21	23
Ims A p	380	400
Ims C p	$25¾	25⅞
I Mell	34	37
Inc T Bf	275	350
Inc T w	2	7
I Div		$6½
Intract	11	14
Int Coln	$11¼	11½
Icv A f	3	10
I Cor Cp	$17¼	21
I Cr 96 w	$10	15
IDun A f	28	35
I Dun B	20	35
I Epitk	305	320
I Inopc	$10	11¼
I Lrdr	6	9
I Movie	100	110
I Mur w	$5¼	5¾
I Oiltx	10	11
I Prsut	51	55
I Verif p	$14½	15¼
Introst	38	40
Invtrn	100	130
Island T	$18⅜	18¾
Ivaco B	400	425
Ivco C p	$25	26
Ivco D p	$23¼	25
Ivco E p	$19½	20⅜
Ivco 2 p	$8¾	9⅛
Ivco 3 p	$9¼	10¼
Ivco 4 p	$13¼	
JDS In	125	150
JDS B	180	250
Janoc	$15	15¼
Jan 120	$14½	14½
Jascan	34	36
Jonpol	16	19
Jordex	86	90
Jordn A	242	245
Joulet f	10	10½
Kalt B f	$6¼	6⅞
Kilic A f	200	225
K Anac	48	64
LSI	90	110
Ldl G	$16¾	17
Lair A f	2	5
Lmk f	5	6
Lasm	285	325
Laura	10½	13
LGC B f	$5⅜	6
LGC 1	$25	25⅜
Lenct	4	10
Leons F	$41	45
Levon	8	15
Liber	100	125
Lidco I	12	19
Lob p	$47⅜	55
Lob 3	$25¼	26
LOM	265	275
Logst A	$11½	13
Logst B f		$11¼
London	$23	23¼
M Corp	325	425
Mba 96	$88⅜	88⅞
MICC	280	350
MICC A	$18	23
MPG p	$15⅜	
MB 8 p	$16⅜	17
Madsn	25	30
Mgna B	$27¼	28
Mahr p	100	200
Mai E	270	285
Man p	$25⅜	25¾
Manvl	200	250
Mansn	14	21½
Mrtle A	$9¾	10¼
Mar 765	$9¾	10½
Mar E p	$26	
Mrk W	100	105
Mshl A f	110	115
Mshl B		190
McChp	18	25
McDl	$48	58
McFnl	11	16
Mc Gra	$22¾	23½
McNln	4	7
Melcor	$9¾	10½
Ment	190	200
Merfin	115	128
Mellre	$5⅛	5¼
Midas	12	19
Minov	$16⅛	16⅜
Mirtrn	3	5
Mirtn 1	1½	10
Mofat	$14¼	14¾
Mols B	$30¼	30¾
M

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
Advnta 20	2 1-16	r	r	r
Afymax 20	11-16	r	r	r
Alcoa 70	1 1/16	r	1 9-16	2 1/2
69 1/8	75	1/16	1/16	6	r
AmStrs 35	r	r	r	1/16
ATeT 40	3 1/2	r	r	3-16
43 1/8	45	1/16	3/16	1 1/4	r
Atl R 105	r	r	1/16	r
112 1/4	110	3-16	4 1/16	r	r
112 1/4	120	1-16	s	r	s
BankAm 40	5 1/16	r	1-16	1/16
45 1/8	45	1/16	1/4	1	1 1/16
45 1/8	50	r	1/16	5 1/16	5 1/2
BellAtl 50	r	r	1/16	r	r
Beth S 12 1/2	r	1	r	1/16
13	15	r	1/16	2	r
Biogen 25	r	3 1/2	r	r
27 1/2	30	1/16	r	r	r
Biomet 17 1/2	r	1 15-16	r	r
19 1/16	20	1/2	1	r	r
19 1/16	22 1/2	r	1/16	r	r
Boisar 12 1/2	r	7-16	r	r
Borlnd 40	1 1/16	4	1	1 1/16
40 1/16	45	7-16	1 1/16	3 1/16	5 3/16
40 1/16	50	r	1/16	9 1/16	r
40 1/16	55	r	s	13 1/2	s
BurlN 35	2 7-16	r	r	r
37 1/16	40	1-16	r	r	r
CIGNA 55	r	r	1 1/2	2 1/16
CartWl 25	r	3	1/16	r
27 30	r	1/16	r	r
Cntocr 12 1/2	2 1/2	r	r	r
14 1/2 15	1/16	r	r	r
14 1/2	17 1/2	1-16	r	r	r
Chiron 50	r	r	1/16	2 1/16
51 55	r	r	r	4 1/2
51 60	1-16	7-16	r	r
Chrystr	17 1/2	3 1/16	r	r	r
21 1/8 20	1/16	19-16	3-16	1/16
21 1/8	22 1/2	1/16	1/2	1 1/2	r
Cisco 40	r	r	r	1/16	r
51 1/16 45	6 1/16	r	1/16	1/16
51 1/16 50	2 1/16	4	1 1/2	2 1/2
51 1/16 55	1/16	1 1/16	4 1/16	5 1/2
Citico	17 1/2	1 1/2	2	1-16	1/16
19 20	3-16	7-16	13-16	1 1/16
19	22 1/2	r	1/16	r	r
CmprsL 7 1/2	r	9-16	r	r
65 1/8 10	r	5-16	r	r
65 1/8	12 1/2	r	r	5 1/16	r
CyprMn 30	r	1	r	r	r
Delta 50	2 1/16	3 1/16	1/2	1 1/4
51 1/16 55	1/16	1 1-16	3 1/2	4 1/16
51 1/16 60	1-16	r	8	7 1/16
Disney 35	1	r	r	r
EMC 12 1/2	5 1/16	s	r	s
17 1/16	17 1/2	r	1 1/2	r	r
EKodak 40	4	r	1/16	r
43 3/4 45	1/16	1/16	1 1/16	2 1/16
Eaton 80	r	r	2 1/16	r
Elan 40	r	3 1/2	r	1
42 1/4 45	7-16	r	r	r
Enron 45	r	1 1/16	r	r
Epitpe 20	r	r	1/2	r
22 22 1/2	11-16	1 1/16	17-16	r
Exxon 60	4 1/16	4 1/16	r	r
64 1/16 65	7-16	1 1/16	r	r
FedExp 45	1/16	r	r	r
Fintste 40	r	r	2 1/16	r
37 1/16 45	r	r	7 1/16	r
Fluor 35	r	r	1-16	5-16
38 1/16 40	5-16	r	r	r
Genzym 45	2 1/16	r	1 5-16	1 13-16
46 50	1/2	19-16	4	r
46 55	r	r	8 1/2	r
GlobNR 7 1/2	3/4	13-16	r	r
Halbtn 30	2 11-16	r	r	r
32 1/2 35	r	1/2	r	r
Hithtr 15	9-16	r	r	r
Hitachi 60	1/16	r	2 1/16	r
Homstk 15	1/16	1/4	1 1/16	r
ICN Ph 10	1/16	r	r	r
I B M 85	4	5	5-16	1 1-16
88 1/2 90	11-16	2	2 1-16	3
88 1/2 95	1/16	3/16	6 1/2	6 1/16
88 1/2 100	1-16	3-16	r	r
88 1/2 105	r	1-16	r	r
In Par 60	r	4 1/16	r	r
64 1/8 65	r	r	1 1/4	r

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
Itel 15	r	2 1/16	1-16	r
18 17 1/2	r	1 1/16	r	r
18 20	1/16	5-16	r	r
JanBel 15	1	r	1/16	r
JohnJn 40	r	9 1/16	r	1/2
49 1/8 45	4 3/16	r	r	r
49 1/8 50	3/16	1 1/16	1 7-16	1 1/16
49 1/8 55	1/16	1 1/16	3 1/2	4 1/16
Kerr M 40	r	r	1-16	r
45 1/2 45	1/16	r	r	r
LAGear 10	1 1/16	1 1/16	r	r
11 1/16 12 1/2	3/16	9-16	1 1/16	1 1/16
Legent 35	5 1/16	r	r	r
39 1/16 40	r	r	r	2 1/2
LizCla 35	1	r	1/16	1 7-16
Loral 35	1 1/16	r	r	r
M C I 30	3 1/16	r	r	r
33 1/8 35	r	11-16	1 1/16	r
Marvel 35	9-16	r	r	r
Maxtor 10	r	r	1/16	r
12 1/16	12 1/2	3/4	15-16	r	r
12 1/16	15	r	r	r	2 1/16
Mead 30	10 1/2	s	r	r	s
40 1/2 35	5 1/2	r	r	r	r
40 1/2 40	15-16	r	r	1
40 1/2 45	s	r	s	4 1/16
MedCre 45	r	r	1/16	r
Merck 45	r	r	1-16	r
52 50	2 1/16	2 1/16	3-16	11-16
52 55	1/16	1/2	r	3
Merisl	7 1/2	1/16	r	r	r
Merrll 50	r	r	r	1 7-16
Micron 15	1	r	r	r
M M M 90	9 1/16	s	r	s
100 1/4 95	r	r	5-16	r
100 1/4 100	1 1/16	r	1 9-16	2 1/16
100 1/4 105	r	r	5 1/16	r
Monsan 50	r	5 1/16	r	5-16
55 55	1/16	r	r	r
55 60	r	7-16	r	r
NtwkGn 10	r	1 11-16	r	r
Nucor 50	r	r	r	1
Orgngn 10	r	7-16	r	r
Perinz 50	1/16	r	r	r
Pepsi 35	2 7-16	2 1/16	1/16	r
37 1/16 40	r	5-16	r	r
PhilLD 40	1/16	r	r	r
Polar 30	2	r	r	r
32 35	r	1/16	r	r
Ribinm 5	r	2 9-16	r	r
7 1/16	7 1/2	1/2	9-16	r	r
StJude 30	r	r	1/2	1 1/16
31 35	3-16	r	r	4 1/16
SallieM 65	r	r	13-16	r
66 1/16 70	r	r	3 1/16	4 1/16
66 1/16 75	1-16	r	r	r
Scimed 45	r	s	1-16	s
52 1/16 50	2 1/16	r	13-16	r
52 1/16 55	1/16	2 3-16	3 1/2	r
Scotts 15	1	1 1/2	r	r
15 1/4 17 1/2	1/16	1/2	r	r
Sears 35	6	r	r	r
40 1/16 40	1 1/16	r	7-16	1 1/16
40 1/16 45	r	3-16	r	r
Seprcr 7 1/2	r	1/16	r	r
Soiectr 25	1 11-16	r	r	1 1/16
T J X 20	1	1 1/2	r	7-16
Teldyn 20	1/2	r	13-16	r
Tex In 40	1/16	19-16	13-16	1 15-16
39 1/16 45	1-16	1/16	r	5 1/16
Unionn 30	4 1/16	4 3/16	r	r
34 1/16 35	1/2	1 1/16	3/16	1 1/16
34 1/16 40	1-16	3-16	r	r
WinDix 50	1/16	r	r	r
Xerox 75	r	r	r	1 1/16
AlkanP 20	1/2	r	r	r
19 1/16 25	1-16	r	r	r
Amdahl 12 1/2	1 3/16	r	r	r
13 1/2 15	1/16	r	1 1/16	1 1/16
37 1/16 40	r	5-16	r	r
Amoco 50	1/16	r	1/16	15-16	1 9-16
BMC Sft 45	4	r	7-16	r
49 1/16 50	1 1/16	3 1/2	3	r
49 1/8 55	9-16	1 1/4	r	r

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
Baxter 35	r	3 1/16	1-16	r
37 1/16 40	1-16	1/16	r	r
BioTcG 5	1/16	3/16	r	r
5 1/2	7 1/2	r	r	2 1/16	r
Blk Dk 20	1 1/16	r	r	1/2
20 1/8	22 1/2	r	r	1 3/16	r
20 1/8	25	r	s	4 1/16	s
20 1/8	30	r	s	9	s
Boeing 35	5	r	1-16	3-16
39 1/16	40	11-16	1 1/16	1/16
39 1/16	45	1-16	r	5 1/16	r
39 1/16	50	1-16	s	10 1/2	s
Bors C 17 1/2	r	11-16	r	r
17 1/16	25	1-16	s	r	s
C B S 180	8 1/16	11 1/2	1 1/16	r
189	185	4 1/2	8 1/16	r	r
189	190	2 1/16	r	4 1/2	7 3/16
189	195	1 1-16	r	r	r
189	200	r	2	r	r
189	210	3-16	r	r	s
CapCit 40	s	15 3/16	s	r
445	420	r	r	r	3
445	430	r	r	1/2	r
445	460	1/16	r	r	r
445	470	1/16	s	r	s
445	490	1/2	s	r	s
Ceridan 15	7-16	r	r	r
ChkDrv 25	5 1/16	r	r	r
31 30	1 1/16	r	r	r
Coke 37 1/2	5 1/2	s	r	s
43 1/16 40	3 1/16	3 1/16	3-16	1/2
43 1/16 42 1/2	1	s	11-16	s
43 1/16 45	1-16	1/2	2 3-16	r
ColgPl 45	8 1/16	s	r	s
53 1/16 50	3 1/16	r	r	r
Cmw Ed 25	r	r	r	1/16
25 1/16 30	r	r	4 1/2	r
CmpUSA 25	15-16	1 15-16	1 1/16	2 1/16
Cnseco 22 1/2	4 1/16	s	1/16	s
27 1/16	25	r	r	1/2	1
27 1/16	27 1/2	1	s	r	s
27 1/16	30	1/2	1 1/16	r	4 1/16
27 1/16	32 1/2	1/16	s	r	s
Corng 35	r	r	5-16	r
Diebld 50	5 1/16	r	r	r
ECI 20	4 1/16	s	r	s
23 1/16	22 1/2	1 1/16	1 13-16	r	r
23 1/16	25	1/16	13-16	1 15-16	r
23 1/16	30	1-16	1/16	r	5 1/16
Edward 20	r	r	1/16	r	r
20	22 1/2	r	1/16	r	r
Exabyt 25	3 1/16	r	5-16	r
28 30	1/2	1 1/2	2 1/16	3 1/16
28 35	r	7-16	r	r
FedDSI 12 1/2	1 1/16	r	r	r
13 1/16	15	1-16	5-16	r	r
FirBsm 20	1-16	r	r	r
ForstL 35	3	r	r	r
38 40	r	r	2 5-16	r
Gn Dyn 80	1	2	1 13-16	2 1/16
79 1/16 85	r	r	r	6 1/2
HAO Am 10	6	r	r	r
16 1/16	17 1/2	3 1/2	r	r	r
16 1/16	15	r	1 15-16	r	r
Harris 30	1 1/16	r	1/16	r
HtCmp 35	1 1/16	r	r	1 13-16
Hewlet 45	r	s	1-16	s
60 1/16 50	10	s	1-16	s
60 1/16 55	5 1/16	6 1/16	1/16	3/16
60 1/16 60	1 11-16	2 1/16	1 1/16	2 1/16
60 1/16 65	3-16	1	5	5 1/2
60 1/16 70	1-16	5-16	9 1/2	10 1/16
60 1/16 75	1-16	1/16	15 1/2	15 1/16
60 1/16 80	1-16	s	20	s
60 1/16 85	r	s	25	s
Honwll 60	r	r	r	3/16
64 1/16 65	r	r	1 1/2	2 1/16
64 1/16 70	r	r	5 1/16	r
Humana 25	r	1/16	1 1/16	1 13-16
ImunRs 17 1/2	r	r	1/16	r
20 1/16 20	2 1/16	3	1/16	r
20 1/16 22 1/2	1	r	2 1/16	3 1/16
20 1/16 25	3/16	1	4 1/16	r
20 1/16 30	1-16	1/16	r	r
Infrmx 30	r	r	1/16	r
36 35	2 1/16	3 1/16	r	2 1/16
36 40	1/16	r	r	r
In Flv 100	9 1/16	r	r	r
109 110	s	2 1/16	s	r
Limitd 17 1/2	r	r	1-16	r
20 20	1/16	1 1/16	3/16	1
20 22 1/2	1-16	r	2 1/16	2 1/16
Magnal 20	3 1/16	r	r	r
22 1/16 22 1/2	r	2 1/16	3/16	1 1/16
22 1/16 25	r	13-16	2 1/16	r
MargFn 15	13-16	r	r	r
Medtrn 70	5 1/16	s	3/16	s
73 1/16 75	1 1/16	r	2 7-16	3 1/16
73 1/16 80	1/16	1 1/16	6 1/2	5 1/16
73 1/16 85	1-16	1/16	9 1/2	r
Mobil 60	5	r	1-16	r
65 65	1/16	1 1/2	1/16	r
65 70	r	r	5 1/16	r
N Semi 7 1/2	3 1/16	r	r	r
11 1/16 10	1 1/16	17-16	1-16	r
11 1/16 12 1/2	1-16	r	r	r
Nthrop 25	2 1/16	r	r	1/2
OccIP 20	1/16	r	3/16	r
19 1/16 22 1/2	r	r	3	r
Ogden 20	7-16	r	r	r
Promus 25	5 1/16	r	r	r
30 1/16 30	13-16	1 1/2	1/16	r
Stumb 60	6 1/16	r	r	r
66 1/16 65	1 1/16	r	3/16	1 1/16
66 1/16 70	r	1/16	4 1/16	r
Shell 50	r	3 1/16	r	r
52 1/16 55	r	r	r	3 1/16
Sulcus 5	r	r	5-16	r
TelMex 40	1/16	r	r	r
47 1/16 45	3 1/16	4	1/16	1/16
47 1/16 50	1/16	1 1/16	2 1/16	3 1/16
47 1/16 55	1-16	1/16	7 1/16	r
47 1/16 60	r	s	12 1/16	s
TrifEn 25	1/16	r	r	r
34 1/16 30	4 1/2	4 1/16	1/16	r
34 1/16 35	1	2	r	3/16
34 1/16 40	3-16	s	r	s
UAL 100	r	8 1/16	r	2 1/16
106 1/16 105	3 1/16	5 1/16	1 1/2	3 1/16
106 1/16 110	1 1/16	3	4 1/2	6 1/16
106 1/16 115	5-16	1 1/2	8	r
106 1/16 120	r	9-16	13 1/2	r
UST 30	r	1 1/16	r	r
31 32 1/2	r	s	1 1/2	s
UnTech 50	5 1/16	r	r	r
Ventrx 20	6 1/16	r	r	r
26 1/2 22 1/2	r	5	r	1/16
Wilms 30	3 1/16	r	r	r
XOMA 17 1/2	13-16	r	r	r
13 20	r	s	7	s
APwrCv 30	r	3 1/16	r	1 1/16
32 1/16 35	5-16	1 1/16	r	r
32 1/16 40	s	5-16	s	r
AutoZn 30	9-16	r	1 1/16	r
29 35	r	r	5 1/16	6	r
BestBy 15	2 3/16	2 1/16	r	r
17 1/16 17 1/2	1/16	r	r	1	r
Bkbst 12 1/2	1/16	3/16	1/16	r
BrMSq 60	9 1/16	r	1-16	r
69 1/16 65	4 1/16	5 1/16	1-16	r
69 1/16 70	13-16	1 1/16	1	2
69 1/16 75	s	5-16	s	r
69 1/16 80	s	1/16	s	r
69 1/16 85	s	1-16	s	r
Bruns 12 1/2	r	1 1/16	r	r
13 1/16 15	r	1/16	r	r
13 1/16 17 1/2	s	1-16	s	r
Cirrus 25	r	r	2 1/16	r
ComeSc 60	r	r	r	3/16
64 65	3/16	1 1/2	r	r
ContBk 10	s	2 1/16	s	r
12 1/16 15	r	2 1/16	r	r
12 1/16 17 1/2	r	3/16	r	r
CvaSem 10	1-16	1/16	r	r
8 1/16 12 1/2	s	r	s	2 1/16
Danek 35	r	4 1/16	r	1 1/16
38 1/16 40	3/16	r	r	3 1/16
Dow Ch 50	7 1/2	7 1/16	r	1/16
57 1/16 55	2 1/16	r	r	15-16
57 1/16 60	r	3/16	r	3 1/2
ElecArt 25	r	3 1/16	r	r
27 30	r	r	2 1/16	r
Entrgy 30	r	r	r	9-16
FHP 20	r	9-16	r	r
Ford 35	s	r	s	3/16
41 40	1 1/16	2 1/16	1/2	1 1/16
41 45	1/16	3/16	4 1/16	4 1/2
41 50	r	1/16	r	r
FundAm 65	r	r	r	1/16
Gap 30	5 1/2	5 1/16	r	r
35 1/16 35	1 1/16	1 15-16	1/16	1 1/16
35 1/16 40	1-16	7-16	r	r
Gen El 70	5 1/16	6 1/16	r	3/16
75 1/16 75	1 1/2	2 1/16	13-16	1 1/16

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
75 1/16 80	1 1-16	1/16	4 1/16	4 1/16
G M 30	r	8	r	r
37 1/16 35	2 1/16	3 1/16	3-16	1/2
37 1/16 40	3-16	11-16	2 1/16	3 1/16
37 1/16 45	1-16	3-16	r	7 1/16
Gensia o 33 3/16	s	r	s	3/16
39 1/16 35	4 1/16	4 1/16	13-16	17-16
39 1/16 40	1 1/16	r	2 1/16	r
39 1/16 45	r	1 1/16	r	r
GtLCh 55	r	5 1/16	r	r
59 1/16 60	r	1 1/16	r	r
GrenTr 40	r	r	r	6 3/16
GrnwPh 7 1/2	1/16	r	1/2	r
7 1/16 10	r	1/16	r	r
7 1/16 17 1/2	s	1-16	s	r
HCA 22 1/16	1/2	r	r	r
22 1/16 25	r	r	2 1/2	r
Handlm 12 1/2	r	r	r	3-16
Hanson 17 1/2	1 1/16	r	r	r
Heinz 35	r	5 1/16	r	r
40 1/16 40	9-16	1 5-16	r	1 3-16
40 1/16 45	r	3-16	r	r
I T T 65	2 3-16	3	5-16	1 3-16
67 1/16 70	r	9-16	r	3 1/2
Imunmd 7 1/2	r	1/16	r	r
IntRec 7 1/2	r	1 1 5-16	r	r
9 1/16 10	r	1/2	r	r
IvaxCp 20	8 1/2	s	s	s
29 22 1/2	s	5 1/16	1-16	s
29 22 1/2	s	s	s	1/16
29 25	3 1/16	s	s	s
29 25	s	s	s	1/16
29 30	1/16	1 1/16	2 1/16	2 1/2
29 35	r	5-16	7	6 1/16
K mart 22 1/2	2 1/16	2 1/16	r	1/16
24 1/16 25	5-16	1/16	1/16	s
24 1/16 27 1/2	s	1/16	s	r
Litton 47 1/2	s	1/2	s	r
Loews 110	r	2 1/16	r	r
116 1/16 115	r	3 1/16	r	r
Mascot 12 1/2	r	1/16	r	r
MavDS 55	r	r	1/16	r
Mc Don 48	2	2 1/16	3-16	1/16
Novtus 7 1/2	1/16	r	r	r
Oracle 15	2 1/16	2 1/16	r	r
17 1/16 17 1/2	9-16	13-16	9-16	1 1/16
17 1/16 20	1-16	1/16	2 1/2	r
17 1/16 22 1/2	s	1-16	s	r
PatCp 25	2 11-16	s	s
ParaCm 40	1/2	3 1/16	r	r
43 1/16 45	1/16	1/16	1 1/16	2 1/16
43 1/16 50	r	3-16	r	6 1/16
Pet 15	r	r	r	1/2
PhilVH 25	r	7-16	r	r
QuchOf 5	1/16	9-16	r	r
4 1/16 7 1/2	r	1/16	r	r
RJR Nb 10	r	1/16	r	r
RoyApl 10	1/16	9-16	r	r
Schwab 22 1/2	2 1-16	s	s	s
24 1/2 25	5-16	1/16	s	s
24 1/2 25	s	s	r	1 1/2
SherW 30	11-16	1 1-16	r	r
SwAir 22 1/2	1/2	1/16	r	r
22 25	r	5-16	r	r
SloTch 25	3 1/2	4	1/16	1 1/16
27 1/16 30	7-16	17-16	3 1/16	4
27 1/16 35	1-16	7-16	7 1/16	8 1/16
27 1/16 40	1-16	1/16	12 1/16	13 1/2
27 1/16 45	s	r	s	17 1/16
27 1/16 55	s	1-16	s	r
Synopt 35	r	1 1/16	r	r
Syntex 25	r	4 1/16	1/16	r
29 1/2 30	7-16	1 1/16	1	1 1/2
29 1/2 35	1-16	5-16	5 1/16	5 1/16

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
29 1/2 40	r	1/16	r	10 1/16
29 1/2 45	r	r	r	15 1/16
Toys 30	r	r	r	3-16
35 1/16 35	3/16	1 1/16	1/2	1 1/16
TurnB B 20	3-16	r	r	r
UCamp 40	r	4 1/16	r	r
UHltCr 70	s	r	s	3/16
89 1/16 80	r	r	r	1 1/16
89 1/16 85	r	r	1 1/16	r

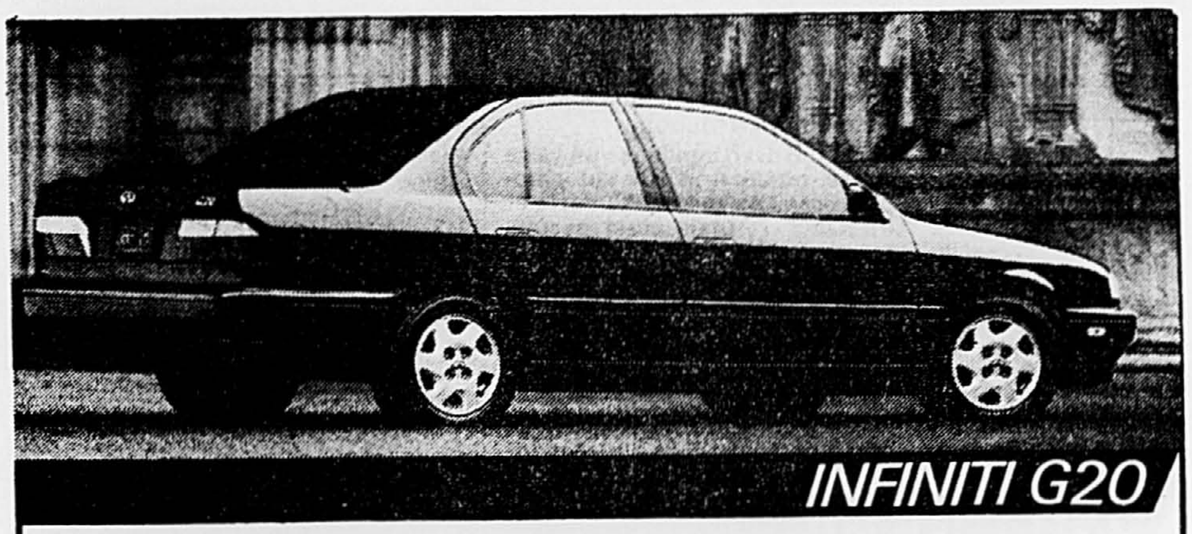
Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
89 1/16 90	1 1/16	r	3 1/16	r
VentSt 30	r	13-16	r	r
Verfin 20	3/16	r	r	1 1/16
20 1/16 22 1/2	1/16	r	r	r
Waban 17 1/2	3/16	1 1/16	r	r
17 3/16 20	r	1/2	r	2 1/16
Walmrt 50	6 1/16	7 1/16	1/16	3-16
57 1/16 55	2 1/16	3	1/16	3/16
57 1/16 60	1-16	3/16	3	3 1/16

Option et prix	Août	Sept.	Août	Sept.
Weltfl 35	3 1/16	5 1/16	1-16	r
38 1/16 40	1	2	r	3 1/16
38 1/16 45	s	1/16	s	r
Whirlp 35	r	r	r	1/16
Whitmn 15	r	3-16	r	r
Xilinx 20	r	r	r	1/16

Total Call Vol 205,324 Call Open int 3,665,737
Total Put Vol 150,960 Put Open int 2,509,584
r—Not traded. s—No option offered. o—Old. Last is premium (purchase price).

DIVIDENDES

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Guaranty National Corp.	0.125 trim.	30-09-92	10-09-92
Interfirst Bankcorp.	20%	28-08-92	17-08-92
SkyWest Inc.	0.02 spec.	11-09-92	31-08-92
Bausch & Lomb	0.20 trim.	01-10-92	03-09-92
Walshire Assurance	0.06 trim.	09-09-92	26-08-92
Minn. Mining & Mfg	0.80 trim.	12-09-92	21-08-92
GM s EDS	0.09 trim.	10-09-92	20-08-92
GM s Hughes	0.18 trim.	10-09-92	20-08-92
Gen. Motors	0.40 trim.	10-09-92	20-08-92
Bob Evans Farms	0.0625 trim.	01-09-92	21-08-92



Parce que les chiffres vous parlent, vous *pourriez* en louer une pour: 399$ par mois

Une Infiniti G20 avec un an d'expérience routière a préservé 83,2% de sa valeur, plus que l'Acura Integra GS, la Toyota Camry LE V6 ou la Honda Accord EX-R. Évidemment, nous admirons votre perspicacité en affaires mais restons convaincus que vous achèterez une G20, berline sport de luxe, pour le plaisir de la conduire. Enfin, lorsque vos amis remarqueront votre large sourire, expliquez-leur tous les raffinements de votre sage décision d'affaires.

*Acompte de 2 600$. Prix basé sur un bail limité de 48 mois, sujet à l'approbation du crédit. Boîte manuelle 5 vitesses. Toutes taxes applicables en sus. Transport et préparation inclus. 96 000 km gratuit. 10¢ du kilomètre pour kilométrage excédentaire.

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est
382-8550

INFINITI Une création Nissan

MÉRIDIEN
(Groupe Luciani)
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal 731-7977

La Métropolitaine



William R.C. Tresham

M. Jean Mazigi, vice-président, placements immobiliers de La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie, est heureux d'annoncer la nomination de William R.C. Tresham au poste de directeur administratif, placements immobiliers au Canada.

M. Tresham sera responsable de la gestion du portefeuille de placements immobiliers de La Métropolitaine, ce qui comprend la location et la gestion des propriétés et des titres, les acquisitions, les ventes et le développement. Son bureau sera situé à Montréal.

M. Tresham apporte à La Métropolitaine plusieurs années d'expérience dans tous les aspects du développement et de la gestion des propriétés. Il était tout récemment au service d'une société de développement immobilier sise à Montréal.

L'une des plus importantes entreprises de services financiers en Amérique du Nord, La Métropolitaine ainsi que ses filiales offrent une vaste gamme de produits et services financiers et d'assurance au Canada et aux États-Unis, de même qu'en Europe, en Asie et en Australie.

La Métropolitaine, qui gère un actif total de plus de 144 milliards de dollars US, a obtenu la cote la plus élevée attribuée par les trois principales agences d'évaluation du crédit, soit Standard & Poor's, Moody's et A.M. Best.

Ses effectifs de près de 58 000 employés à travers le monde, desservent plus de 45 millions de personnes.

La Métropolitaine

HONDA ACCORD

299$ Par mois, bail de 48 mois.

Essayez une HONDA ce soir et recevez deux billets pour le match des Expos de votre choix! (Quantités limitées)

ACCORD LX

Moteur de 2,2 litres
16 soupapes à injection
Sièges baquets inclinables
Chaîne AM/FM avec cassette
Et beaucoup plus...



Modèle # CB754N 5 vitesses
Échange ou comptant de 500$*
Valeur résiduelle: 7 053$

ACCORD LX LIMITED

Air climatisé
Régulateur de vitesse
Banquette arrière à dossier rabattable
Et beaucoup plus...



Modèle # CB754NS 5 vitesses
Échange ou comptant de 1 600$*
Valeur résiduelle: 7 474$

ACCORD EX

Air climatisé
Coussin gonflable
Vitres et portes électriques
Et beaucoup plus...



Modèle # CB755N 5 vitesses
Échange ou comptant de 2 500$*
Valeur résiduelle: 8 356$

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

* Le plan 299$ par mois est basé sur un bail de 48 mois, sujet à l'approbation de crédit de Honda Finance, l'échange ou le comptant doit être accompagné du 1er paiement (299$), d'un dépôt de sécurité (350$) et des frais de transport et de préparation.

LES HONORABLES HONDA

Toutes les taxes sont en sus. La location est basée sur une utilisation de 24 000 km par année. Le kilométrage excédent sera facturé à 0,10$/km. Seulement chez les Honorables Honda participants.

ÎLE DE MONTRÉAL
Cartierville Mtl. Lallier Honda Mtl.
Centreville Mtl. Honda de Sigi Ltée
Dollard-des-Ormeaux Garage Civic
Lasalle Formule Honda
Montréal Nord Honda Gabriel
Pointe-aux-Trembles Honda P.A.T.
St-Léonard Lombardi Autos Ltée
Ville Mont-Royal Excel Honda

NORD
Blainville Honda de Blainville
Grenville Gagné Honda
Lafontaine Nord-Sud Honda
Laval, Ste-Rose Ste-Rose Honda
Laval, Vimont Honda de Laval
Mont Laurier Bellem Honda
St-Eustache Hamel Honda
Ste-Agathe Sud Les Autos P.A. Leblanc
Terrebonne Honda de Terrebonne

SUD
Boucherville Honda de Boucher

LA RENCONTRE DU LAC HARRINGTON

Mercredi sera à la prochaine rencontre constitutionnelle

Le chef de l'Assemblée des Premières Nations entend défendre le «plateau» des revendications autochtones

MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyée spéciale
LAC HARRINGTON

Après deux semaines d'efforts, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi, a enfin atteint son but. La prochaine rencontre constitutionnelle, si elle a lieu, incluera les représentants autochtones, et il en très heureux.

«Nous sommes d'une bien meilleure humeur aujourd'hui que nous l'avons été depuis deux semaines», a déclaré hier M. Mercredi, qui a profité de la présence des premiers ministres au lac Mousseau-Harrington pour parler directement à Robert Bourassa et lui demander de clarifier quelles sont les craintes du Québec à l'égard du volet autochtone inclus dans l'entente du 7 juillet.

Il a même dit qu'il s'était arrangé avec lui pour avoir un conversation à deux durant une prochaine rencontre éventuelle.

Mais M. Mercredi a répété hier que même s'il est prêt à parler du contenu de l'entente durant une prochaine rencontre, il entend défendre ce qui a été convenu, qu'il considère comme le «plateau» des revendications autochtones.

Depuis deux semaines, l'APN multiplie les pressions pour que les autochtones soient invités aux rencontres constitutionnelles. La semaine dernière, M. Mercredi a arrêté chacun des premiers ministres avant leur entrée au premier lunch constitutionnel. Mercredi dernier, il a boycotté une rencontre avec Brian Mulroney.

Hier, il avait convoqué un vaste rallye, où environ 200 autochtones, venus du sud de l'Ontario et du Québec, mais aussi parfois même de Natashquan et de Sept-Îles, se sont rassemblés non loin de la résidence d'été du premier ministre, là où avait lieu un second lunch constitutionnel, pour s'assurer qu'on n'oublie pas leurs revendications.

Plusieurs ministres et premiers ministres sont venus parler et offrir appui ainsi que soutien moral à ce groupe hétéroclite assis par terre sous de vastes tentes donnant au tout une allure de pique-nique familial interrompu par des chants et des danses traditionnelles.

Organisée par l'APN, la manifestation a accueilli notamment les chefs Jerry Peltier, de Kanesatake, qui a rappelé que les relations entre autochtones et la Sûreté du Québec à Oka n'étaient pas «à leur meilleur», et qu'il était donc crucial de s'assurer que la «société distincte» québécoise ne soit pas consacrée sur le dos des aborigènes.

Matthew Coon-Come, chef du grand conseil des Cris de la baie-James, est aussi venu rappeler que le développement de la société québécoise ne peut pas se faire aux dépens des autochtones du Grand Nord. Les manifestants ont en outre reçu l'appui des syndicats, par la voix de Darryl Bean, président de l'Alliance de la fonction publique, l'appui du NPD par la voix du député Howard McCurdy, et le soutien moral de certains groupes religieux ainsi que de nombreux politiciens provinciaux.

Ainsi on a appris que l'Alberta, qui a à peu près aussi peur que les autochtones de perdre ses acquis du 7 juillet, est maintenant à 100 p. cent derrière les aborigènes.

Cette province avait pourtant des doutes au sujet de de l'entente sur la reconnaissance des droits inhérents des autochtones à l'autonomie gouvernementale quand elle a été conclue à Toronto à la fin de mai.

«Nous continuons à appuyer tous les éléments de l'entente et nous appuyons certainement les groupes autochtones qui ont passé deux mois avec nous à essayer de trouver ce terrain d'entente», a déclaré M. Getty hier.

«L'Alberta garde sa positition. (...) Si le processus continue, on viendra normalement à parler de substance et il est absolument essentiel que toutes les parties soient alors invitées», a ainsi déclaré Jim Horsman, ministre albertain des Affaires intergouvernementales. Propos auxquels le ministre Jim McCrae, du Manitoba a donné écho.

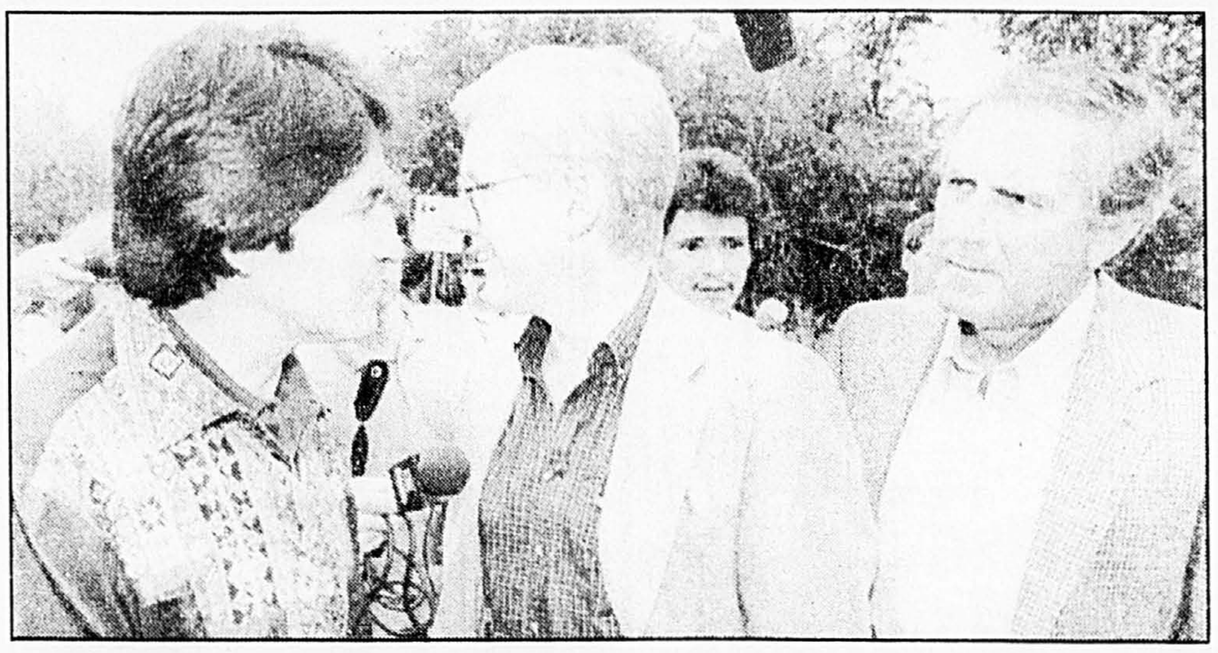
Les autochtones soutiennent que malgré le mot d'ordre officiel, voulant que les deux rencontres du lac Harrington aient porté uniquement sur le «processus constitutionnel», on a réellement parlé du dossier autochtone.

Ils craignent que les acquis du 7 juillet, dont ils sont grandement satisfaits, aient été remis en question parce que le Québec a exprimé de vives inquiétudes à cet égard, surtout parce qu'il craint pour l'intégrité territoriale de la province.

Hier, Gary Filmon, premier ministre de cette province, un autre qui se bat actuellement pour défendre le volet triple-E de l'accord du 7 juillet, a d'ailleurs déclaré qu'à son avis, le Québec essayait «d'emasculer» le volet autochtone de l'entente.

Bob Rae de l'Ontarion, Roy Romanow de la Saskatchewan, Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick et Mike Harcourt, de la Colombie-Britannique, sont aussi venus saluer les aborigènes et leur promettre leur appui, MM. Romanow et Harcourt et Rae confirmant leur appui total à la reconnaissance du droit «inhérent».

Mais M. McKenna a tenu de son côté à rappeler aux autochtones que l'entente du 7 juillet n'était pas immuable et qu'il ne s'agissait que d'une «offre» à laquelle le Québec devait répondre. Et sa réponse, dit-il, fut de dire «merci, mais il y a des choses que nous aimerions changer avec vous». Selon M. McKenna, changer l'entente du 7 juillet, ce n'est pas «l'abandonner» mais s'en servir comme d'un tremplin.



Le chef autochtone Ovide Mercredi a discuté avec le premier ministre ontarien Bob Rae et le premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow sur la route qui mène à la résidence d'été de M. Mulroney au lac Harrington.

PHOTO REUTER



A son arrivée au lac Harrington, Robert Bourassa s'est empressé de rectifier l'impression qu'il aurait donner son accord à un Sénat égal.

PHOTO CP

Québec n'a jamais accepté le Sénat égal, tranche Bourassa

DENIS LESSARD
envoyé spécial
LAC HARRINGTON

Le Québec n'a jamais dit «oui» à un Sénat Triple-E, même au cours de discussions informelles, a soutenu hier le premier ministre Robert Bourassa,

Au contraire, lors de réunions face à face avec ses homologues, le premier ministre a soutenu avoir clairement indiqué que le Québec «ne pouvait pas être d'accord avec un Sénat égal», a-t-il insisté hier matin à l'entrée d'une seconde réunion «informelle» des premiers ministres consacrée à la question constitutionnelle.

M. Bourassa eut fort à faire pour dissiper l'impression répandue au Canada anglais qu'il avait, le 7 juillet, approuvé l'entente qu'il devait repousser plus tard, après avoir pris conscience du tollé que soulèverait la diminution du poids du Québec au Sénat.

Déjà, la semaine dernière, le ministre des Affaires intergouvernementales de Colombie-Britannique, Moe Sihota soutenait que le gouvernement fédéral avait indiqué aux provinces réunies le 7 juillet que «le Québec trouverait cela acceptable». Les discussions entre Ottawa et Québec «étaient assez soutenues pour faire croire que le Québec approuvait cette avenue» à dit M. Sihota. Au déjeuner informel de la semaine dernière, Bob Rae d'Ontario rappelait d'ailleurs que l'entente du 7 juillet «n'était pas tombée du ciel» et qu'elle résultait de longues discussions dont le Québec avait été tenu informé.

Dans leurs éditions de dimanche, les journaux de la chaîne Southam publiaient en manchette un reportage où on indiquait que M. Bourassa avait donné «une approbation tacite» à l'entente du 7 juillet dont la clé de voute était un Sénat égal par lequel la représentation du Québec à la chambre haute passerait de 24 à 8 sièges.

Se basant sur les 419 pages de compte-rendu faites par les fonctionnaires fédéraux des discussions constitutionnelles à la réunion du 9 au 11 juin, ces journaux indiquent que Québec était parfaitement informé de l'orientation des discussions en faveur de l'égalité au Sénat. Jamais le premier ministre Bourassa n'avait indiqué un désaccord catégorique et on soulignait même les préférences du Québec pour que cette égalité soit atténuée par un vote pondéré — que les sénateurs aient un poids différent lors des votes selon leur province d'origine — ou même la création d'un Conseil de la fédération, une arène où l'Ouest pourrait atteindre son objectif d'égalité.

Bob Rae, le premier ministre ontarien, qui selon les documents publiés semblait un pivot important entre les premiers ministres et M. Bourassa, a carrément refusé de livrer hier le contenu de «discussions privées». «Tout ce qu'on a fait on l'a fait de bonne foi, pour avoir un accord complet», a-t-il soutenu.

Visiblement soucieux de dissiper cette perception — l'article de Southam rappelait même que M. Bourassa avait dit non à la proposition de Victoria après l'avoir approuvée en 1971 — M. Bourassa a soutenu qu'il s'était clairement déclaré contre un Sénat égal à chacune des rencontres officielles auxquelles il avait participé, tant avec ses homologues de l'Ouest qu'avec le ministre fédéral Joe Clark.

Hier, il s'est voulu plus catégorique sur son opposition a l'égalité au Sénat. «Je suis prêt à écouter mais ce n'est pas parce que j'écoute qu'il faut conclure que j'accepte», devait-il souligner. Mais il a aussi ramené les propositions faites par Roy Romanow (premier ministre de la Saskatchewan) et Claude Beauchamp (du Regroupement Économie et Constitution) en vertu desquelles chaque province serait représentée par le même nombre de sénateurs, mais ceux-ci disposeraient de plus ou moins de voix selon la population de leur province d'origine.

Dans les discussions qui ont mené à l'accord du 7 juillet sur un Sénat triple E, «il n'y a jamais eu de contacts officiels, le Québec ne pouvait pas dire ni oui ni non puisqu'il ne participait pas aux négociations.On nous aurait accusés d'une très forte arrogance en disant «On est pas là mais cela ça marche, cela ça marche pas», a déclaré le premier ministre québécois.

«Jamais dire jamais»

Vérifications faites, M. Bourassa n'a pas paru aussi catégorique que cela lors de sa tournée de mai dans l'Ouest, du moins dans ses déclarations publiques. À sa sortie d'une rencontre avec le premier ministre albertain, Don Getty, interrogé sur le Sénat triple E, il soutenait: «je n'ai pas dit jamais; je dis voyons d'abord les pouvoirs (d'un tel Sénat)».

Piqué par les reportages du week-end, M. Bourassa a lancé qu'il s'expliquait mal que l'on ait publié que le document fédéral faisait la synthèse des discussions au 11 juin.

Car, explique-t-il deux jours plus tard, le 13, dans une rencontre formelle avec le ministre fédéral Joe Clark, et en présence du greffier fédéral Paul Tellier, le Québec établissait clairement qu'il ne pouvait accepter l'égalité du Sénat.

«On sort des rapports du 9-10-11 juin. Comme par hazard on oublie qu'il y a eu une rencontre deux jours plus tard avec M. Clark où j'ai clairement exprimé que le choix du Québec était un Sénat équitable, tout cela cela me paraît du bavardage», d'insister hier M. Bourassa.

L'ex-député Égalité de Westmount rallie les rangs du Parti québécois

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Westmount a maintenant son député indépendantiste en Richard Holden, qui vient de joindre le Parti québécois.

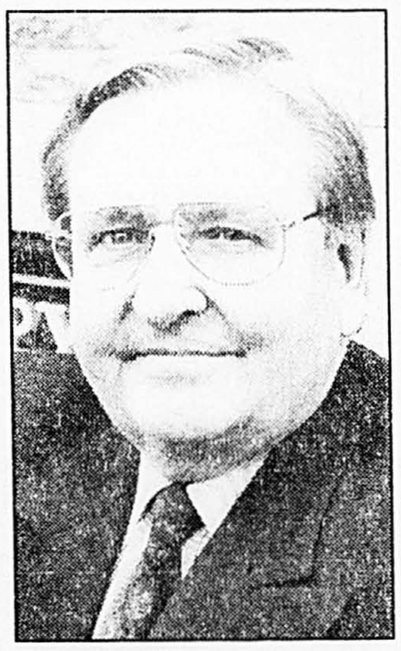
Le président du PQ, Jacques Parizeau, annoncera lui-même la nouvelle aujourd'hui, à l'occasion d'une conférence de presse à la permanence du parti, à Montréal.

Élu en septembre 1989 sous les couleurs du Parti Égalité, à la faveur du ressentiment de la population anglophone contre les libéraux de Robert Bourassa, l'avocat de 61 ans a été expulsé des rangs de sa formation en octobre dernier à la suite d'une série d'affrontements avec son chef Robert Libman. Élu avec une mince majorité de 550 voix, M. Holden allait désormais siéger comme indépendant.

Si au Parti québécois on se félicite de cette acquisition, que le vice-président Bernard Landry, voit comme un indice de rapprochement avec la communauté anglophone, le chef du Parti égalité, Robert Libman, se demande, lui, pourquoi Jacques Parizeau a ouvert la porte au député anglophone de Westmount.

«Je souhaite au PQ d'avoir autant de problèmes avec M. Holden que n'en ai eus moi-même», a commenté le député de D'Arcy McGee, décrivant son ex-compagnon d'armes comme «quelqu'un qui n'est pas un joueur d'équipe et qui ne travaille pas très fort».

«Non, je ne comprends pas ce que le PQ gagnerait avec lui. Il a été refusé par les libéraux, première porte où il a frappé. C'est un geste opportuniste de sa part», ajoute M. Libman, qui reconnait toutefois que le nouveau découpage de la carte électorale rend le comté de Westmount plus accessible au PQ, aux prochaines élections.



Richard Holden

Au Parti québécois, on voit Richard Holden comme un anglophone converti. On rappelle qu'il avait pris part, en septembre 1991, à un colloque sur la place des anglophones dans un Québec souverain, colloque tenu dans le cadre d'un conseil national du parti. M. Holden, alors membre du Parti Égalité, s'était attiré les reproches de Robert Libman.

Le 24 mai dernier, on l'apercevait au premier rang de la marche organisée par le regroupement nationaliste Mouvement Québec, aux côtés de Jacques Parizeau, des chefs syndicaux et d'autres personnalités reconnues comme souverainistes.

Plus récemment, le 23 juillet, il déclarait que selon lui les relations entre francophones et anglophones pourraient s'améliorer dans un Québec souverain.

M. Parizeau et son nouveau député Richard Holden ont scellé cette nouvelle union à l'occasion d'un lunch au Ritz, en fin de semaine, a-t-on par ailleurs rapporté.

Chrétien fait une visite dans son ancien comté de St-Maurice

Presse Canadienne
LA TUQUE

Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Jean Chrétien, a effectué hier un «retour aux sources» à La Tuque, à l'occasion d'une tournée de trois jours au Québec et en Ontario.

«Je suis un politicien; je suis venu voir ce qui se passe à La Tuque car si à la veille d'une élection fédérale les politiciens se cachent...», a expliqué celui qui croit que des élections devraient être déclenchées en novembre.

Prenant la parole devant les membres de son organisation et les autorités politiques, sociales et économiques de la région, lors d'une cérémonie à l'Hôtel de ville de La Tuque, M. Chrétien s'est montré nostalgique, rappelant à tous de bons souvenirs.

«Je commence cette tournée de trois jours par La Tuque parce que c'est symbolique. Je vois des gens qui me rappelent de bons souvenirs. Ça fait partie de mon héritage», a lancé M. Chrétien.

Le chef libéral a par ailleurs précisé que sa principale préoccupation à l'heure actuelle était de s'occuper «des vrais problèmes», visant principalement l'instabilité du marché mondial du papier et le développement de l'industrie touristique. «Comment faire prospérer une ville comme La Tuque?», s'est questionné le chef du PLC. «La Mauricie est une région qui n'est pas assez vendue, il faut développer l'intérêt au niveau touristique.»

À la suite de sa brève allocution, M. Chrétien a invité les représentants municipaux de la région à une reunion privée au cours de laquelle les participants ont discuté des préoccupations régionales. «Il faut aider les municipalités dans leurs infrastructures et le meilleur créateur d'emplois ce sont les travaux municipaux», a-t-il déclaré avant la rencontre.

Lors de la breve rencontre de presse qui a suivie le discours de M. Chrétien, celui-ci a reproché aux journalistes de trop insister sur le dossier constitutionnel, alors que le vrai problème, selon lui, n'est pas à ce niveau. «Le problème c'est le chômage et les journalistes nous parlent de constitution», a-t-il expliqué.

Après La Tuque, le chef libéral s'est arrêté à Grand-Mère pour y rencontrer ses partisans.

La tournée québécoise de Jean Chrétien se poursuivra aujourd'hui à Sainte-Foy. Sainte-Marie de Beauce, La Pocatière, Saint-Jean sur Richelieu, Ottawa et Toronto sont à l'agenda du chef Libéral pour les prochains jours.

Une génération perdue à cause du chômage élevé

Presse Canadienne
TORONTO

Des économistes sonnent l'alarme devant le chômage des jeunes.

Avec un taux de chômage qui excède 19 pour cent dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans, et alors qu'il y a peu de chance que la situation s'améliore à brève échéance, le Canada est en voie de donner naissance à une génération perdue, disent-ils.

«L'incroyable, c'est que toutes sortes de gens dans la jeune vingtaine n'ont même pas encore décroché un premier emploi», commente M. Kevin Hayes, économiste au Congrès du travail du Canada.

La semaine dernière, Statistique Canada a signalé que le taux de chômage général était demeuré inchangé, soit 11,6 pour cent, en juillet. Mais le taux pour les 15-24 ans a très légèrement reculé à 19,1 pour cent, parce que certains chômeurs découragés ont tout simplement cessé de chercher de l'emploi.

M. Hayes affirme qu'avec un taux de chômage aussi élevé, les travailleurs qui ont un emploi le gardent, ce qui réduit d'autant les occasions d'embauche pour les jeunes, et que des gens qui prendraient normalement une retraite anticipée ne peuvent plus se le permettre parce qu'ils doivent faire vivre des enfants adultes à la maison.

Peu encourageants, les économistes ne s'attendent pas à ce que la situation change au cours des deux prochaines années, à moins d'un revirement majeur de la politique économique du gouvernement fédéral en matière de création d'emplois.

Ski: le coroner suggère de revoir les méthodes d'entretien

Presse Canadienne

SAINTE-FOY

■ Dans son rapport d'enquête sur la mort d'une skieuse à Bromont, le coroner Anne-Marie David a demandé à la Régie de la sécurité dans les sports de revoir son règlement concernant les stations de ski afin de trouver des solutions aux problèmes des chenillettes d'entretien sur les piste.

Dans le document déposé hier, le coroner remet aussi en question la nécessité du travail de surfaçage lors du déplacement d'une telle chenillette dans une pente et surtout les méthodes de travail employés en pareil cas.

Agée de 16 ans, Cindy Reeves est entrée en collision avec une chenillette qui se trouvait au bas de la pente qu'elle dévalait, le 7 mars dernier, à la station de ski Bromont.

Elle est décédée d'une hémorragie interne consécutive aux lacérations de plusieurs organes: le foie, la rate, le rein droit et la glande surrénale droite. L'autopsie pratiquée sur le corps de la jeune fille a également démontré que sa tête n'a pas heurté la chenillette et que c'est plutôt le bas du corps qui a absorbé le choc.

Selon la preuve qui a été déposée devant le coroner, cette dernière a conclu que l'adolescente, qui demeurait à Chambly, n'aurait pas été informée de la présence d'une chenillette sur la piste et qu'elle n'a vu le véhicule qu'à la dernière seconde.

À ce moment, elle a pu avoir eu deux réactions, a écrit la coroner: «Elle a pu avoir peur, elle a vacillé, elle est tombée vers l'avant, entrant en collision avec le côté droit de la charrue de la chenillette. Elle a pu aussi avoir eu le temps d'amorcer un virage vers la gauche puis un autre vers la droite mais en ratant la manoeuvre, elle est tombée vers l'avant en frappant la charrue.»

La refonte du Règlement sur la sécurité dans les stations de ski, suggérée par le coroner, devrait se faire de concert avec l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) et la Fédération des skieurs du Québec.

Me David s'est par ailleurs dite consciente que la réglementation québécoise est «de loin la plus exigente du monde». C'est pourquoi elle a recommandé à la Régie de la sécurité dans les sports de revoir le règlement de concert avec les organismes qui représentent les stations de ski et les skieurs.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS — ENCANS



NO APO920821-CS

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des offres de prix pour

LA FOURNITURE DE CHLORURE DE SODIUM EN VRAC
quantité approximative de 4 500 tonnes

Les soumissions, dans les enveloppes scellées et clairement identifiées, doivent parvenir au bureau de la Greffière, au 700, av. Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5B2 avant **11 heures le 21 août** et elles seront ouvertes immédiatement à cette même heure et au même endroit.

Les entreprises intéressées par ce projet pourront se procurer les documents de soumission au bureau de la Division de l'Approvisionnement, 1030, rue Lemire, Saint-Hyacinthe, Québec, entre 8 h 30 et 16 h 30 à compter du **11 août 1992.**

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre soumission reçue, ni d'encourir des réclamations de la part des soumissionnaires.

Saint-Hyacinthe, le 7 août 1992.

La greffière de la Ville
Me Hélène Beauchesne, *notaire*

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour :

Contrat 92-068-ST

RÉFECTION DU MUR EST AU 2620, BOUL. ST-JOSEPH EST, ET TRAVAUX CONNEXES

Date d'ouverture : 25 août1992
Documents de soumission : s'adresser à la division des Achats, 30, avenue Manseau, Outremont. Téléphone : 280-3750
Prix des documents : 40,00 $ non remboursable, par chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal
Consultation des documents : à la division des Achats et à l'Association de la construction de Montréal et du Québec
Garantie de soumission : cautionnement de 10 % du total de la soumission ou chèque visé de 5 % du total de la soumission
Admissibilité : principale place d'affaires au Québec

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires et dans l'enveloppe fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La secrétaire de la Communauté — 11 août 1992

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears «**Ouverture à Pointe-Claire**» distribuée le 11 août 1992, (8 pages petit format) veuillez noter qu'à la page 8, le solde de tapis fin de série comprend des tapis de **12' x 15'** à 129,99 $ ch. et non pas 12, x 25' tel qu'indiqué.
À la page 2, l'ens. de 3 bagages à 34,99 $ n'est pas disponible en GRIS.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

APPEL D'OFFRES POUR

VILLE DE STE-JULIE
TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS

Trottoirs: 800 mètres linéaires (environ)
Référence projet: GEN-05-197
Règlement numéro: 712

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions pour des travaux de réfection de trottoirs dans les secteurs nord et sud de Sainte-Julie. Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner sur ce projet.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à compter du mardi 11 août 1992. Ces documents seront obtenus moyennant un coût de cinquante dollars (50$), payable en argent comptant ou par chèque visé. Cette somme n'est pas remboursable.

Les soumissions scellées, accompagnées d'un dépôt représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, devront être acheminées à Me Brigitte Boisvert, Greffier, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Case postale 60, Sainte-Julie (Québec) J3E 1X5, et seront acceptées **jusqu'à onze (11) heures le mardi 25 août 1992.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de 11 h 01, le mardi 25 août 1992 en la salle du Conseil à l'hôtel de ville.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais et pertes subies par les soumissionnaires.

DONNÉ À SAINTE-JULIE,
ce 11 août 1992.

Brigitte Boisvert
Avocate-greffier

VILLE DE SAINTE-JULIE

APPEL D'OFFRES POUR

VILLE DE SAINTE-JULIE
APPEL D'OFFRES
TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE LA RUE PRINCIPALE ET AVENUE DE L'ABBÉ-THÉORET

Référence projet: règlement #692

La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions pour la construction d'infrastructures urbaines pour l'éclairage de la rue Principale et l'avenue de l'Abbé-Theoret. Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner sur ce projet.

Les travaux consistent à installer un système d'éclairage routier incluant ou non la fourniture de 52 lampadaires simples.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à compter du 11 août 1992. Ces documents seront obtenus moyennant un coût de cinquante dollars (50$), payable en argent comptant ou par chèque visé. Cette somme n'est pas remboursable.

Les soumissions scellées, accompagnées d'un dépôt représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, devront être acheminées à Me Brigitte Boisvert, Greffier, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Case postale 60, Sainte-Julie (Québec) J3E 1X5, et seront acceptées **jusqu'à onze (11) heures le 25 août 1992.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de 11 h 01, le 25 août 1992 en la salle du Conseil à l'hôtel de ville.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais et pertes subies par les soumissionnaires.

DONNÉ À SAINTE-JULIE,
ce 5 août 1992

Brigitte Boisvert, *avocate*
greffier

VILLE DE SAINTE-JULIE

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la municipalité de Yamachiche
Comté de Maskinongé
Appel d'offres no : 0411-30-01-41-35

Fourniture et installation de conduites d'égouts (50 à 300 mm) dont un émissaire de 250 mm, de douze (12) postes de pompage à basse pression, réfection des rues existantes et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : SQAE, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél. : (514) 397-0416.

PRIX : 125,00 $ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Yamachiche ; Ass. de la construction de Montréal et de Québec ; ACRGTQ ; Ass. de la construction de Québec, Région de la Mauricie – Bois-Francs ; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :
Hôtel de ville de Yamachiche : a/s M. Paul Desaulniers, secrétaire-trésorier, 951, rue Sainte-Anne, Yamachiche (Québec) G0X 3L0.
Le mardi 1 septembre 1992 à 14 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION :
MONTANT :..... 73 000,00 $

FORME : Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS :
Monsieur Jacques Boulet - Tél. : (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats P-11-08-92

SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE AEROMEXICO
AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

No 920602 au rôle
Dossier no M4895/A517-4-1

Aerovias de Mexico S.A. de C.V. exerçant son activité sous le nom de Aeromexico du Mexique a présenté à l'Office national des transports du Canada une demande pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises entre des points du Mexique et des points du Canada avec des aéronefs à voilure fixe des groupes F et H.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le **10 septembre 1992.** Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex 053-3615, ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Marcia Magnes au (819) 953-9787.

Port de Montréal — Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS
APPEL D'OFFRES No 23313

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la souscription: «SOUMISSION POUR UN RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL, TERMINAL RACINE, SECTION 64, PORT DE MONTRÉAL», (les travaux consistent principalement en la reconstruction de la chaussée, compaction dynamique, services souterrains et d'électricité) seront reçues aux bureaux du port de Montréal, Edifice du port de Montréal, aile No 1, Cité du Havre, Montréal (Québec) H3C 3R5, jusqu'à 10 heures, heure locale, le mardi 25 août 1992, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public.

Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer à compter du mardi 11 août 1992, le cahier des charges, les formules de soumission et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant à la réception, rez-de-chaussée, Edifice du port de Montréal, aile No 1, Cité du Havre, Montréal (Québec) contre un dépôt non-remboursable de cinquante dollars (50$), toutes taxes incluses, sous forme d'argent comptant, de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre du port de Montréal.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Si désiré, on pourra examiner les documents de soumission avant de se les procurer.

Une visite **obligatoire** du site aura lieu le mardi 18 août 1992 à 10 heures. Rendez-vous à l'entrée du terminal Racine, via la rue Bossuet.

Le port de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo
Président-directeur général
port de Montréal
Montréal, août 1992.

Société des alcools du Québec — ***Appel d'offres***

FOURNITURE DE GAZ NATUREL
DOSSIER : SP-896

Des soumissions pour la fourniture de gaz naturel seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 26 août 1992 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

PRODUITS PÉTROLIERS
DOSSIER : SP-897

Des soumissions pour la fourniture de divers produits pétroliers pour une période d'un (1) an seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 24 août 1992 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

SIÈGE SOCIAL	:	905, av. de Lorimier Montréal (Québec) H2K 3V9
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL	:	2021, rue des Futailles Montréal (Québec) H1N 3M7
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC	:	2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) G1X 4B3

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles gratuitement.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure de Montréal

BGT.27037.F le mardi 25 août 1992	FCP.27775.F le mardi 25 août 1992	ECT.24334.A le mardi 1er septembre 1992	FCP.27664.A le mardi 1er septembre 1992
DEUX AUTOBUS 48 PASSAGERS	Région Montmorency 9 BATTERIES D'ACCUMULATEUR ET 9 CHARGEURS DE BATTERIES	Centrale Tracy Comté de Richelieu RÉFECTION D'UN ATELIER ÉLECTRIQUE À L'INTÉRIEUR DE LA CENTRALE	Région Montmorency SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE ET D'ÉQUIPEMENT, SUR DEMANDE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA MODIFICATION DE POSTES DE TRANSFORMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTRES PROPRIÉTÉS
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 30 000$	Garantie de soumission : 60 000$	Garantie de soumission: 15 000$	Garantie de soumission : 200 000 $
Prix du document : 25 $ (taxes incluses)	Prix du document : 25 $ (taxes incluses)	Prix du document : 25 $ (taxes incluses)	Prix du document : 25 $ (taxes incluses)

GHU.21552.A le mardi 1er septembre 1992	IVD.29061.A le mardi 1er septembre 1992	LCP.28775.A le mardi 1er septembre 1992
Région Laurentides Secteur Hull CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS (PROJET : BOUL. DE LA VÉRENDRY/ MONTÉE PAIEMENT, GATINEAU)	Région La Grande Rivière FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN CONTREPOIDS SUR UNE LIGNE À 120 kV (177 km) ENTRE AMOS ET MATAGAMI	Postes Lac-Des-Îles (Mont-Laurier), St-François (Laval) et Montréal-Est (Montréal) INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 30 000 $	Garantie de soumission : 30 000 $	Garantie de soumission : 50 000 $
Prix du document : 25 $ (taxes incluses)	Prix du document : 25$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 $ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie, ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 $ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle requiert les services professionnels d'une firme afin de:

«Réaliser le bloc 3 de la livraison 2 du projet Compte-client qui comprend les fonctions qui supportent la gestion des droits réalisables de pensions alimentaires, la conversion des données du système actuel CARPA ainsi que la poursuite des travaux du sous-système «Recouvrement» du Compte-client, supporter son implantation et assurer son entretien durant ses six (6) premiers mois d'opération.»

Le cahier des charges, portant le numéro CS-92-151 sera disponible pendant les heures de bureau, à partir de 9 h, le 11 août 1992 au:

Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Monsieur Claude Carignan
Direction générale
des ressources informationnelles
425, rue St-Amable, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1 Tél.: 644-0572

Les soumissions devront parvenir avec la mention prévue au cahier des charges, au plus tard le 1er septembre 1992 à 9 h 00, à l'adresse suivante:

Monsieur Jacques Thibault
Ministère de la Main-d'oeuvre,
de la Sécurité du revenu et de
la Formation professionnelle
Direction des ressources matérielles
425, rue St-Amable - 1er étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1 Tél.: 644-6163

Lorsque le fournisseur compte plus de cent (100) employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services selon laquelle il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicitée précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie de soumission :

— correspondant à un montant forfaitaire de 150 000$ (1), émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution si la garantie est sous forme de cautionnement;

ou

— correspondant à un montant forfaitaire de 75 000$, si la garantie est sous forme d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Toutes les offres de service reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes. L'ouverture des offres de service qui s'effectuera à la salle 3.105a, 3e étage, sera publique et suivra immédiatement l'heure limite fixée pour le dépôt.

Seules seront considérées aux fins du concours les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui ont une expérience saine et adéquate dans le domaine concerné.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

JEAN PRONOVOST
Sous-ministre

(1) Une lettre de crédit irrévocable d'une institution financière reconnue constitue une garantie satisfaisante si elle est faite pour le montant forfaitaire indiqué plus haut.

Québec

ERRATUM

Dans notre annonce du lundi 10 août 1992 en page 9 du cahier des sports, la mention «ouvert mercredi soir jusqu'à 9 h» n'aurait pas dû paraître.

Bernard Trottier Ski Mode

LE MERCREDI 12 AOÛT, JOURNÉE-MAGASINAGE PRIVILÉGIÉE À LA BAIE FAIRVIEW/POINTE-CLAIRE...

15% DE RABAIS*!!!

*** MARCHANDISES À PRIX ORDINAIRE, À PRIX DE SOLDE OU MÊME À PRIX DE LIQUIDATION! PROFITEZ D'UN CHOIX INCROYABLE DE TENUES ET D'ACCESSOIRES MODE POUR FEMME, POUR HOMME ET POUR ENFANT, SANS PARLER DU LINGE DE MAISON, DE LA VAISSELLE DE PORCELAINE, D'UNE KYRIELLE D'ARTICLES MÉNAGERS ET PLUS ENCORE!**

Exceptions: tabac; produits de beauté et fragrances; tous les articles Liz Claiborne; gros électroménagers; fours à micro-ondes; téléviseurs; magnétoscopes et accessoires vidéo; radios; caméscopes; chaînes stéréo et accessoires audio; téléphones; répondeurs téléphoniques; télécopieurs; jeux vidéo et la plupart des services à la clientèle.



LES PRIMES-CRÉDIT, C'EST COMME DES SOUS, UN POINT, C'EST TOUT!

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson